

Université de Montréal

La révolution du 25 janvier 2011 et la presse écrite égyptienne

Par Hamza, Ingy

Département de linguistique et de traduction

Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures

En vue de l'obtention du grade de maîtrise ès science (M. Sc.)

En linguistique

Janvier 2014

© Hamza Ingy, 2014

Résumé

Cette étude présente une analyse du discours de la presse écrite avant et après la Révolution égyptienne de 2011 dans deux quotidiens nationaux : un journal d'État, Al Ahram et un journal indépendant, Al Dustûr. Le premier chapitre présente les notions théoriques et approches qui sont pertinentes pour cette étude. Tout d'abord, les travaux de Denis Monière (2009), que nous utilisons pour les analyses lexicale et sémantique. Ensuite, le cadre notionnel développé par Teun Adrianus Van Dijk, qui est important pour notre analyse des stratégies discursives et de l'idéologie. Le second chapitre présente un survol de l'histoire de l'Égypte, du développement de la presse écrite dans ce pays au XX^e siècle et de l'histoire des deux journaux d'où sont extraits les textes de notre corpus. Le troisième chapitre présente la méthodologie et les résultats de notre analyse du corpus. Le quatrième chapitre présente enfin les principales stratégies discursives utilisées par ces deux journaux et les conclusions de notre étude, par laquelle nous espérons avoir apporté un éclairage à la compréhension des faits qui ont bouleversé l'histoire récente de l'Égypte.

Mots-clés : Égypte, presse écrite, analyse du discours, lexicale, sémantique, stratégies discursives, idéologie

Abstract

This study presents an analysis of written press discourse before and after the Egyptian Revolution of 2011 in two daily papers with a large diffusion : A national paper, Al Ahrām, and an independent paper, Al Dustūr. The first chapter presents the theoretical notions and approaches relevant for this study, mainly those of Denis Monière (2009), in which we found the framework for lexical and semantic analyses, and that of Teun Adrianus Van Dijk (2005), in which we found the material to make the analysis of discourse strategies and ideology. The second chapter presents an overview of Egypt history, of the evolution of written press in this country and especially of the two papers from which our texts come from. The third chapter presents the methodology and results of our analyses. Finally, chapter four presents the most important discursive strategies of both papers and the conclusions of this study, by which we hope having brought some insight to the comprehension of the dramatic episode Egypt came across in his recent history.

Keywords : Egypt, written press, discourse analysis, lexicon, semantics, discursive strategies, ideology.

Table des matières

Résumé	0
Chapitre I	
Le cadre théorique	
Introduction	1
Le discours comme objet d'étude	2
L'approche énonciative	3
L'approche pragmatique	4
Le modèle communicationnel de Bakhtine	5
La pragmatique textuelle	6
L'analyse de contenu	7
Communication et contexte	8
La presse écrite : marché et mise en scène de l'information	10
Les médias d'information	15
Le modèle de Patrick Charaudeau	16
Le modèle de Jean-Michel Adam	17
Le discours politique	18
Les stratégies du discours politique	20
Charaudeau (2005)	20
Le Bart (1998)	23
Denis Monière et l'analyse de contenu du discours politique	24
Le discours médiatique et l'idéologie : Van Dijk (2004)	26

Chapitre II

Histoire contemporaine de l'Égypte et de la presse écrite nationale

Introduction	28
Aperçu historique de l'Égypte contemporaine (1952- 2011)	29
L'Égypte moderne : Trois présidents et trois idéologies	36
Les origines de la presse égyptienne	40
La censure et la liberté d'expression	42
La presse nationale et ses valeurs journalistiques favorisées	44
La presse indépendante	46

Chapitre III

Méthodologie et analyses linguistiques

Introduction	49
Méthodologie d'analyse du corpus de textes	49
Le quotidien arabophone <i>Al Ahram</i> (1875)	51
Le quotidien arabophone <i>Al Dustûr</i> (1995)	52
Les variables de l'analyse	53
Les unités linguistiques et sémantiques	53
Les stratégies discursives	55
Choix du corpus de textes	56
Exemples d'analyse période pré – révolution	57
Exemples d'analyse période post – révolution	67
Conclusion	74

Chapitre IV

Discussion des résultats et conclusion

Introduction	76
Résultat de L'analyse lexicale	77

Résultat de l'analyse sémantique -----	80
Les stratégies discursives favorisées par les deux journaux -----	82
Réflexion sur l'évolution du discours tenu par chacun des journaux -----	93
Conclusion -----	96

Liste des tableaux

Tableau 1

Période pré-révolution : le thème des élections I -----	57
---	----

Tableau 2

Période pré-révolution : le thème des élections II -----	58
--	----

Tableau 3

Période pré-révolution : le thème de la brutalité policière I -----	60
---	----

Tableau 4

Période pré-révolution : le thème de la brutalité policière II -----	62
--	----

Tableau 5

Période pré-révolution : le thème de la privatisation I -----	65
---	----

Tableau 6

Période post-révolution : les 18 jours de contestation -----	67
--	----

Tableau 7

Période post-révolution : la chute du Régime Moubarak -----	70
---	----

Tableau 8

Période post-révolution : les 18 jours de contestation -----	72
--	----

Tableau 9

Analyse lexicale comparée dans les deux journaux -----	78
--	----

Remerciements

Je remercie Dieu qui m'a inspiré et m'a donné la force et la patience pour réaliser cette étude.

Ma sincère reconnaissance à mon directeur de recherche, Mr. Patry Richard, «Je vous remercie pour tout le soutien, l'effort et les conseils que vous m'avez accordés tout le long de ce travail».

Mon codirecteur de recherche, Mr. Saul Samir, «j'apprécie beaucoup vos révisions et vos conseils valables».

Je remercie infiniment ma mère, ma petite famille (Yasser, Noureldin et Lojaine) qui m'ont supporté et m'ont encouragé jusqu'à la fin de la réalisation de mon projet.

Chapitre I

Discours, communication médiatique et idéologie :

Le cadre théorique de cette étude

Introduction

Dans ce premier chapitre nous présentons les principaux concepts du cadre théorique retenu pour réaliser cette étude. Ces concepts aideront à situer notre étude dans le champ de la recherche sur l'analyse du discours et le discours journalistique.

Nous commençons dans la première section par une définition de l'analyse du discours et de ses diverses approches, qui nous a parue essentielle dans le cadre de notre recherche. Dans la deuxième partie, nous consacrons un développement particulier aux notions de contexte et de pertinence. Ensuite, le choix de notre corpus implique un développement d'une certaine étendue sur la presse écrite, et la façon dont elle est considérée comme un support médiatique de communication.

En présentant les définitions des trois pôles de la communication (émetteur, message et récepteur) nous tracerons le lien entre les théories de la communication, les mécanismes propres aux médias en général et ceux de la presse écrite en particulier.

La quatrième et la cinquième section porteront sur le discours informatif et ses stratégies discursives. Pour expliquer les fonctions, les caractéristiques et les principes du discours politique nous avons choisi les modèles de Patrick Charaudeau (2005) et Christian Le Bart (1998) dans la sixième et la septième section.

Pour pouvoir observer, étudier et décrire les particularités du discours politique, nous avons choisi le modèle de Denis Monière (2009), qui sera présenté dans l'avant dernière section. Son propos sur l'analyse de contenu du discours politique nous aidera à décoder les messages dits et non-dits dans ce type de discours.

La dernière section portera enfin sur la notion d'idéologie, ses définitions et la place qu'elle occupe dans la société. À travers la présentation de la théorie multidisciplinaire de Van Dijk (2004) nous montrerons comment les idéologies ont une portée sociale et cognitive. Le principe des modèles mentaux de Van Dijk mettra en relief l'effet des idéologies dans l'esprit humain, et comment ces modèles construits par les idéologies influencent et structurent les comportements sociaux et la communication médiatique.

Le discours comme objet d'étude

La linguistique a mis beaucoup de temps à dépasser le niveau de la phrase dans ses analyses et à commencer à s'intéresser au discours et à la communication. Les premières réflexions significatives à cet effet sont exprimées dans l'œuvre de Benveniste (1966). Le discours y est défini comme « toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière. » (1966 : 242). Pour Maingueneau (1976) « Le discours n'est pas un objet concret offert à l'intuition, mais le résultat d'une construction, de structurations transphrastiques, en fonction des conditions de production ». (1976 :16). Chez Jaubert (1990), c'est « du langage en situation » (1990 : 22).

Pour Adam (1999) : « Un discours est un énoncé caractérisable certes par des propriétés textuelles mais surtout comme un acte de discours accompli dans une situation (participants, institution, lieu, temps) » (1990 :23)

Compte tenu de cette pluralité d'acceptions et du fait que les linguistes ne s'entendent pas sur une délimitation précise de son champ d'étude, il y a une évidence que « le discours ne peut être défini comme une unité linguistique, mais qu'il résulte de la combinaison d'informations linguistiques et situationnelles ». (Roulet, Filliettaz et Grobet 2001 : 12).

Ainsi, nous pouvons dire que le discours implique un acte de communication avec un « texte, contexte et intention. Le discours est donc une entité complexe ayant une dimension linguistique (en tant que texte), une dimension sociologique (en tant que

production en contexte), et une dimension communicationnelle (en tant qu'interaction finalisée.) » Cobby (2009 : 1)

Convergence dans les différentes approches en analyse du discours

En dépit de la diversité des approches, la majorité des théories convergent vers un principe selon lequel les énoncés ne se présentent pas comme des phrases isolées, mais comme un texte. Le tout du texte doit être étudié en essayant de l'appréhender dans les conditions qui ont mené à sa production. L'objet de l'analyse du discours ne consiste donc pas à rechercher uniquement ce que dit le texte lui-même, mais la façon dont il le dit, à qui il le dit et dans quel contexte il le dit. C'est donc une étude des stratégies de communication et une explication des choix de l'énonciateur aussi bien que des contraintes imposées à ce choix dans certaines situations particulières de communication.

Nous allons maintenant présenter plus en détail certaines approches qui ont un lien direct avec notre étude.

L'approche énonciative

Dans sa forme la plus générale, l'approche énonciative consiste à dégager les effets linguistiques que le locuteur implique par son énonciation. À travers les indices qui attestent de la présence du locuteur comme sujet parlant, le locuteur prouve son existence dans la communication. Benveniste (1974) présente l'énonciation comme une mise en fonctionnement de la langue par un acte d'énonciation. Par l'intermédiaire des indicateurs linguistiques (pronoms, verbes, déictiques) le locuteur s'inscrit dans l'énoncé. « Des actes discrets et chaque fois uniques par lesquels la langue est actualisée par un locuteur » Benveniste, (1974 : 251).

Pour Émile Benveniste, l'énonciation est l'instrument de passage de la langue au discours. « Le locuteur s'approprie l'appareil formel de la langue et il énonce sa position de locuteur par des indices spécifiques d'une part, et au moyen de procédés accessoires de l'autre ». (1974 : 14. L'énonciateur s'approprie la langue, se présente comme locuteur et suppose un partenaire. « Ce qui en général caractérise l'énonciation est l'accentuation

de la relation discursive au partenaire, que celui-ci soit réel ou imaginé, individuel ou collectif ». (1974 : 14).

Selon cette approche, on devra donc établir l'analyse en cherchant d'abord les marques de la présence du locuteur dans son dire et en détectant les indices qui attestent du fait qu'il est le *sujet d'énonciation* dans son énoncé. Ensuite, on mettra en évidence la façon dont il anime la production de son message (les conditions de production) ces conditions doivent être relevées et classées dans des catégories. Parmi les phénomènes auxquels s'intéressent l'approche énonciative : les déictiques, les modalisateurs, les stratégies de discours et l'argumentation. Fournissant des bases théoriques importantes, l'approche énonciative sert de référence pour analyser la relation entre les interlocuteurs.

L'approche pragmatique

La pragmatique étudie essentiellement les signes dans leurs rapports avec leurs utilisateurs, selon Morris (1938). Du point de vue de la communication, elle étudie les effets du langage et les situations d'énonciation, soit la situation dans laquelle la communication se produit. La pragmatique se concentre donc sur ce qu'on fait avec les signes dans un contexte donné pour communiquer.

Avant de trouver ancrage dans les approches linguistiques, la pragmatique s'est d'abord développée en philosophie et dans les études littéraires. Nous verrons brièvement à cet égard, les contributions de John Searle et de Mikhaïl Bakhtine.

La pragmatique néo-analytique – John Searle (1969)

John Searle est un disciple de John Langshaw Austin et il développe les actes de langage et le conventionnalisme élaborés par son prédécesseur. Les phrases par lesquelles les actes de langages sont accomplis sont considérées comme des moyens *conventionnels* pour réaliser *des intentions*. Searle s'intéresse surtout aux actes illocutionnaires. Il relève dans la phrase ce que dénote l'acte illocutionnaire et le nomme *le marqueur de force illocutionnaire* et ce qui dénote le contenu, et le nomme *le marqueur de contenu propositionnel*. Ainsi dans son exemple : *je te promets, je viendrai demain*, le marqueur

de force illocutionnaire est *je te promets* et le marqueur de contenu propositionnel est *je viendrai demain*. L'intention : c'est de promettre de venir demain.

Pour la convention, elle est réalisée dans le cadre de celle de la promesse, institution sociale qui n'a pas de visibilité extérieure dans des rites ou des codes, comme c'est le cas par exemple pour la justice (« Vous êtes condamné à 20 ans de prison » prononcé par un juge dans un tribunal), ou le mariage (dire « Oui je le veux » dans une cérémonie devant une personne autorisée à la présider). Au contraire de celles-ci, l'institution sociale de la promesse n'a d'existence tangible que dans le langage.

La deuxième contribution majeure de Searle a été de distinguer les conditions dans lesquelles l'acte a été produit et sa validité. Il distingue ainsi les règles *préparatoires* et *préliminaires* de la situation de communication, les règles d'intention et de convention qui décrivent l'intention du locuteur et comment il a interprété cette intention d'une manière conventionnelle.

Cette distinction lui a permis d'élaborer une nouvelle classification des actes de langage à partir des dimensions locutoire, illocutoire et perlocutoire identifiées par John Langshaw Austin.

Le modèle communicationnel de Bakhtine

Bakhtine a formulé sa théorie de l'énoncé en contexte vers la fin des années vingt. Il jugeait inacceptable l'analyse structurale comme seul système abstrait pour rendre compte de l'utilisation du langage. Il a rejeté très tôt le concept de la conscience individuelle freudienne et a adopté celui du *dialogisme*. Pour lui, le processus d'énonciation « ne suppose pas la simple existence de deux corps physiques, celui de l'émetteur et celui du récepteur, mais la présence de deux ou plusieurs entités sociales qui traduisent la voix de l'émetteur et l'horizon du récepteur. » (1981 : 65). Pour le temps et l'espace où se déroule l'énonciation, ils ne doivent pas être nécessairement des catégories physiques mais un temps *historique* et un espace *social*. Le contexte est une partie intégrante de l'énoncé, la situation, qui est essentiellement extralinguistique, agit indirectement sur le contenu des énoncés. En quoi consiste le contexte *extra-verbal* de

l'énoncé? Au début, Bakhtine présente trois éléments : 1- *l'horizon spatial* l'espace où se trouve les locuteurs. 2- *la connaissance et la compréhension commune* le savoir mutuel de la situation. 3- *l'évaluation* de la situation établie par les locuteurs et qui leur est également commune.

Plus tard, Bakhtine omet le second constituant et le premier constituant *l'horizon spatial* fut scindé en deux aspects : les coordonnées *spatiotemporelles* et *l'objet* (réfèrent). La communication verbale n'est jamais comprise sans être référée à la situation concrète. Celle-ci est le *centre nerveux* de toute énonciation. Le dialogue ne constitue, selon Bakhtine, qu'une des formes de l'interaction verbale.

De là, s'ensuit que même les productions *monologiques* sont des dialogues, au sens où elles sont déterminées par un ensemble de productions antérieures. Selon la théorie de Bakhtine, le principe dialogique implique que tous les types de discours se présentent par l'intermédiaire d'un ensemble de productions (de discours) antérieures. Ces relations *inter discursives* proviennent du fait que les formes de conscience ou de connaissance passent par l'activité discursive. « La véritable substance de la langue n'est pas constituée par un système abstrait de formes linguistiques ni par l'énonciation-monologue isolée, ni par l'acte psychophysiologique de sa production, mais par le phénomène social de l'interaction verbale. » (1977 : 136)

Dans son œuvre majeure, *La poétique de Dostoïevski*, Bakhtine (1970) introduit de façon brillante la notion de polyphonie, ou dialogue intérieur avant la production du discours. Il s'agit d'un processus qui se déroule chez un seul et même locuteur. Bakhtine la qualifie de « construction hybride » qui appartient à un seul locuteur mais qui contient à la fois des énoncés de sources diverses, ce qu'il nomme des *horizons axiologiques* différents. Selon cette perspective, l'analyse translinguistique est la seule qui peut placer le texte dans la dimension sociale qui lui est propre.

La Pragmatique textuelle – Jean Michel Adam

Adam concentre son analyse sur « les actes de langage ». Le concept d'acte consiste, selon Adam, en ce que le langage sert à accomplir les actes du langage; parler c'est agir

sur autrui. Il met en évidence les effets que le discours exerce sur les interlocuteurs. « Il s'agit d'une analyse dynamique des fonctionnements discursifs, à partir de phénomènes tels que la mise en clôture des discours, leurs genres et types, leurs marques énonciatives, les catégorisations référentielles construites, en articulation avec la situation de communication, le cotexte, le contexte, etc. » Adam (2005 : 8).

Adam met l'accent sur la nécessité de la linéarité des enchaînements et des connexions entre les phrases pour aboutir à une compréhension de la production de sens. « C'est-à-dire les opérations nécessaires à la réalisation du sens produit » (2005 : 19). Il porte un grand intérêt à la modalité, à la valeur illocutoire et aux marques énonciatives.

L'analyse de contenu

L'analyse de contenu est un ensemble de techniques qui visent à extraire et à traiter des informations de diverses sources pour les interpréter. « L'analyse de contenu est un ensemble de techniques d'analyse des communications » Bardin (1977).

Une technique applicable à une variété de communications, l'analyse de contenu sert à interpréter toute communication langagière : articles, déclarations ou discours politique. L'objectif de cette analyse est de comprendre les activités cognitives du locuteur comme ses idéologies ou ses attitudes. « Rechercher les informations qui s'y trouvent, dégager le sens ou les sens de ce qui est présenté, formuler, classer tout ce que contient ce document ou cette communication » Muchielli (1981 : 17).

Les termes *contenu manifeste* et *contenu latent* sont liés à ce type d'analyse. Comme tout terme freudien, ils sont définissables dans le domaine de la psychologie. Introduit par Freud en 1900, le *contenu manifeste* désigne ce qui se rêve en tant que scène vécue. Tout ce qu'on voit, ce qu'on entend, ce qu'on fait, ce qu'on sent, sont les éléments manifestes du rêve. Dans le domaine de l'analyse du discours c'est ce qui est exprimé explicitement, opinions, idées, croyances, et idéologies. *Le contenu latent*, selon Freud, désigne l'ensemble des significations auquel conduit l'analyse du rêve. Il est le produit du travail d'interprétation : les pensées du rêve sont antérieures à leur traduction manifeste. Pour ce

qui est de l'analyse du discours c'est tout ce qui est exprimé implicitement ou d'une manière sous-jacente. C'est le non-dit manifesté dans le discours de l'auteur.

Selon les paramètres du discours qui sont pris en compte, l'analyse de contenu peut être qualitative ou quantitative. **L'analyse quantitative** est une méthode extensive où une grande quantité d'information est analysée. On calcule la fréquence d'apparition des éléments linguistiques pertinents en fonction des objectifs du travail. **L'analyse qualitative**, par contre, est une méthode intensive où un petit nombre de textes est analysé en détail dans le but de dégager les relations complexes entre les différents éléments du discours. D'habitude, les chercheurs en analyse du discours ont recours aux deux types (qualitative et quantitative) parallèlement.

Communication et contexte

Tout discours est historiquement déterminé et prend place dans un environnement spécifique dont les composantes interagissent avec le contenu langagier. Les phénomènes de communication ont intéressé plusieurs chercheurs en sciences humaines. Parmi les théories de la communication humaine, on distingue le modèle inférentiel de Sperber et Wilson (1986) qui se base sur le principe de pertinence. Le cadre théorique qu'ils proposent garde certains principes fondamentaux de la théorie de la coopération de Grice, (1957). Ils conservent notamment l'idée selon laquelle la concentration sur l'intention du locuteur est au cœur du procès communicatif. Dans ce modèle, le code linguistique sert à mettre en forme les unités de sens qui entrent dans le jeu de la communication.

En se basant sur le constat de la nécessité de dégager des prémisses qui servent à un modèle inférentiel de la communication, les processus inférentiels vont conduire aux intentions du locuteur. Selon le modèle inférentiel, la communication se fait au moyen d'indices que le communicateur fournit au destinataire à partir d'éléments du code et du contexte énonciatif. Le rôle du destinataire est alors de se servir de ces indices et d'en inférer les intentions du communicateur.

Sperber et Wilson remplacent les maximes de Grice (quantité, qualité, relation et manière) par le *principe de pertinence*. Ils sont d'accord sur le fait que les locuteurs

attendent de leurs interlocuteurs que leurs propos soient pertinents. « Il nous semble que les êtres humains ont des intuitions de pertinence. Ils sont capables de faire, d'une manière cohérente, la différence entre des informations pertinentes et des informations non pertinentes ». (1986 :182). En plus, les auditeurs sont capables de distinguer dans certains cas, des informations plus pertinentes que d'autres qui le sont moins. L'existence de la notion de pertinence dans la langue ordinaire en est la preuve. Sperber et Wilson ne pensent pas que ces attentes de pertinence soient régies par le principe de coopération et les maximes conversationnelles, selon lesquels les locuteurs doivent coopérer pour se comprendre. Le principe de pertinence, de nature plus cognitive que sociale, permet d'expliquer comment les individus sélectionnent et organisent les informations particulières qui retiendront leur attention dans le cadre d'une situation donnée. « Tout acte de communication ostensive communique la présomption de sa propre pertinence optimale » (1986 : 236).

La théorie de la pertinence ne prend pas seulement en compte les aspects linguistiques de la communication : elle s'intéresse aussi à la façon dont l'esprit humain fonctionne en situation de communication.

Les énoncés ne sont pas les seuls éléments pertinents et ne sont pas traités isolément. Les pensées, les croyances, et les composantes de l'environnement où a lieu la communication sont également partie intégrante de ce processus. De même, les informations communiquées sont toujours tributaires d'un contexte. La notion de contexte fait intervenir la notion d'environnement cognitif. « L'intention informative du communicateur est une intention de modifier directement non pas les pensées, mais l'environnement cognitif du destinataire. » (1986 : 93)

Si on essaie d'appliquer les principes de communication de Sperber et Wilson à la situation journalistique, nous substituons les rôles actanciels de rédacteur/lecteur à ceux de communicateur/auditeur. Tout comme n'importe quel locuteur qui veut attirer l'attention de son auditeur, le journaliste respectera le principe de pertinence en s'adressant à ses lecteurs. Son objectif principal demeure néanmoins d'exercer une influence sur l'environnement cognitif de ce lecteur. Le journaliste sait qu'il a le pouvoir de modifier, partiellement à tout le moins, cet environnement cognitif par l'intermédiaire

de l'information qu'il diffuse. Dans la majorité des cas, le locuteur rend manifeste une idée, une opinion ou une information et attend une réaction de son destinataire : acception, refus ou même indifférence envers l'ensemble des informations véhiculées. Dans le cas du discours médiatique et de la presse écrite en particulier, il n'y a pas d'interaction directe entre le journaliste et le lecteur. C'est par le biais de la réputation du journal, de son tirage, de lettres ouvertes des lecteurs ou de commentaires formulés à la rédaction que la réaction des lecteurs peut se manifester, toujours en différé, en décalage par rapport au moment où la communication initiale a été produite.

Revenons à la théorie de pertinence. Selon Sperber et Wilson, le modèle de la communication ostensive-inférentielle implique deux niveaux d'intention : l'intention informative et l'intention communicative. L'intention informative est le fait de vouloir informer le destinataire de quelque chose, ou de « rendre manifeste ou plus manifeste un ensemble d'hypothèses. L'intention communicative a pour but d'informer le destinataire de cette intention informative ou comme l'expliquent Sperber et Wilson de « rendre mutuellement manifeste au destinataire et au communicateur que le communicateur a cette intention informative » (1986 : 97).

La notion de communication ostensive-inférentielle est liée au principe de pertinence : c'est parce que le locuteur manifeste son intention communicative –ostensive que l'interlocuteur a une attente de pertinence optimale, et c'est parce que son intention informative peut ne pas être entièrement compréhensible que l'interlocuteur est amené à faire des inférences suivant le principe de pertinence pour récupérer cette intention informative.

La communication par l'intermédiaire de la presse écrite s'inscrit dans le déploiement de tout un éventail de stratégies langagières. La presse écrite communique, informe, désinforme et commente ostensiblement des événements dans ses diverses rubriques.

La presse écrite : marché et mise en scène de l'information

Compte tenu de ses conditions de production, la presse écrite est contrainte par des facteurs sociaux et idéologiques. Elle doit également s'inscrire adéquatement et se positionner dans un marché où il y a concurrence, et fidéliser une portion, la plus grande possible, du lectorat. Elle est donc comme la décrit Charaudeau (1988 : 3) « langage et marché social ».

Dans la section qui suit, nous abordons les trois composantes de base ce processus de communication : le communicateur (journaliste), le message (article de presse) et le récepteur (lecteur).

Les trois pôles de la communication médiatique

Le rôle du communicateur médiatique (le journaliste) réside essentiellement dans le choix de la mise en scène langagière des événements dont il fait état. Les séries de mots ordonnés en fonction d'une intention informative sont les messages ou le « dire » de l'auteur. Le journaliste d'un quotidien est soumis à des conditions contraignantes qui sont reliées au caractère propre de l'environnement culturel, au sens large, dans lequel il exerce son travail. Par exemple, dans son chapitre « Les conditions de production du discours de la presse régionale », Tudesq (1988) dégage les facteurs qui peuvent influencer la production d'un journal. Tudesq commence son article en soulignant que les écrits des journaux, quoiqu'ils soient ou non signés, n'appartiennent jamais tout à fait à leurs auteurs. Très souvent, ils ont été remaniés par le secrétariat de rédaction et à titre de « dire » sont plus souvent associés au journal qu'à l'individu, même dans le cas de chroniques signées, à l'exclusion des chroniqueurs vedettes des journaux à grand tirage, évidemment. Ajoutons que dans les pays en voie de développement, un organisme qui s'appelle la censure des médias est présent dans presque toutes les imprimeries de presse de type ' National' et les chaînes de télévision du gouvernement. Nous y reviendrons plus tard en détail dans le chapitre suivant (Idéologie et stratégies discursives des journaux en Égypte)

Tudesq limite son étude à la presse quotidienne, catégorie de publication qui coïncide avec les journaux de notre corpus. Parmi les conditions tenant au système d'information dans lequel s'intègre un quotidien, Tudesq en distingue deux principales :

A) L'influence des structures de l'information sur la production du journal.

La concurrence avec les informations diffusées par la radio, la télévision et les réseaux sociaux sur Internet, impose aux journaux des défis considérables en matière de rapidité d'impression. Ceci implique de diffuser vite et donc de rédiger à chaud, souvent sans avoir la possibilité de prendre le recul nécessaire pour des articles mieux documentés et plus réfléchis.

B) Les conditions de la rédaction

Le contenu des journaux est subdivisé en rubriques, dont chacune a son importance, et qui commandent une certaine longueur déterminée des articles. De plus, la saillance de l'article sera très contingente de la position qu'il occupe. La première page regroupe les nouvelles les plus importantes au plan de l'actualité. La page éditoriale présente généralement l'article le plus long et le plus fouillé. Les rubriques ou sections sont ensuite organisées d'une manière qui est spécifique à chaque journal, et les articles y partagent l'espace avec la publicité et les annonces d'intérêt public.

Les lecteurs

Enfin, le journal complète son identité par la position qu'il occupe sur le marché de l'opinion. Il est plus à gauche, plus à droite, critique à l'endroit du pouvoir en place ou sympathique à celui-ci. Il se distingue par des rubriques ou sections particulières, par exemple, économie, voyage, activités culturelles... Ce positionnement, d'opinion et de contenu, a pour but de cerner un lectorat-cible. S'adressant ainsi à un public déterminé, les quotidiens prennent en considération les opinions politiques et les préoccupations qu'ils supputent à leurs lecteurs. Chaque quotidien écrit donc pour un lecteur-type, pour lui dire ce qu'il veut entendre, pour le conforter dans ses opinions, l'étonner parfois par son audace, mais pas au point de le contrarier et de risquer de le perdre au profit d'une autre publication.

L'ensemble de ces contingences pèse donc très lourdement sur le rédacteur et encadre de façon étroite l'exercice de rédaction journalistique. Le journaliste dispose bien sûr d'une certaine marge de manœuvre dans la rédaction de ses chroniques, mais tant la nécessité d'adhérer à la personnalité du journal que l'endroit précis où se trouve son article dans le produit livré au consommateur constituent des formes de bridage significatives de l'expression de l'individu.

Passons maintenant à la deuxième composante, soit le message, et dans le cas qui nous intéresse, le produit rédigé qui se trouve dans les journaux : l'article, la rubrique, la chronique, l'éditorial...

Le message dans la presse écrite

Dans la presse écrite, l'article, utilisé ici dans son sens générique, est un texte qui relate un événement, un fait ou qui s'exprime sur une certaine modalité à propos d'un thème saillant dans l'actualité. C'est ce que Darde (1989) appelle le « discours rapporté ou le discours de l'information ». Une mise en scène de l'acte de langage « qui résulte de la combinaison d'une certaine situation de communication ». Charaudeau (1988 : 48).

Dans la presse écrite, le journaliste, étant producteur de discours, juge pertinente une nouvelle au sujet de laquelle il décide d'écrire. Son lectorat ne peut vérifier en détail la vérité de ce qu'il lit. Compte tenu de cette contingence, Charaudeau propose donc un *contrat de parole*, selon lequel le journaliste en rapportant l'événement ou la nouvelle doit s'assurer de le faire avec un maximum d'exactitude. Le sujet informateur – le journaliste – s'engage à une transmission d'information selon ce contrat. Dépendant de ce contrat, le journaliste compte sur la capacité de ses lecteurs à identifier ses intentions communicatives par l'intermédiaire de sa mise en forme langagière, de sa rhétorique et du style qui lui est propre. Il vise, comme mentionné précédemment, à un changement dans l'environnement cognitif de son lecteur à travers son outil, soit le texte.

L'information transmise aide le lecteur à passer comme le dit Charaudeau (1983 : 22) « d'un état d'ignorance à un état de savoir ».

Quelle est la nature de ce message qui nous fait subir une transition d'un état à un autre ? C'est toujours le langage. « Le langage ne réfère pas seulement aux systèmes de signes internes à une langue, mais à des systèmes de valeurs qui commandent l'usage de ces signes dans des circonstances de communication particulières ». Charaudeau (2007 : 13). Le sens produit dans cette communication a un effet sur le lecteur. N'oublions pas que dans ce type de communication l'effet sera sans rétroaction directe. Comment le lecteur réagit-il face à la circulation du savoir ?

Le récepteur/lecteur

Ce type de communication, nommé discours *monologique*, est différent de tout autre type de communication où les interlocuteurs sont coprésents au moment de l'énonciation. La non-réciprocité rend la communication « imaginaire » Chabrol (1989). Comment le discours monologique est-il reçu par le lecteur? Qui choisit qui, est-ce le journaliste qui s'adresse à un type spécifique de lecteurs, ou est-ce que ce sont les consommateurs qui décident, selon leur goût et leur orientation, qui ils vont lire chaque matin?

Comme nous l'avons déjà mentionné, le lecteur-type est une cible visée par le journaliste, qui souhaite selon l'information transmise par son message former ou reconfigurer le savoir ou l'environnement cognitif de son lecteur. Charaudeau (2011 : 27) distingue entre l'effet visé et l'effet produit chez le lecteur et se pose ainsi la question « quel effet vise-t-on lorsqu'on veut informer? » L'effet visé ne correspond pas nécessairement à l'effet produit, si l'on se base sur le modèle inférentiel proposé par Sperber et Wilson, où le destinataire déduit selon les prémisses l'intention du communicateur. Le lecteur pourra être trompé par les pièges de la langue (polysémie, synonymie). Tout en respectant les règles de pertinence, un malentendu ou une mésinterprétation peut se produire. « Par le fait que la signification est mise en discours à travers un jeu de dit et de non-dit, d'explicite et d'implicite, qui n'est pas percevable par tous : a-t-on conscience de cette multiplicité d'effets discursifs? » Charaudeau (2005 : 28)

La notion du *lecteur fidèle* provient de la confiance des lecteurs à certains journalistes, avec qui ils partagent un ensemble de valeurs fondamentales. L'enjeu de crédibilité exige que le journaliste ne prenne pas trop explicitement parti, et qu'il explique ou rapporte le fait sans trop laisser voir la finalité de son propos. Nous verrons plus tard comment Charaudeau voit qu'il s'agit d'un exercice quasi- impossible.

Charaudeau insiste sur l'importance de bien choisir les effets de sens pour bien influencer l'autre. Les stratégies discursives ou les mécaniques de construction des textes journalistiques seront abordés dans la prochaine section qui traitera de l'analyse de discours journalistique, notamment le discours politique qui constitue notre corpus.

Les médias d'information

Pour Charaudeau (2005), tout discours médiatique d'information est une activité langagière qui constitue une nouvelle instanciation du lien social dans une société. Information, communication et médias sont pour Charaudeau les *maîtres mots* du discours. Informer c'est transformer un savoir. À ce chapitre, les médias d'information ont un double fonctionnement; une couverture *économique* qui se présente dans la concurrence avec les autres produits et la place qu'ils occupent sur le marché d'échange des biens, et une couverture *politique* qui donne à tout média d'information l'option de former l'opinion public avec une certaine coloration qui lui est propre. L'information est le phénomène social par excellence qui relève du langage « ..le fait qui consiste, pour quelqu'un qui possède un certain savoir, à transmettre celui-ci à l'aide d'un certain langage à quelqu'un d'autre qui est censé ne pas posséder ce savoir » (2005 : 30).

Le discours résulte de la combinaison des règles d'usage d'une langue et des conditions dans lesquelles on parle ou on écrit. En ce qui concerne l'information Charaudeau exige qu'on revienne sur la mécanique de construction du sens, la nature du savoir et l'effet de vérité produit chez le récepteur.

De ces trois constituants, l'accent est mis sur la construction du sens. Nous reviendrons plus tard sur les deux autres en abordant le discours politique.

La construction du sens résulte de l'interaction langagière dans une situation d'échange social. Charaudeau postule ce qu'il appelle *le double processus de sémiotisation* : la transformation et la transaction. La transformation consiste à décrire, raconter et expliquer les faits et les événements. Quant à la transaction elle pousse le sujet parlant qui produit un acte de langage à donner une signification sociale à son acte. C'est-à-dire, qu'en véhiculant l'information, le sujet formateur prend en considération des hypothèses sur l'identité de l'autre, sa position sociale, ses intérêts et l'effet qu'il veut produire sur son auditeur. C'est la transaction qui contrôle la transformation et c'est ce qui mène Charaudeau à introduire l'idée de l'impossible transparence du discours, qu'il énonce de la façon suivante : « Aucune information ne peut prétendre par définition à la transparence, à la neutralité ou à la factualité. Car elle est un acte de transaction, et donc dépend du type de cible que se donne l'informateur » (2011 : 31). Le type de récepteur qui interprétera l'information est un des paramètres de ce processus, d'où la subjectivité d'une manière ou d'une autre de l'information.

Les stratégies discursives de l'information

Selon la définition proposée par De Montbrial et Klein (2000), le mot stratégie signifie la science ou l'art de l'action humaine *finalisée, volontaire et difficile*, c'est-à-dire une action tendue vers des objectifs et des buts identifiés avec précision, qui émanent de la volonté du sujet et dont la réalisation exige un effort. Dans le domaine de l'analyse du discours, cette définition est applicable dans le sens où les stratégies discursives déploient les trois descriptions précédentes. Les activités discursives ont toujours des buts identifiés par pure volonté de l'auteur et en déployant un effort pour détecter l'information, rédiger et présenter enfin son produit.

Le Modèle de Patrick Charaudeau (1997, 2001)

La construction du sens social est la notion principale dans le modèle de communication médiatique de Charaudeau. À travers l'observation des phénomènes langagiers, il découvre les mécanismes de construction du sens social. Selon Charaudeau, le sens n'est jamais donné par avance, il est construit par l'action langagière de l'homme

dans un environnement d'échange social. Trois types de contraintes sont imposées à la construction du sens; la condition situationnelle (comprendre celui qui parle), la condition sémiotique (la manière par laquelle le sujet choisit de présenter son message ou de manipuler des signes) et la condition cognitive qui crée les instructions de sens dont dispose le sujet pour construire le sens du discours.

Pour Charaudeau les notions de *contrat de communication* et de *stratégie* sont intimement reliées. Le contrat de communication est une convention comportementale qu'on peut considérer comme un élément essentiel de l'acte de langage. Il exige l'échange langagier entre les participants, le savoir commun et d'avoir une capacité à relier le texte au contexte. En reconnaissant le projet d'influence dans lequel ils sont engagés les participants se rendent compte de leur légitimité, de leur crédibilité et de leur visée de captation. La situation de communication est le cadre de référence auquel s'attachent les participants d'une communauté sociale et à l'intérieur duquel ils exercent un comportement stratégique : 1- justification de la participation sociale aux échanges langagiers (stratégie de légitimation) 2- comment influencer l'autre en agissant sur ses croyances (stratégie de captation) 3- comment témoigner de sa position de vérité en agissant sur les connaissances (stratégie de crédibilité).

Pour pouvoir analyser les discours sociaux, Charaudeau insiste sur l'importance de décrire les contraintes situationnelles et discursives du contrat de communication.

Le Modèle de Jean-Michel Adam (1985, 1992)

L'approche linguistique et textuelle d'Adam s'intéresse à la structure séquentielle des textes. Les stratégies discursives de ce modèle correspondent aux types narratif, argumentatif et explicatif. Adam fait la distinction entre le texte et le discours. Pour lui, le premier relève de l'abstrait et doit être étudié dans le cadre d'une théorie. Quant au second, le discours, il relève du concret et est produit dans des situations d'interaction effectives.

Les stratégies discursives d'Adam se rapportent aux procédés relevant de la structure compositionnelle des énoncés « stratégie narrative, descriptive, explicative et argumentative ». Chaque type a son noyau central ou force essentielle. Par exemple, la

stratégie argumentative exige du destinataire d'entrer dans le jeu de l'argumentation tout en présentant ses raisonnements, alors que la stratégie explicative permet de son côté au locuteur « de se donner pour celui qui n'évalue pas ce dont il parle, mais qui en déploie en toute objectivité l'intelligence ». (1992 : 134).

Pour Adam, les stratégies discursives des situations communicationnelles sont actualisées et mises en jeu selon une configuration spécifique dans un discours adressé à un lecteur ou à un auditeur. Il définit l'argumentation narrative comme un *processus dialogique*. L'énonciateur déploie un ensemble d'activités pour anticiper l'interprétation du récepteur.

Adam établit la distinction entre les stratégies de production et les stratégies de compréhension. Le processus de production vise un effet et est toujours lié à une situation dialogique. Selon Adam, l'interprétation intervient dans le processus de production, le processus de compréhension est la « découverte d'une visée de l'énonciateur narrateur » (1992 : 186) Cette définition est associée au concept de cohérence. Selon Adam, un texte est « jugé cohérent par le destinataire quand celui-ci reconnaît une intention maintenue de bout en bout » (1992 : 186). La coopération entre le narrateur et l'interlocuteur est une des stratégies discursives d'Adam. Tout énonciateur cherche à produire un effet chez son auditeur, l'énonciation fait preuve d'un comportement coopératif qui se trouve à la base de l'interprétation.

Enfin, il ne faut pas oublier la dimension pragmatique qui, selon Adam, permet de saisir la *tension inhérente* de toute activité de production et d'interprétation d'un discours. Les structures textuelles doivent être mises en rapport avec les activités correspondantes; les séquences narratives et la narration, les séquences descriptives et la description...etc.

Le discours politique

L'efficacité du discours politique réside dans son capacité de mobilisation du langage pour signifier le pouvoir. À travers l'échange d'informations, les acteurs politiques s'incarnent dans leurs discours, ils apparaissent en situation de discours à l'assemblée

nationale, dans des conférences de presse ou dans les entrevues. Les mots leur servent comme outil d'orientation des attitudes et d'obtention du soutien des citoyens. « Dans les sociétés démocratiques, faire de la politique consiste essentiellement à parler » Yves Michaud, (2003 : 177).

Dans son livre *Pour comprendre le discours politique*, Monière (2009) décrit les caractéristiques et les fonctions du discours politique.

Pour les caractéristiques, Monière en distingue quatre qu'il considère essentielles:

- 1- *Le discours est public*, dans le sens où il est soumis à l'exigence de prudence et de contrôle. Monière montre à travers quelques exemples que les politiciens n'ont pas la liberté de s'exprimer à n'importe quel moment et ouvertement devant leur public où tout peut être rapporté et interprété différemment.
- 2- *la fonction politique est électorale*. En tant qu'élu par une population diversifiée, le politicien est obligé d'adopter un discours *fait de généralités* et qui s'adresse indistinctement à l'ensemble de ces catégories d'électeurs.
- 3- *le politicien doit ménager l'avenir et gérer l'incertitude, et ce*, en présentant des plans et en évitant les engagements datés. Ils jouent sur des objectifs généraux et évitent d'être coincés dans une attitude tranchée.
- 4- *le politicien cherche à plaire*, et ce, dans le but de séduire son public. Il accepte de figurer dans les médias parce qu'il est convaincu que son existence dépend de *sa notoriété*. Pour persuader l'électeur et obtenir son soutien, il simplifie son message et emploie des *formules chocs*.

Quant aux fonctions du discours politique, Monière en distingue cinq principales :

la fonction générale consiste à *effectuer la régulation des conflits* dans la société. Sur la base du dialogue, le discours politique structure les relations de *pouvoir, d'influence et d'autorité*. La deuxième fonction est *la structuration de l'identité*. Quand on représente un groupe, on parle souvent en son nom ; parti, gouvernement ou la nation. Pour donner du poids à ses paroles, le représentant tend à utiliser le 'Nous' pour désigner son groupe. La troisième fonction consiste à *définir les situations*. Le discours souvent informe et explique l'évènement. *Ce sont les catégories du langage qui servent à interpréter la réalité politique*. La quatrième fonction est *la légitimation du pouvoir*, le rôle essentiel du discours politique étant de

légitimer le pouvoir. Par ses explications et ses justifications, le politicien légitime les décisions du gouvernement ou de son parti. La dernière fonction selon Monière est la fonction de *mystification*. En cachant certains aspects de la réalité, le politicien opère une mystification. Cette mystification peut être, selon Monière, *générique* (montrer qu'il maîtrise la situation) ou *particulière* (par la dissimulation de l'information ou l'ambiguïté).

Les stratégies du discours politique

Le discours politique entre contraintes et stratégies. Charaudeau (2005)

Avant de décrire les stratégies discursives du discours politique, Charaudeau met l'accent sur les contraintes imposées par la situation de communication. « Quand on parle, on n'est jamais totalement libre » (2005 : 39). Pour lui toute personne qui parle est contrainte par les *normes et fonctions langagières* que l'être humain a en commun avec son groupe. La liberté se trouve seulement dans la manière avec laquelle on décide de procéder ou de *la mise en scène discursive*. Parmi les contraintes qui structurent la situation communicationnelle, vient en premier lieu *le dispositif d'interaction*. Par l'intermédiaire de ce dispositif, Charaudeau désigne ce qui structure la situation dans laquelle les échanges langagiers ont lieu tout en les organisant selon les places qu'occupent les partenaires de l'échange. C'est la référence qui garantit une partie de la signification du discours politique et qui assure la bonne interprétation de tout énoncé.

Le schéma du dispositif dans le modèle de Charaudeau comprend comme composantes essentielles quatre instances : des instances politiques et adversaires. Ces instances représentent *le pouvoir de faire* (décision, action) et *le pouvoir de penser* (manipulation). C'est le *lieu de gouvernance*. *L'instance citoyenne* qui a porté au pouvoir les dirigeants politiques. À leur tour, ces dirigeants ont des obligations envers les citoyens. C'est le lieu où l'on juge et où se construit l'opinion rétroactive des faits et du discours politique. C'est un rapport réciproque *d'influence mais de non gouvernance*. Enfin, *l'instance médiatique* qui se trouve aussi hors gouvernance, mais qui établit le lien entre l'instance politique et l'instance citoyenne.

En diffusant l'information en réseaux, l'instance médiatique construit ses cibles, exerce son influence et agit selon sa position. *L'identité et la légitimité* constituent, selon Charaudeau, la deuxième contrainte du discours politique. L'identité de l'acteur politique se réfugie dans sa légitimité d'être socialement présent sur scène ainsi que du contenu de son discours. « C'est dans l'identité sociale du sujet politique que se joue sa légitimité » (2005 : 50). En général, la légitimité reflète un mécanisme de *reconnaissance* où est acquis un droit à exercer l'autorité ou une force quelconque. *Légitimité et souveraineté politique* font référence à une représentation. L'acteur se présente comme un délégué du parti ou du groupe qu'il représente. Il agit au nom d'une entité qui l'a autorisé à parler en son nom. La position de souveraineté ou de puissance est incluse dans le discours rapporté par le représentant.

À l'origine de la légitimité politique, Charaudeau distingue trois types *d'imaginaire social* : A- *La légitimité par filiation* c'est le cas d'un héritage social, par le fait d'appartenir ou d'être membre d'un certain groupe dont on a hérité des principes et de l'exécution des charges nationales ou locales. Par exemple, le fondateur d'un parti politique confie à son fils ou à un fils spirituel la responsabilité de ce parti. Ensuite, la personne acquiert sa légitimité de représenter socialement les intérêts de ce groupe. B- *La légitimité par formation* qui s'obtient par l'occupation des postes de responsabilité prestigieux ou par les grandes écoles spécialisées dans le domaine. Charaudeau nous rappelle l'idée traditionnelle selon laquelle le peuple doit être gouverné par *les élites*. C- *la légitimité par mandatement*, cette légitimité consiste en ce que le peuple prenne le droit de se gouverner pour son propre bien : « Une légitimité fondée sur l'égalitarisme et le droit des individus à se construire une destinée collective qui s'oppose à toute souveraineté autarcique. » (2005 : 56). Cette légitimité exige plus tard une délégation à des mandants pour parler au nom du peuple.

En ce qui regarde les stratégies du discours politique, Charaudeau cite les stratégies suivantes : 1- *Des stratégies de paraître*, qui concernent la position double du politicien. D'une part, il doit convaincre de l'excellence de son projet politique et d'autre part, faire *adhérer* les citoyens à ses valeurs. C'est ce que Charaudeau appelle la *double entité discursive*. La première entité présente *le politique* (la constitution d'une pensée) la

deuxième présente *la politique* (la gestion du pouvoir). 2- *la persuasion entre émotion et raison*. L'homme politique oscille toujours entre ces deux pôles, et il joue parfois sur l'émotion pour gagner la sympathie des audiences. Cependant, le plus souvent il a recours à la voix de la raison pour les persuader. 3- *Des stratégies à orientations diverses*. Pour attirer la faveur du public, le politicien utilise des stratégies discursives qui dépendent de plusieurs éléments (son identité sociale, sa perception de l'opinion public, la position des autres acteurs politiques) d'où la diversité de ses orientations pour défendre ses idées ou attaquer ses adversaires. 4- *La construction de l'image de soi*. Il serait idéal pour l'homme politique d'arriver à se constituer en *effigie* (symbole, buste).

Cette stratégie a toujours du succès dans le monde Arabe, où les leaders tendent à se représenter comme des images, des symboles, des hommes ou des rois qui ont marqué l'histoire de leur pays. L'Égypte ne fait pas exception et ses leaders cultivent leur image avec soin afin de projeter force, détermination et autorité. Ces qualités sont perçues comme l'expression d'une compétence supérieure et suscitent l'admiration et l'adhésion du peuple. Les autres stratégies présentées dans ce développement sont également utilisées selon les circonstances et le contexte politique du moment, mais «La construction de l'image de soi» est la seule qui ait un caractère d'universalité chez les hommes politiques et de constance au travers des époques.

L'éthos comme miroir citoyen consiste à ce que l'image des gouvernants est censée correspondre aux attentes des gouvernés. 5- *La dramatisation du discours* est une des stratégies discursives, dans la mesure où les émotions appellent à des situations sociales. Pour séduire, on tend à déclencher des sensations ou des comportements qu'on peut utiliser à des fins politiques. Ex : rappeler aux citoyens les circonstances d'un massacre, d'une catastrophe ou d'un accident, etc. 6- *La disqualification de l'adversaire* est une stratégie souvent mise en œuvre à l'aide des médias. En position d'avoir à combattre son adversaire, le politicien essaie de montrer la faiblesse de son argumentaire ou le danger que peut comporter la réalisation des projets de son adversaire. 7- *la question du choix des valeurs*. Selon Charaudeau, il s'agit d'une stratégie difficile à laquelle le politicien doit porter attention. Ce n'est pas simplement le choix des valeurs (modernité, tradition, justice), c'est la manière de les présenter en public qui importe et d'être en mesure de les

rattacher aux besoins des citoyens. 8-*les conditions et la force des argumentations*. L'importance des argumentations réside dans leur perspective persuasive. Il s'agit de montrer la force de la raison « l'enjeu n'est pas ici de vérité mais de véracité ». (2005 : 79).

B- *La persuasion politique entre perversité et mentir vrai*. Le mensonge sur la scène politique est un acte de langage qui, selon Charaudeau, obéit à trois conditions : (i) le sujet parlant dit le contraire de ce qu'il croit, ii) Il est conscient qu'il ment, c'est un mensonge volontaire et iii) Il doit montrer qu'il croit ce qu'il dit. Cette relation entre locuteur et interlocuteur recouvre l'enjeu du mensonge politique. Les cas de mensonges politiques exigent quelques stratégies : 1-*stratégie du flou*, faire des déclarations générales et imprécises. 2-*Stratégie du silence*, l'absence de prise de parole. Une action qui a eu lieu sans commentaires, sans déclarations. 3-*Stratégie de la raison suprême*, ou la raison d'État, il s'agit de sauver le peuple en gardant les secrets au nom de l'intérêt commun. 4-*Stratégie de dénégation* ou de faux témoignage, nier la connaissance des choses ou des personnes, cette stratégie vient pour compléter une stratégie de *détournement de la vérité* pour ne pas impliquer des individus dans des problèmes de corruption, par exemple.

Le discours politique entre tactique et stratégie. Christian Le Bart, 1998

Le discours politique est de nature foncièrement *tactique* pour Christian Le Bart, parce qu'il n'est jamais produit à l'improviste. Il est rare que l'homme politique se retrouve soudainement dans une situation de prise de parole. Dans la très grande majorité des cas, celles-ci sont bien planifiées avant la prise de parole. Parmi les tactiques que Le Bart cite on distingue : 1- *Parler au nom de la majorité silencieuse* : ce qui donne l'occasion aux acteurs politiques d'imposer des modèles de comportements pour acquérir le statut d'évidence. 2-*S'attribuer les événements positifs* tout en essayant de s'échapper de la responsabilité des événements négatifs. 3- *Recourir au répertoire de (mots-clefs) propres au courant qu'il représente* (immigration, chômage, éducation, etc.) 4-*Utiliser les expressions du sens commun* : ces expressions sont, selon Le Bart, toujours

disponibles et réfèrent souvent à une autorité (l'État refuse cette situation, le gouvernement prendra des mesures, etc.)

Le Bart croit que l'exercice de préciser *les stratégies* du discours politique est très difficile. Chaque production discursive peut donner lieu à une analyse stratégique. Le Bart cite quelques stratégies générales adoptées par les politiciens comme : *l'hyper correction* : où les locuteurs s'entraînent et déploient un effort pour mieux parler. *L'hypo correction* : où les locuteurs vont faire l'inverse, dans le but de montrer une attitude de spontanéité (ne pas prononcer le ne de la négation) ou pour séduire un public spécifique, *cette stratégie permettant de "faire peuple"*. Ils peuvent aussi adopter la stratégie du *ninisme* (suggérer une troisième solution raisonnable comme compromis entre les extrêmes que sont par exemple *le socialisme et le libéralisme*). *L'archaïsme* ou l'erreur de communication, « le choix d'une modalité désuète d'échange avec le lecteur » est, selon Le Bart une stratégie qui a pour but de donner une image plus sincère et audacieuse.

Denis Monière et l'analyse de contenu du discours politique

L'approche proposée par Denis Monière est celle dont nous sommes le plus directement inspirée pour la réalisation de cette étude.

L'auteur considère l'analyse de contenu comme étant un exercice inconsciemment pratiqué par les individus. À chaque fois que le récepteur entend un message, il essaye de décoder et de comprendre ce que les autres essayent de transmettre. Les critères de sélection jouent un rôle important dans ce type d'analyse, un même message pouvant être différemment interprété par deux personnes. Selon Monière, le but de l'analyse de contenu est de produire une explication *intersubjective* d'une communication, le sens d'un message doit être interprété *indépendamment* de la *subjectivité* du récepteur qui décode le message. C'est plutôt une description du contenu du discours. Monière explique que la première étape consiste à classer les éléments composant une communication selon une grille d'analyse. Ensuite, on calcule la fréquence des occurrences des éléments de chaque catégorie.

La logique de Monière repose sur deux postulats : 1- *la fréquence est le mode de jugement de l'importance des éléments de contenu*. Pour la neutralité de l'analyse, il serait important de procéder par le calcul des fréquences des éléments. Cette manière mène à une interprétation exhaustive et précise. 2- *le contenu du message reflète les caractéristiques de celui qui l'émet*. L'analyse de contenu fournit des connaissances sur l'émetteur, sa personnalité, son idéologie et sa position sociale.

Pour bien procéder à l'analyse de contenu, Monière définit quelques concepts fondamentaux : *objectif* (si d'autres chercheurs pratiquent une analyse, ils arrivent au même résultat). *Systematique* (présenter les faits qui confirment l'hypothèse et ceux qui la contredisent). *Quantitative* (la quantification rend compte de l'importance d'une catégorie en mesurant sa fréquence). L'analyse qualitative vient compléter l'analyse quantitative à l'aide des indicateurs d'absence ou de présence des thèmes dans un discours.

Définir une problématique de recherche est une étape essentielle dans l'analyse de contenu selon Monière. Au départ de l'analyse, le chercheur doit définir clairement sa problématique ou question de recherche. Cette question peut être de nature théorique ou pratique (les effets du média sur l'électeur, la presse ou le rôle de la femme au parlement). Ensuite, *la construction du corpus*, le choix du corpus se fait en fonction des questions de recherche. Il faut choisir des sources pertinentes qui produiront des résultats intéressants; l'analyse doit justifier la sélection du corpus. *L'étendue du corpus* doit être déterminée, la durée d'un évènement où une période historique marquante. Pour réduire les coûts d'une étude. Monière suggère la technique de l'échantillonnage avec un critère fixe (les diffusions de tous les jeudis durant les élections par exemple). *Le choix de la source* est un critère important, dans le cas des journaux par exemple, Monière préfère ceux qui ont le plus grand tirage et s'intéressent à la politique. Pour évaluer et comparer on doit définir les unités de comptage, ces unités comprennent trois types : 1- *les unités linguistiques* (le mot, la phrase, le paragraphe) 2- *les unités sémantiques* (relever les principaux thèmes et les catégories conceptuelles) « On peut se servir des indicateurs lexicaux comme les adjectifs, les adverbes ou les verbes qui manifestent une connotation

ou qui qualifient le propos » (2009 : 3), *les unités physiques* (pour les journaux, nombre de lignes ou de centimètres colonnes, pour le média, le temps de présence à l'écran)

La construction des catégories d'analyse est liée à la problématique. Dans le but de traduire l'objectif de la recherche, les catégories d'analyse doivent être *exhaustives* et *mutuellement exclusives*. Pour l'analyse des journaux, Monière affirme clairement la nécessité « d'adapter la stratégie de recherche et de tenir compte des particularités du support écrit de communication » (2009 : 51). Le contenu rédactionnel, le contenu éditorial, les titres des articles et l'iconographie sont des dimensions différentes que l'analyse des journaux permet de traiter. L'analyse peut être appliquée avec ou sans codification, Monière présente *l'article* comme unité d'analyse et indique les critères d'identification de cet article : (le thème, la situation de l'article, l'origine de l'article, le type, le contenu iconographique, le titre, les acteurs politiques et l'orientation).

Le discours médiatique et l'idéologie : Van Dijk (2004)

La notion d'*idéologie* est souvent utilisée dans le contexte de l'étude du discours médiatique et du discours politique. Parmi les études qui ont fructueusement mis en relation la politique, l'idéologie et le discours, se trouve l'étude de Van Dijk (2004). Avant de résumer son point de vue sur la question, nous présenterons quelques définitions du concept d'*idéologie*. Le dictionnaire philosophique de Foulquié (1982) le définit comme « *la science des idées au sens le plus général de ce mot, c'est-à-dire des états de conscience.* » Marx et Engels ont présenté une approche critique de l'idéologie inspirée de la distinction des classes sociales selon le capitalisme qui régnait à l'époque, notamment dans *L'idéologie allemande*. Ils considèrent l'idéologie comme *un fait social*, ou *une conscience faussée* constituée par la classe à laquelle on appartient. Destutt de Tracy (2012) est le premier philosophe français qui introduit l'idéologie comme étant une science dont l'objet d'étude est *les idées*. Cette notion fut utilisée à l'époque pour référer aux systèmes de croyances politiques.

Van Dijk considère l'idéologie, dans le domaine politique, comme un outil de maintien et de consolidation du pouvoir que les politiciens utilisent pour légitimer les inégalités économiques et sociales. Sa conception particulière de la notion d'idéologie se

résume dans sa définition « Une idéologie est le fondement des représentations sociales partagées par un groupe » (2004 : 74). Partant de ces croyances idéologiques stockées et engendrées dans leur mémoire, les individus réagissent dans leur vie sociale. Van Dijk confirme que les idéologies ont une portée sociale et cognitive. Il introduit le terme *Modèles mentaux*, pour désigner l'effet des idéologies dans l'esprit humain, ces modèles mentaux construits par les idéologies sociales contrôlent le discours, l'interaction et d'autres aspects de la vie en société. Ce qui importe cependant pour nous est la relation hiérarchique postulée par l'auteur entre les modèles mentaux et le langage : « De façon réciproque, c'est par les modèles mentaux que les discours peuvent influencer les représentations sociales et les idéologies et les reproduire » (2004 : 81).

Van Dijk nous présente une théorie *multidisciplinaire* et *sociocognitive* des idéologies, nous en citerons quelques propriétés :

- Les idéologies constituent la *base axiomatique* des représentations sociales d'un groupe.
- Elles contrôlent, à travers les *modèles mentaux*, les discours des individus et les pratiques sociales
- Les idéologies constituent la ressource nécessaire à *la coopération*, la *coordination* et *la cohésion* au sein de la société.
- Les idéologies ont une double facette, sociale et cognitive.
- Il existe une relation réciproque entre les modèles mentaux (les idéologies) et les pratiques sociales (discours).

Dans le champ de la politique, Van Dijk estime qu'une telle approche est pertinente, car la politique est le terrain de prédilection où s'exerce l'idéologie dans une société. « Si un domaine social est idéologique, c'est bien celui de la politique. Ce n'est pas surprenant puisque c'est le lieu par excellence où des groupes s'opposent et où pouvoir, lutte et intérêts sont en jeu » (2004 : 81).

Dans le chapitre suivant, nous présenterons le climat sociopolitique en Égypte, aussi bien que les idéologies pratiquées dans la presse nationale – gouvernementale– et la presse privée de l'opposition. Nous expliquerons comment le discours politique peut

rendre les idéologies observables, exprimées et formulées. Ce qui nous aidera à circonscrire les idéologies dominantes, les stratégies discursives et les contraintes professionnelles adoptées dans les deux types de presse.

Chapitre II

Histoire contemporaine de l'Égypte et de la presse écrite nationale

Introduction

Dans le chapitre précédent, nous avons présenté les concepts généraux du cadre théorique pertinents pour notre recherche. Ces concepts ont aidé à nous situer dans le champ de la recherche de l'analyse du discours journalistique, notamment l'analyse de contenu du discours politique. Notre corpus, constitué de 40 textes de la presse égyptienne, reflétera l'état social et politique de l'Égypte. La durée temporelle s'étendra pour couvrir la date de début et le déroulement du soulèvement populaire égyptien de 2011 qui a mené à la chute du président Moubarak.

Le deuxième chapitre sera subdivisé en trois sections. La première présentera un bref aperçu historique de la société égyptienne contemporaine depuis la fin de l'occupation britannique et l'avènement de la république, jusqu'à la chute de Moubarak. D'abord on traitera de la période de Nasser et de l'indépendance de l'Égypte. Ensuite, on présentera la période de Sadate et l'ouverture économique. Enfin, nous examinerons la longue présidence de Moubarak, de 1981 jusqu'à sa chute en 2011.

La deuxième section expliquera les idéologies propres à chaque phase de l'histoire contemporaine de l'Égypte (Nasser, Sadate et Moubarak). Comment ces idéologies ont-elles influencé les médias et la presse écrite ? Dans quelle mesure les médias et la presse écrite ont-ils été limités, dans leur perception de la réalité, par les idéologies officielles ?

La troisième section sera consacrée à la presse écrite et son état avant le soulèvement de 2011. Nous aborderons les origines de la presse égyptienne, la censure et la liberté d'expression de divers points de vue. Nous exposerons les valeurs journalistiques favorisées par la presse nationale. Nous montrerons comment les médias ont été contrôlés par l'État, qui voulait en faire un outil de promotion du gouvernement et de ses politiques. Nous finirons par présenter la presse indépendante, ses débuts, ses

pionniers, les obstacles qu'elle a rencontrés et son rôle dans la sensibilisation du citoyen égyptien.

Aperçu historique de l'Égypte contemporaine (1952- 2011)

Depuis 1914, l'Égypte contemporaine a connu plusieurs régimes, d'abord le sultanat, puis la monarchie et enfin la République. Le sultanat et la monarchie ont évolué sous le contrôle britannique, la Grande Bretagne ayant occupé l'Égypte dès 1882. Le régime actuel est républicain, résultat de la révolution de 1952.

Nasser et l'indépendance de l'Égypte (1952- 1970)

Pour la première fois, depuis l'époque des pharaons, l'Égypte est gouvernée par des Égyptiens. Le mouvement des Officiers libres renverse le roi Farouk, l'allié des Anglais, et met fin à soixante-dix ans d'occupation britannique.

L'origine sociale des Officiers libres est la petite bourgeoisie. Cette classe moyenne a droit à l'admission à l'académie militaire après le traité de 1936 qui prévoit, entre autres, le renforcement de l'armée. La plupart sont des amis qui ont servi ensemble. Jamal Abdel Nasser est le fondateur du comité révolutionnaire et sera Président de la République. Anwar El Sadate succédera à Nasser à la présidence en 1970. Abdel Hakim Amer deviendra maréchal et se suicidera après la défaite de 1967. Zakaria Mohiédine sera ministre de l'Intérieur, puis président du Conseil. Le petit groupe a fondé une société secrète visant la libération de la patrie de l'occupation britannique et du roi Farouk. Nasser était le cerveau organisateur et unificateur de ce mouvement.

L'établissement de la justice sociale, la fin de la colonisation britannique, l'instauration de la démocratie, la réforme des institutions politiques et la formation d'une armée nationale, tels sont les piliers du programme des Officiers libres. Dès que le véritable pouvoir fut détenu par le Conseil de Révolution, les Officiers libres ont préféré un porte-parole respecté pour prendre la tête du mouvement. Ils ont choisi le général Mohammad Naguib, pas jeune, sympathique et populaire. Au début Nasser reste dans l'ombre; il n'a que trente-quatre ans et est peu connu. En 1954 il écarte Naguib et prend

le pouvoir. Nasser est généralement considéré comme l'une des figures politiques les plus influentes et les plus célèbres dans l'histoire et la politique arabes du XX^e siècle. Son mouvement a inspiré plusieurs dirigeants des pays arabes, tels Kadhafi en Libye et les militaires en Algérie et au Soudan.

Représentant une nouvelle ère au Moyen-Orient, Nasser nationalise la compagnie qui gère le canal du Suez, un acte qui fait de lui un héros anti-impérialiste dans le monde arabe. Il inaugure une nouvelle époque en Égypte marquée par la modernisation, les réformes socialistes et la construction du haut barrage d'Aswan.

Le nationalisme de Nasser

Al Qawmiya al arabiyya ou le nationalisme arabe est basé sur la reconnaissance que les Arabes constituent une nation. Il s'agit d'affirmer l'identité arabe, caractérisée par l'histoire, la culture et la langue communes. Le projet du nationalisme arabe reste flou jusqu'aux années 1950. Les nationalistes expriment des aspirations politiques et sociales, mais pas nécessairement une stratégie.

Nasser devient le porte-parole du nationalisme arabe. Il incarne l'espoir de l'union des pays arabes dans un seul État qui serait régi par trois grands principes : « la liberté, le socialisme et l'unité ». Il reste célèbre pour sa vision nationaliste incarnée dans l'idéologie du *nassérisme*. Le nassérisme jouit d'une haute estime auprès des élites politiques et de presque tout le monde arabe pendant les années 1950 et 1960.

Au début des années 1960, le nationalisme prend une coloration socialiste. Nasser veut faire de la masse populaire des ouvriers et des paysans le fondement de la société. Le « socialisme scientifique » est donné comme constituant la base de la Charte d'action nationale (mai 1962), laquelle promeut la planification économique, le dirigisme et la redistribution des richesses. Elle témoigne d'une réflexion sur l'expérience égyptienne pour apporter des solutions aux troubles économiques et sociaux qu'affronte le pays à l'époque. La Charte est influencée par le marxisme. Selon la Charte, les travailleurs agricoles peuvent devenir propriétaires de la terre avec une limite de 100 feddans par personne. Par ailleurs, une loi garantit à chaque diplômé universitaire un emploi au gouvernement. Le parti qui doit appliquer la Charte est l'Union socialiste arabe. Il sera

composé de nouveaux cadres socialistes formés dans la vie politique, un parti d'élite et un parti de masse.

Nasser diffuse une idéologie inspirée du socialisme : le rejet de l'intérêt personnel et la priorité de la solidarité nationale. La dignité nationale vient au premier rang. Cependant la politique intérieure demeure d'une importance assez limitée. La démocratie promise en 1952 n'est pas au rendez-vous et le pouvoir est centralisé entre les mains de Nasser. Les assemblés d'ouvriers et de travailleurs n'ont pas les moyens d'agir et leur rôle demeure marginal.

La révolution politique de Nasser ne peut empêcher une dégradation sociale. Malgré l'élan industriel, l'Égypte continue à connaître un des taux de croissance démographique parmi les plus élevés au monde. Les pauvres demeurent pauvres et l'analphabétisme n'est toujours pas vaincu.

Sur le plan politique, Nasser joue tous les rôles. Il est le président de la République, le Premier ministre et le secrétaire général de l'Union socialiste arabe. Tout ce qui n'est pas nassérien est marginalisé. Nasser fait face à différentes formes d'oppositions, comme, au début, le Wafd et le mouvement des communistes égyptiens qui s'étaient opposés à la Révolution de 1952. Ensuite, vient l'opposition des Frères musulmans qui était la plus menaçante, un mouvement regroupant plus d'un million de membres à l'époque.

En plus de la défaite de 1967, plusieurs usines tournent au ralenti et la croissance économique est bloquée. Le problème démographique et les effets de la défaite mettent en péril le projet nassérien. Celui-ci exigeait un développement industriel, agricole et économique pour améliorer les conditions de vie des Égyptiens.

Sadate et l'*infitah* (1970- 1981)

Successeur de Nasser, un de ses collègues du mouvement des Officiers libres, Anwar el Sadate, instaure une nouvelle voie politique et économique en Égypte. Il devient le Président de l'Égypte dès le décès de Nasser en 1970 et le demeure jusqu'à son

assassinat en 1981. La transformation politique menée par Sadate vise un modèle libéral occidental. Le modèle sadatien s'appelle l'*infitah* ou l'ouverture économique. Sa vision du libéralisme économique fait de l'Égypte une cible de pillage organisé (Dergham, 1988). Le régime favorise le principe du « laissez piller laissez fuir », un principe qui, sur le long terme, contribue au ralentissement économique du pays. « La corruption s'était répandue du sommet à la base de la pyramide sociale égyptienne » (Dergham cité par Haykal, 1988, p.264). Cette situation économique est accompagnée d'autoritarisme politique.

Sur le plan politique, Sadate effectue un changement radical dans le régime nassérien. Il remporte l'épreuve de force en mai 1971 et élimine ses rivaux politiques. Sadate entre en conflit avec la gauche nassérienne en ce qui concerne la reprise des combats avec la partie israélienne. Il abandonne l'orientation socialiste, favorise la renaissance de l'islamisme et l'utilise comme outil de lutte contre la gauche nassérienne.

L'Union soviétique n'est plus l'alliée d'autrefois. Sadate expulse les conseillers militaires soviétiques en 1972. L'Égypte s'oriente vers les États-Unis. Sadate adopte la vision pluripartite ; l'ouverture n'est pas seulement économique mais aussi politique. Une nouvelle ère politique commence en Égypte. Le parti socialiste unique est scindé en plusieurs partis politiques contrôlés. Il y a aussi des courants islamistes. Trois grandes tendances sont actives: la gauche, la droite et le centre. Au début, Sadate est le leader du parti de Nasser, « l'Union arabe socialiste », devenu formation du centre. Ensuite, en 1978 le nom est changé à « Parti national démocrate ». Considéré comme le parti officiel du gouvernement, le PND garde le même nom jusqu'à la chute de Moubarak en 2011.

Un véritable tournant s'opère dans l'évolution de la vie politique de l'Égypte. Le changement dans les principes, les convictions et les idéologies va être révélateur de certaines ambiguïtés. C'est à la suite de la guerre de 1973 qu'Anwar El Sadate conduit le changement radical dans la vie politique. En revanche, les libertés publiques sont très limitées.

L'accord de *Camp David*, signé en 1978 entre Sadate et le Premier ministre israélien Menahem Begin dans le cadre de la médiation américaine divise l'opinion

égyptienne entre opposants et partisans. Pour la première fois, l'Égypte renonce, à contrecœur, à son rôle de « sœur aînée » des pays arabes et conclut un accord de paix avec Israël. Les relations du Président de l'Égypte avec les chefs d'État arabes s'enveniment.

Les dernières années de Sadate se déroulent dans un climat troublé. Au début, il favorise une orientation islamique du pays, au grand mécontentement des Coptes Égyptiens, entre autres. Cependant, les islamistes ne se contentent pas de ces transformations ; ils sont toujours en désaccord avec le régime sadatien. Ils entreprennent des actions armées contre le gouvernement et Sadate répond par des méthodes répressives. En 1981, une vague d'arrestations atteint des écrivains, des journalistes, des politiciens, des communistes, des nassériens et des étudiants. Les opposants sont emprisonnés. Sadate fait également assigner le pape Chenouda III à résidence et arrête des représentants de l'Église copte. Environ 1 600 personnes sont arrêtées.

Un mois plus tard, Sadate est assassiné durant la parade militaire du 6 octobre. L'assassinat est perpétré par des membres de l'organisation *Jihad islamique*. S'opposant à l'accord conclu avec Israël, cette organisation approuve une *fatwa* (un avis qui autorise une action selon la Charia islamique) de l'assassinat du président. Le vice-président Hosni Moubarak, blessé à la main durant l'attaque, lui succède et reste au pouvoir pendant trente ans.

Moubarak et la façade démocratique (1981- 2011)

Lors d'une élection présidentielle anticipée, Hosni Moubarak, conformément à la constitution, devient Président de l'Égypte et du Parti national démocrate. Il est réélu en 1987, 1993, 1999 et 2005 avec des pourcentages discutables et sans concurrent. Un régime présidentiel autoritaire domine la vie politique en Égypte. Le retour au système du parti unique et la faiblesse des partis d'opposition caractérisent sa présidence.

Diplômé de l'Académie de l'armée de l'air en 1950, Moubarak occupe différents postes de commandement et poursuit une carrière militaire. Il ne joue aucun rôle politique dans le coup d'État militaire de 1952 ou dans le régime de Nasser. Il est envoyé en Union soviétique pour des stages de formation, nommé chef d'état-major en 1969, puis

commandant en chef en 1971. Son rôle dans la guerre contre Israël, en octobre 1973, lui vaut d'être promu général, puis d'être nommé par Sadate en 1975, à la Vice-présidence de la République

Dans son livre *Moubarak et son époque*, Mohammed Hassanein Heikal (2012), le célèbre journaliste égyptien, dévoile plusieurs aspects de la personnalité de Moubarak. Moubarak n'était pas connu, selon Heikal, pour son intelligence. C'était un militaire, chef de l'aviation, obéissant aux ordres. Manquant d'esprit politique, selon Heikal, Moubarak était incapable de capter le fond d'une conversation. Lors d'une rencontre personnelle, l'écrivain Mahmoud Al-Saadani lui a demandé les sentiments qu'il éprouvait d'être assis à la place de Nasser, de Saladin et de Mohamad Ali ? Moubarak a bien regardé la chaise sur laquelle il était assis, puis il a répondu : « Si elle te plaît, tu peux la prendre ! ». (Traduction de Amr Zoheiri, *Al Ahram hebdo*, 19 septembre 2012)

Dans son article « Comment Moubarak a pu gouverner l'Égypte pendant trois décennies » (*Al Bayan*, 4 novembre 2011, p.6), l'écrivain et journaliste Moghazy El Badrawi souligne qu'il est bien connu que Moubarak ne possédait aucun élément de charisme ou de leadership. Il aurait été ignorant de la vie politique comme de la vie culturelle. Selon Moghazy, Moubarak n'a probablement jamais lu un livre, même pas le Coran. Dans son discours, il a toujours recours à des vocables familiers et populaires. Son discours suscite rires et moqueries. Pour Moghazy, la personnalité de Moubarak réjouit les Etats-Unis et Israël. Après l'arrêt des conflits avec Israël, un homme sans expérience politique est requis, un Président qui ne sait pas négocier, qui ne résiste pas, qui n'exerce pas de pression et qui fait ce qui lui est demandé. D'après Moghazy, Moubarak est entouré d'institutions et de personnes qui ont les mêmes intérêts, de sorte que Moubarak est isolé de son peuple.

Moubarak, qui n'est pas connu sur la scène internationale, devient néanmoins *le médiateur incontournable* entre Palestiniens et Israéliens, et entre Occidentaux et Arabes. Moubarak est souvent impliqué, lors des conflits israélo-palestiniens dans les négociations entre les deux factions. Mais, ses positions sont généralement considérées

comme pro-israéliennes, ce qui soulève une vague de condamnations des politiciens et des activistes égyptiens et arabes.

Pour la politique intérieure, le régime de Moubarak pratique la libéralisation contrôlée. Les traits structurels du régime sont déterminés par le pouvoir exécutif dont le sommet est le Président. Le cadre juridique, censé régler l'action politique, a pour effet de contrôler les pratiques politiques et de restreindre les droits publics. Dans ce climat de liberté limitée, les partis politiques sont affaiblis et marginalisés.

Le *dialogue national* est un mécanisme mis de l'avant par Moubarak en 1992 pour permettre la participation de toutes les parties de la société à la vie politique. De fait, le dialogue a pour but de promouvoir la stabilité du régime, de légitimer ses orientations économiques et de soutenir ses pratiques politiques. Les projets de réforme prennent beaucoup de temps à se réaliser, et le peuple attend de voir les résultats économiques et politiques.

L'état d'urgence, décrété après l'assassinat de Sadate, reste toujours en vigueur. Selon cette mesure, la police jouit d'une autorité complète et sans restriction en matière d'arrestation de suspects, d'interrogation et de détention. Tout ce qui menace la stabilité du régime est soumis à la loi d'urgence.

En 1997, le gouvernement Moubarak obtient la faveur des Égyptiens lorsqu'il confronte la montée du fondamentalisme islamique et réprime le terrorisme des groupes Jamaa Islamiya. Suite à l'attentat de Louxor contre des touristes, Moubarak commence à promouvoir la théorie de la stabilité. Désormais, ce vocable figure partout. La popularité de Moubarak et de son régime sécuritaire augmente avec le temps face au danger du terrorisme. À cette époque, on n'ose pas critiquer la loi d'urgence, perçue comme un gage de stabilité.

Vers la fin des années 1990, Moubarak perd graduellement le soutien populaire. Il y a des rumeurs intenses concernant la corruption de son fils aîné Alaa et son implication dans le projet de privatisation de nombreuses entreprises égyptiennes. Son deuxième fils Gamal gravit les échelons du Parti national démocrate – le parti du

gouvernement – et semble se préparer à succéder son père, suivant le modèle syrien et jordanien.

Le 25 janvier 2011, jour de la police, des manifestations de masse hostiles au régime secouent l'Égypte, peu après la révolution tunisienne. Trois jours plus tard, Moubarak se résout à limoger le gouvernement, mais ne démissionne pas. Les manifestants jugent cette action insuffisante et déclarent que des élections équitables doivent être tenues.

Pour la première fois en trente ans, Moubarak nomme un vice-président le 1^{er} février 2011 et déclare qu'il complétera son cinquième mandat jusqu'en septembre 2011. Il affirme : « Je tiens à finir ma mission.... C'est sur cette terre que je vais mourir ». Mais les manifestants n'acceptent pas cette réponse. Le 10 février 2011, il annonce qu'il conserve son poste de Président de la République et transfère ses pouvoirs au vice-président, mais les manifestations continuent et s'accroissent

Finalement, le 11 février 2011, Hosni Moubarak quitte la capitale égyptienne. Le Vice-président annonce quelques heures plus tard que Moubarak démissionne de ses fonctions de président de la République. Le régime autoritaire qui s'appuyait sur l'armée cède à celle-ci la direction du pays.

L'Égypte moderne : trois présidents et trois idéologies

Dans cette section, nous exposerons l'idéologie dominante sous chaque présidence. Il est à noter que si l'Égypte passe de la monarchie à la République, ou du socialisme au libéralisme, l'autoritarisme est commun aux trois régimes. Il se déguise sous diverses formes. L'État, socialiste, moderne ou libéral, ne permet qu'une liberté limitée, et pratique la censure permanente. La liberté d'expression est la mesure des libertés publiques et du climat démocratique.

Le socialisme nassérien

Nasser est d'abord un nationaliste. Son idéologie politique est basée à la fois sur le panarabisme (l'union des peuples arabes) et le socialisme, donnant naissance au

nassérisme. Le socialisme nassérien dépend de l'union complète et effective de la nation et cette union doit englober toutes les couches sociales. À l'époque, on entendait partout la citation de Nasser « Iزالat el fawareq el tabaqiya » (éliminer les différences entre les classes sociales). Au départ, le but de Nasser était de briser la caste des grands propriétaires terriens et les membres de la famille royale, en redistribuant la terre par la voie d'une réforme agraire.

Le socialisme représente un courant politique très important dans le monde arabe dans les années 1950 et 1960. C'est la base idéologique de plusieurs partis et mouvements nationalistes arabes : le parti Baath, le parti nassérien et le Mouvement des nationalistes arabes. Le premier à employer l'expression socialisme arabe est Michel Aflaq, fondateur du parti Baath arabe socialiste. Il s'oppose à la colonisation des pays arabes, tout comme le Mouvement des nationalistes arabes. Leur programme favorise l'indépendance économique. Nasser distingue son socialisme du communisme. Le socialisme arabe dans sa version nassérienne était arabo-musulman, un socialisme qui n'est pas athée.

En revanche, on se heurte à des mesures de répression des libertés au plan politique. Les services de renseignement observent et surveillent tout le monde. Ce service est connu à l'époque par « les visiteurs de l'aube » (zowar al fajr) qui arrêtent les suspects tard la nuit. Les arrestations des Frères musulmans se poursuivent. Les partis politiques sont marginalisés et on instaure le système du parti unique, ce qui dénote une dictature politique.

Sous le régime de Nasser, tous les journaux égyptiens sont surveillés et censurés, surtout ceux qui ont été nationalisés en 1960. En réalité, c'est l'Union socialiste arabe qui contrôle et gère toutes les publications. Selon les pratiques de nationalisation des journaux, l'État possède les organes de la presse. L'Union socialiste est responsable d'autoriser la diffusion des journaux et les permis des journalistes pour exercer leur métier.

Sadate et le libéralisme mondialisé

En instaurant la politique d'ouverture économique, Sadate veut changer l'idéologie socialiste nassérienne. Le capitalisme libéral, dans son sens général, est défini comme un système économique qui découle des idées libérales. Ce système exige des principes selon lesquels l'économie du pays est gérée par des entreprises privées et le marché du travail doit être à son tour libéré. Les organismes publics de santé, éducation, eau, électricité, transports et communications doivent être privatisés. « La gestion du crédit doit être assumée par les intérêts privés, laissant l'occasion à la rencontre libre entre offre et demande de crédits de se former sur un marché monétaire et financier rationnel. » (Samir Amin, 2012 : 7-8). Si un pays souffre d'un déficit budgétaire, son gouvernement s'engage à une réforme économique, tout en empruntant sur le marché national ou à l'étranger.

Or, le régime de Sadate ne suit pas exactement ces principes. Les actifs possédés par l'État sont vendus à des hommes proches du pouvoir : des hommes d'affaires, des militaires et des hauts fonctionnaires. C'est ainsi que s'est formée une nouvelle classe possédante qu'Amin (2012) qualifie de capitaliste de connivence ou *raasmaliat el mahassib* (en arabe égyptien). Toutes ces pratiques sont qualifiées de corruption administrative et financière. Parmi les conséquences, Amin cite : « Les salaires réels pour la grande majorité des travailleurs non qualifiés et des qualifications moyennes se sont détériorés, par l'effet des lois du marché du travail libre et la répression féroce de l'action collective et syndicale » (p.9). L'écart social s'approfondit entre les employeurs et les employés. On atteste un nouveau type de bourgeoisie. Ces politiques rendent impossible la réduction du déficit budgétaire et de celui de la balance du commerce extérieur. Elles entraînent la dévaluation de la monnaie égyptienne et causent un endettement interne et externe.

Dans ce climat de corruption, les profiteurs bénéficient de la situation. Pour protéger leurs intérêts, il leur faut contrôler l'adversaire naturel ou potentiel des régimes politiques, à savoir les médias. Les interventions de l'État dans l'économie sont accompagnées d'interventions similaires auprès des médias.

Dans son livre, une historienne qualifie ainsi l'état des medias et la liberté d'expression à l'époque de Sadate:

« the liberal regime that had been promised did lift censorship from the mass media for a while, but it was once again restored to suppress any criticism of the president and his actions. Political platforms (manabir) had been formed at the first step towards creating political parties, which soon came into existence. However the parties, which soon disagreed with government policies were censored, and their presses periodically vandalised or shut down ». (Lutfi Al Sayyid 1985 : 137).

Moubarak et le libéralisme contrôlé

Sous le régime Moubarak (1981- 2011), l'idéologie autoritaire favorise la politique libérale contrôlée. Arrivé au pouvoir à la suite de l'assassinat de Sadate en 1981, Moubarak poursuit la politique de privatisation et de libéralisme économique déjà mise en place. Détenteur de tous les pouvoirs, il est Président de la République, commandant en chef des forces armées et Président du Parti national démocrate. Il établit un système de stabilité dont il est le moteur et le garant.

Durant la présidence de Moubarak, les éléments d'une vie démocratique saine existent, mais ils sont strictement surveillés. C'est la démocratisation de façade, il existe une opposition mais elle est privée de soutien populaire. Les élections présidentielles sont sans compétiteurs. Les Frères musulmans s'inscrivent dans le système mais sont étroitement tenus en échec.

Sur le plan économique, le programme de privatisation des entreprises et des banques publiques mène à une translation de 75% des propriétés de l'État à des particuliers proches du pouvoir.

« Entré en fonction en 2004, un nouveau gouvernement est chargé d'appliquer un programme qui accélère la cadence de la libéralisation de l'économie(...) Son économie étant ouverte, l'Égypte s'inscrit dans le courant de la mondialisation. Elle opère un retour vers l'état qui était le sien entre les années médianes du 19^e siècle et les années médianes du 20^e siècle » (Samir Saul 2012 : 3).

L'application de la privatisation en tant que politique est mise en place à la façon de Moubarak :

« au début des années 1990, les [différents] gouvernements Moubarak évaluaient la valeur du secteur public destiné à la vente [à la privatisation] à 500 milliards de livres égyptiennes. Ensuite, la valeur de ce qui a été vendu et de ce qui ne l'a pas été est tombée à 28 milliards de livres. Différence de temps : 10 ans. Différence de prix : 472 milliards de livres égyptienne. Ne me demandez pas

où est passée cette énorme somme d'argent. C'est là une histoire longue, complexe et compliquée qui peut à juste titre être appelée 'Le labyrinthe d'un pays' » (Qandil 2003 : 11)

L'État supervise une opération de pillage programmé (nahb momanhaj). Une nouvelle bourgeoisie parasite apparaît sur la scène. Favorisée par la fiscalité et enrichie par les privatisations, cette couche sociale qui constitue l'entourage du président a comme rôle principal le soutien absolu du régime. Ces privatisations ont aussi durement frappé les salariés, licenciés par dizaines de milliers ou astreints à des conditions de travail de plus en plus dégradées. Ils ne disposent pas du revenu minimum, mais leurs revendications n'atteignent jamais le palais présidentiel.

Dans le cadre de l'idéologie du libéralisme contrôlé et de la démocratisation de façade, la presse égyptienne se trouve dans l'impasse. Les médias se vantent d'être libres avec Moubarak, notamment en observant, par comparaison, l'état très autoritaire des voisins (Libye, Tunisie et le Soudan). Le gouvernement ne cesse de menacer la presse d'une lourde censure, exigeant des condamnations selon la loi. La limite à la liberté est particulièrement sentie dans la critique de la famille du Président, le gouvernement et l'armée. Les restrictions de nature législatives imposées à la presse sont nombreuses : saisie des imprimés, avertissements envoyés aux journaux, menaces de suspension ou de suppression des organisations de presse, interdictions des publications étrangères et enfin l'organisme de la Censure qui régit le procès de contrôle de presse.

Dans la section suivante, nous exposerons l'historique de la presse égyptienne de 1952 à 2011. Nous jetterons la lumière sur quelques points pertinents pour notre recherche : les origines de la presse égyptienne, la presse nationale, la presse privée ou l'opposition, la censure de la presse, l'intervention administrative et législative, la liberté d'expression et les rapports entre journalistes et pouvoir.

Les origines de la presse égyptienne

Sous la monarchie et l'occupation britannique, la presse égyptienne connaît un grand essor. Des dizaines de journaux et de magazines ont vu le jour à cette époque. Si certains de ces périodiques favorisent l'occupation et soutiennent le roi, les autres font la promotion de la liberté et de l'indépendance du pays.

Le premier journal apparaît en Égypte le 3 décembre 1828. Intitulé *Al Waqaie al masriya* (Les Faits égyptiens). Il s'agit du premier journal arabe et égyptien. Publié en deux langues, l'arabe et le turc, il est créé par le gouverneur Mohamed Ali. D'autres journaux sont parus plus tard comme *Wadi el Nil*, *Al Watan*, *Misr*, *Al Tabkit wal tankit* et *Al Ahram* fondé par Sélim et Bishara Taqla. En raison de l'agitation de la vie politique avant la révolution de 1952, le nombre de journaux augmente en Égypte. La censure est imposée au cours de la Seconde Guerre mondiale, puis levée après sa fin.

La révolution égyptienne de 1952 est saluée par tous les journaux. Même les publications favorables au roi sont devenues partisans de la révolution et de ses principes. Au début, tous les journaux qui sont publiés jouissent d'une grande liberté. En 1956, Nasser interdit formellement les journaux des partis, suite à l'élimination de tous les partis politiques en Égypte. Trois quotidiens demeurent disponibles : *Al Ahram*, *Al Akhbar* et *Al Gomhoriya*. Pour les magazines, *Rose al Youssef*, *Sabah al kheir*, *Al Mossawer*, *Al Kawakeb*, et *Akher saa* continuent de paraître.

En avril-mai 1954, Nasser suspend les publications qui lui sont opposées, avant d'orchestrer la délation dans la presse, prélude aux arrestations. Entre 1956 et 1960, encore insatisfait, il cherche un nouveau modèle, mais refuse, selon son conseiller officiel, le journaliste Muhammad Hassanein Heikal, de voir la presse tomber aux mains de l'Etat. En 1960, Nasser tranche : « Je ne peux pas raisonnablement et équitablement prescrire le contrôle de la société [l'État] sur l'économie et laisser les médias aux mains d'un groupe d'individus. » La loi 156 jette alors les bases de l'unique modèle journalistique de l'époque : la presse nationale » (Klaus 2011 : 3)

Anwar El Sadate, inspiré par des idées d'ouverture, favorise le multipartisme. Il autorise la diffusion des journaux de partis politiques différents, y compris les journaux et magazines islamistes. Mais l'accord de Camp David, source de mécontentement de la société et de l'opposition, suscite des affrontements entre le régime et la presse. Par conséquent, des journaux sont confisqués, des écrivains sont arrêtés et un vaste mouvement de répression est déclenché. « En septembre 1981, deux mois avant son assassinat, Sadate ordonne l'arrestation de plus de 1500 opposants parmi lesquels des militants, des intellectuels et des journalistes ». Ce « septembre noir » constitue une date

charnière dans l'histoire contemporaine du journalisme. À cette occasion, le régime passe un accord avec les différentes forces d'opposition incarcérées – à la notable exception des islamistes – et leur promet une liberté d'expression plus grande, en échange de leur engagement à ne pas manifester ». (Klaus 2011 : 4)

Arrivant au pouvoir, Moubarak décide de libérer les journaux confisqués et les journalistes emprisonnés. Cette « lune de miel » de liberté d'expression n'a pas duré longtemps. Moubarak reprend la politique de détention des journalistes, les menaces à l'endroit des écrivains et l'interdiction des journaux. Au début des années 2000, les périodiques *Al Nabba*, *Al Shaab* et *Hizbu al Amal*, ont été confisqués suite à la publication d'articles critiquant le régime.

Une des crises célèbres de la presse est suscitée par la promulgation d'une loi qui intensifie la sanction des crimes de publication. La loi sévère est conçue comme une nouvelle restriction imposée aux journaux privés. Le régime de Moubarak tente d'instaurer un système qui contrôle la production journalistique et, ainsi, de limiter la critique, tout en gardant la façade d'une presse libre.

La censure et la liberté d'expression

Selon l'article 209 de la constitution de 1971 « la liberté de publier et de posséder des journaux est assurée aux personnes morales publiques et privées, ainsi qu'aux partis politiques conformément à la loi ». La presse égyptienne consiste en trois types de journaux : les journaux gouvernementaux ou nationaux, les journaux des partis politiques et les journaux privés ou indépendants. Les deux derniers types peuvent représenter l'opposition. Seuls l'État, les partis politiques et les entreprises ont le droit de publier des journaux. La censure administrative disparaît en 1974. Pourtant, il existe des formes de supervision indirectes: l'autocensure, la conception floue des délits de presse (injure, diffamation), la confiscation des journaux ou des licences et d'autres moyens de pression.

Depuis leur nationalisation en 1960, les trois quotidiens, *Al Ahrām*, *Al Akhbar* et *Al Gomhouria* sont devenus des journaux gouvernementaux. L'État exerce son droit de propriété par l'intermédiaire du Conseil consultatif. Ce dernier nomme et démet les

présidents des Conseils d'administration et des comités de rédaction des journaux nationaux.

Après la disparition du monopartisme en 1970, chaque parti politique peut produire son propre journal. Ces publications n'apparaissent pas régulièrement. Le rédacteur en chef est nommé souvent par le président du parti. D'un point de vue juridique, ces journaux jouissent de la liberté d'expression, mais le problème réside dans l'imprimerie. Ne possédant pas d'imprimerie ni de réseau de distribution, ces périodiques sont liés aux organes de diffusion et d'imprimerie de l'État. Il peut y avoir là un type de pression indirecte.

Pour la presse indépendante, la loi de 1996 autorise des individus à constituer des entreprises de presse, en prenant la forme d'une coopérative ou d'une société anonyme. Pour pouvoir imprimer ou distribuer leurs journaux en Égypte, il leur faut obtenir une autorisation du ministère de l'Information.

Vers la fin des années 1980, quelques entreprises trouvent une stratégie pour pouvoir publier en Égypte : obtenir la licence à l'étranger et publier en tant que presse étrangère. Mais, le décret loi no. 402 de 1983 « permet d'interdire, dans l'intérêt de l'ordre public, l'introduction ou la circulation de la presse étrangère ou nationale de tout imprimé pornographique, hostile à la religion ou troublant la paix publique ». Les journaux ayant une licence étrangère sont soumis de plus à une censure préalable avant la distribution et peuvent faire l'objet d'une saisie administrative. C'est pourquoi ils doivent soumettre une maquette avant l'impression.

Deux auteurs décrivent l'état de la censure sur la presse égyptienne, notamment les crimes d'injure et diffamation : « L'état d'urgence étant en vigueur en Égypte depuis 1981, l'article 3 de cette loi autorise le président de la République à prendre toute mesure nécessaire à la protection de la sécurité et de l'ordre public. Il peut censurer les journaux, publications et imprimés avant leur publication et les saisir, de façon temporaire ou définitive, et fermer leur lieu d'impression; à condition toutefois que cette censure soit limitée à ce qui est nécessaire pour protéger la sécurité nationale » (Maugiron et Ibrahim, 2000 : 14).

Même avec ces mesures de censure, les journaux de l'opposition jouissent d'une certaine liberté. Ils peuvent critiquer les pratiques du gouvernement, mener des enquêtes contre de hauts fonctionnaires de l'État ou publier des preuves de corruption ou d'abus du pouvoir. Mais, ils ne peuvent pas s'en prendre directement à la personne du chef de l'État : ils risqueraient de subir des peines de prison et des amendes en cas de délit de presse.

Les journaux gouvernementaux peuvent aussi subir ces restrictions :

« En mars 1998, Adil Hamuda, rédacteur en chef de *Rose al Youssef*, hebdomadaire gouvernemental, fit l'objet d'une mesure de transfert pour avoir publié le faux communiqué de la *Gamaaa islamiya* dans les colonnes de son journal. Un mois plus tard, les rédacteurs en chef et présidents du conseil d'administration d'un grand nombre de maisons d'édition et de publication gouvernementales étaient remplacés à leur tour ». (Maugiron et Ibrahim 2000 : 24).

La presse nationale et ses valeurs journalistiques favorisées

La presse nationale (*Al sahafa al qawmiya*) est la presse proche du pouvoir. Depuis sa nationalisation en 1960 sous la présidence de Nasser, elle est devenue une façade du régime, son fidèle porte-parole. Le contenu des journaux nationaux est toujours contrôlé par le ministère de l'Information. Les responsables sont nommés par le Conseil consultatif. Les rédacteurs en chef de ces journaux appliquent la technique d'autocensure; sinon ils subissent des sanctions.

Les journaux qui dépendent du gouvernement sont obligés de défendre les politiques et les pratiques du système. Ils énumèrent les réalisations du président, font la publicité du régime et évitent tout ce qui peut troubler l'ordre public.

Voici les principales valeurs qui se dégagent de la presse nationale :

Le héros unique - Pour embellir l'image du président, les rédacteurs en chef des journaux nationaux sont prêts à tout faire, même s'ils publient une image falsifiée du Président. Dans son numéro du 14 septembre 2010, *Al Ahrām*, le quotidien national le plus célèbre en Égypte, a publié en première page une photo retouchée du président Moubarak. La photo, prise à la Maison Blanche à l'occasion des pourparlers israélo-palestiniens, a été modifiée en plaçant Moubarak devant Obama. Un blogueur égyptien

publie les deux versions sur son blog; la vraie photo où le Président Obama préside la marche des leaders et la version égyptienne. Le quotidien *Al Ahram* présente le Président dans son image de meneur du jeu. Une image qui reflète une valeur journalistique primordiale de la presse nationale. Le Président est le héros unique.

La stabilité - C'est une des valeurs journalistiques appréciées par la presse nationale. Le concept est largement diffusé dans cette presse. L'avertissement est lancé d'une manière indirecte par les rédacteurs des journaux nationaux : le maintien de la stabilité est étroitement lié à l'existence du régime. S'il est menacé, le chaos lui succédera. Dans son célèbre discours quelques jours avant sa démission, Moubarak affirme qu'il aimerait partir, mais il craint le chaos.

La théorie du complot - Après tout événement désagréable (une explosion, un virus, un accident industriel), les rédacteurs des journaux nationaux se précipitent à interpréter et à analyser les causes et les conséquences de l'incident. Ils aboutissent toujours à un seul scénario ; les ennemis de la patrie sont en train d'ourdir un complot pour attaquer le pays et perturber la sécurité de la nation. Les desseins étrangers, les éléments extérieurs, les comploteurs, ces termes sont très présents dans les journaux nationaux lors des crises. Selon le gouvernement et sa presse, il existe des sociétés secrètes, des lobbies et des groupes de pression qui cherchent, de manière plus ou moins cachée, à peser sur les prises de décision politiques. C'est le gouvernement, sage et stable, qui est seul capable de gérer ces crises.

La sagesse du gouvernement - La presse nationale doit de temps en temps rendre hommage à la sagesse du gouvernement et à sa manière de gérer les problèmes (incendie, maladie, chômage, corruption). Le gouvernement déploie tous les efforts pour sortir le pays de l'impasse; il n'est jamais accusé ou critiqué.

« En quoi la révolution a-t-elle reformulé la relation entre l'Etat et les journaux? »
À cette question, l'écrivain et journaliste Mohamed Abdel Qoddous répond : « Le problème majeur avec la presse nationale était lié au fait que chaque président faisait nommer ses hommes à la tête des journaux. Ce que la révolution a engendré c'est surtout ce débat autour de la dépendance de la presse ou plutôt cette discussion autour des

moyens de rendre les journaux nationaux indépendants. L'idée de la création d'un conseil national de la presse est avancée et il existe une volonté réelle de changement ». (Reportage publié dans Al Ahram hebdo, le 17 juillet 2012). Quel que soit le régime, les dirigeants cherchent à manipuler la presse nationale, pour en faire un outil de propagande.

La presse indépendante

Les journaux indépendants sont apparus en Égypte vers la fin des années 1990 et le début des années 2000. La plupart sont financés par des intérêts privés. L'adjectif *indépendant* les distingue de la presse nationale et partisane. Au début, la presse indépendante est qualifiée de *jaune*, puis d'*agitatrice (sohof al ithara)*. C'est seulement vers la fin des années 1990 qu'elle est reconnue comme presse d'opposition (*sohof al moarda*). Elle profite de la nouvelle loi 96 de 1996, qui autorise la création de journaux privés à vocation politique. Plusieurs journalistes égyptiens trouvent, dans ce type de presse, le lieu pour s'exprimer librement.

C'est dans les pages de cette presse qu'on lit, pour la première fois, une critique directe et non métaphorisée du gouvernement. Des personnes spécifiques ont été désignées, avec leurs noms, dans des procès de corruption, de pots-de-vin ou des abus de pouvoir. À plusieurs reprises, le régime Moubarak exerce des pressions sur ces organisations et leurs journalistes. En 1998, la licence du journal *Al Dustur* est confisquée, trois journalistes sont arrêtés pour cause de diffamation et un rédacteur en chef de magazine indépendant est muté. Ces pratiques s'inscrivent dans le cadre du maintien de la stabilité politique. Les publications qui suivent ces trois événements sont toutes concentrées sur le seul thème de « la liberté d'expression ». Cette époque est connue par l'expression (*mathbahat el sahafa*) ou le massacre de la presse. Des restrictions juridiques et politiques s'imposent à ces journalistes considérés comme des agitateurs incontrôlables. La Sûreté de l'État menace et harcèle ces organisations et ces journalistes. La présence de leurs noms sur un article est suffisante pour que le journal soit confisqué à l'imprimerie.

Les tentatives successives de cette presse continuent. Avec des pseudonymes, la création d'un nouveau journal avec un nouveau nom ou l'obtention de la licence à Chypre. Bref, la presse d'opposition utilise tous les moyens à sa disposition pour continuer à s'exprimer.

La concurrence avec les trois quotidiens nationaux (*Al Ahram*, *Al Akhbar*, *Al Gomhuriya*) commence véritablement en 2004 avec la diffusion des deux premiers quotidiens indépendants : *Al Masry Alyoum* et *Nahdet Masr*. Un nombre croissant de lecteurs s'oriente vers ce type de presse quotidienne. On y trouve des reportages audacieux, des articles détaillés et des enquêtes sur l'enrichissement suspect de dirigeants politiques, de fonctionnaires et d'autres personnes actives dans des divers milieux gravitant autour du pouvoir.

La non-affiliation au pouvoir de la presse indépendante est la cause principale de ces difficultés. Celles-ci mènent à une conséquence paradoxale: de nombreux journaux indépendants voient le jour, tels *Al Dustur*, *Sout Al Umma*, *Al Fajr*, *Al Shoruq* et autres.

Dans ce deuxième chapitre, nous avons présenté un bref aperçu historique de l'Égypte depuis l'instauration de la République en 1953, la fin de la monarchie et le début d'une nouvelle ère sous la gouvernance militaire. Celle-ci dure 60 ans sous trois présidents. Nous avons abordé le règne de chacun de ceux-ci, les circonstances de leurs gouvernements respectifs et l'idéologie prédominante durant chacun de ces règnes.

Le but de notre recherche est de réaliser une étude qui compare la presse nationale et la presse indépendante avant et après le soulèvement du 25 janvier 2011. À cette fin, nous avons exposé les tendances idéologiques de l'histoire récente de l'Égypte. Ensuite, nous avons présenté une brève rétrospective de l'émergence et du développement de la presse privée. Enfin, nous avons vu que la constitution égyptienne, après quelques hésitations, a progressivement balisé la liberté d'expression dans les journaux, les journaux, les entreprises et les œuvres de fiction des écrivains. Nous avons délimité les valeurs journalistiques imposées par les contraintes professionnelles de rédaction.

Dans le chapitre suivant, qui portera sur l'analyse des textes journalistiques, nous consacrerons une section au choix du corpus et présenterons un aperçu de chaque quotidien, ses journalistes et ses rédacteurs en chef.

Chapitre III

Méthodologie et analyses linguistiques

Introduction

Dans ce chapitre, nous présentons et illustrons la méthodologie à partir de laquelle nous avons fait l'analyse comparée des textes de notre corpus. Les résultats de ces analyses seront présentées en détail au chapitre suivant.

Rappelons que notre recherche a un double objectif, qui est de procéder à une analyse linguistique lexicale et sémantique des textes de notre corpus et à une comparaison entre différents journaux et à différents moments marquants de l'histoire récente de l'Égypte. Les trois principales variables non langagières de notre étude sont les suivantes :

- 1- le type du journal : national vs indépendant.
- 2- le moment de la publication : avant vs après la révolution du 25 Janvier 2011.
- 3- La durée temporelle de notre enquête s'étendra sur deux années et comprendra les publications datant du 25 janvier 2010, un an avant la révolution, jusqu'au 25 janvier 2012, un an après la révolution.

Méthodologie d'analyse du corpus de textes

Compte tenu du caractère hautement politique des événements qui nous intéressent dans cette étude, nous avons choisi de concentrer notre recherche sur deux genres d'articles journalistiques majeurs : le reportage et l'éditorial. La raison de ce choix est que le reportage ne peut être produit à partir de sources secondaires. Il exige en effet la présence du journaliste sur place, qu'il ait pris des notes et des photos, rencontré des gens et posé des questions aux témoins d'un quelconque incident. Dans le cadre du reportage, le journaliste se sert également de son sens de l'observation et de son sens critique, ce qui devrait permettre l'expression de perspectives différentes sur les

événements d'un journal à l'autre. En rédigeant son article, il utilise les éléments de mise en scène qui permettent au lecteur de se construire une représentation de la situation, représentation qui n'est pas totalement neutre ni entièrement factuelle, comme nous l'avons vu dans l'approche proposée par Charaudeau (2005) dans le premier chapitre de cette étude.

L'éditorial, de son côté, est d'emblée un texte d'opinion, qui présente la position du journaliste, qui est fortement corrélée à celle du journal. Il aborde les sujets d'actualité; élections, crimes, crises...etc. Il s'agit d'un texte qui occupe la plupart du temps un espace désigné et toujours identique dans le journal et qui est toujours de la main du même rédacteur. Dans les journaux égyptiens, l'éditorial est souvent signé par un rédacteur dont l'orientation politique et idéologique est connue. Son point de vue est souvent contingent de son engagement social ou de ses fonctions en dehors du journalisme. Par exemple, un éditorialiste peut être un ancien ministre, un politicien, un candidat présidentiel ou même le Président du syndicat des journalistes.

En ce qui concerne la période couverte par cette enquête, nous l'avons choisie pour observer la manière dont la nouvelle est traitée, déceler les stratégies discursives de chaque type de journal et détecter les changements énonciatifs ayant pu se manifester avant et après la révolution du 25 janvier 2011. La période pré-révolution est caractérisée par la présence d'une série d'événements qui ont mené à l'incident principal. Ces événements se sont déroulés aux cours des six dernières années et surtout après les élections présidentielles de 2005. L'année 2010, qui a précédé la révolution, a été le théâtre de plusieurs événements successifs qui ont conduit le pays à un état d'ébullition et qui ont mobilisé la masse des jeunes à entamer le mouvement de contestation. Pour cette raison, nous procéderons par thèmes.

Chaque facteur ayant conduit à cette mobilisation durant la première année sera présenté par l'intermédiaire de thématiques avec les échantillons des textes des deux journaux choisis (national et indépendant), par exemple : les violations policières contre les citoyens, la fraude des élections de l'assemblée du peuple, la corruption du gouvernement Moubarak....etc.

Nous analyserons des textes publiés le même jour et traitant du même incident dans les deux journaux. Cette méthode de comparaison directe est la plus susceptible de révéler la nature profonde des différences entre les deux journaux choisis. On pourra y observer l'expression de deux points de vue distincts concernant le même incident.

Dans le cadre de cette étude, nous procéderons donc à l'analyse de 40 textes, soit 20 avant l'événement principal et 20 durant les incidents - 18 jours de contestation - et après la chute du régime Moubarak. Les textes choisis appartiennent, comme on l'a déjà mentionné au chapitre II, à deux types de presse : nationale et indépendante. Notre échantillon est extrait des deux plus grands journaux publiés quotidiennement en Égypte : *Al Ahram* (les Pyramides) le journal qui se situe au premier rang, tant au plan de son histoire que de son tirage, un journal à vocation nationale. Et *Al Dustûr* (la Constitution), l'un des plus audacieux journaux d'opposition à vocation indépendante. La traduction des textes est faite par la chercheuse, traduction dans laquelle nous tenterons de suivre littéralement les vocables utilisés dans les publications pour les fins des analyses lexicale et sémantique.

Le quotidien arabophone *Al Ahram* (1875)

Fondé en 1875, *AL Ahram*, le quotidien arabophone, est l'un des journaux les plus lus en Égypte. Passant par la nationalisation nassérienne, comme on a déjà mentionné au deuxième chapitre, *Al Ahram*, sous l'ère Moubarak, a été sous le contrôle du ministère égyptien de l'Information. Ses responsables sont nommés par le conseil consultatif *Al Choura*. Connue pour sa perspective nationale, l'entreprise *Al Ahram* ne diffuse jamais aucune information qui peut troubler la paix publique. Les imprimeries d'*Al Ahram* appartiennent au gouvernement égyptien. *Al Ahram* est connue pour son parti pris pro gouvernemental et ses omissions sur tous les sujets sensibles qui pourraient mettre la classe politique au pouvoir dans l'embarras. Il a le plus grand nombre d'exemplaires distribués aux cours des dernières années ; environ 1 million, dont 130 000 pour la distribution internationale y compris dans le monde arabe. Des versions en anglais et en français *Al Ahram weekly* et *AL Ahram hebdomadaire* sont publiées par l'institution *Al Ahram* avec un tirage de plus de 65 000 exemplaires.

Dans son numéro du 10 mars 2011, le journal britannique The Guardian a publié un sondage qui marque les transformations dans le domaine des médias en Égypte lors de la révolution du 25 janvier 2011, et surtout les médias nationaux (chaînes télévisées et presse nationale). The Guardian affirme que les entreprises de presse nationales ont perdu leur crédibilité chez les citoyens égyptiens et ont connu un recul important de leur tirage, surtout dans la période qui a précédé la chute de Moubarak :

« A few hours before the ousting of the former president Hosni Mubarak, the Tahrir Square protesters were described in Egypt's state-run media as "vandals" and "hooligans". A few hours after Mubarak's fall, the "vandalisers" had become "heroes", and what was previously described as "chaos instigated by foreign powers" had suddenly become "a glorious revolution" ». The Guardian, 10 mars 2011.

Le quotidien arabophone *Al Dustûr*

Quotidien arabophone, *Al Dustûr* est l'un des plus audacieux journaux indépendants. Connu pour ses reportages et ses articles contre les pratiques du gouvernement Moubarak, *Al Dustûr* s'est rapidement fait une réputation enviable en attaquant le régime. Son premier numéro a été diffusé le 5 décembre 1995 par l'intermédiaire d'un permis émis à Chypre en tant qu'organe de presse étranger. Le rédacteur en chef de ce journal est l'écrivain Ibrahim Issa. L'idée de fonder un journal privé à partir de Chypre fut l'espoir d'une génération qui voulait affirmer son existence au plan politique et professionnel sur la scène des médias égyptiens. Les frictions avec la censure se sont rapidement multipliées. *Al Dustûr* présentait régulièrement des articles aux thématiques menaçantes pour le gouvernement ; la corruption administrative, les violations policières, les abus de pouvoir des employés du gouvernement...etc.

En 1998, la publication du journal a été suspendue après la diffusion d'un communiqué de *Jamaa islamiya* (Groupe des Islamistes). « Depuis la confiscation de la licence du *Dustûr*, j'ai essayé de créer plus de sept nouveaux journaux. Toutes mes tentatives ont échoué. Certains journaux ont tout de même vu le jour le temps d'une, de deux, voire de treize livraisons... D'autres sont restés à l'état de projet sans aboutir à cause de la crainte des chefs des partis politiques à nous confier une partie de leur presse ou parce que ces derniers avaient reçu des menaces politiques ». Ibrahim Issa le rédacteur en chef, 2000.

La diffusion du journal a finalement repris le 23 mars 2005 à titre d'hebdomadaire. Avec 122 000 exemplaires publiés chaque semaine, *Al Dustûr* est devenu le plus important journal de la presse d'opposition en Égypte. Il ne redevient un quotidien qu'à compter du 31 mars, 2007. En 2008, Ibrahim Issa, le rédacteur en chef, fut condamné à une peine de prison pour avoir fait état de rumeurs concernant la santé présumée défaillante de Moubarak, causant au pays des pertes économiques, selon un communiqué de source gouvernementale. Moubarak a gracié Ibrahim Issa deux mois après le début de sa détention « pour renforcer la liberté de la presse dans le pays », selon les dires du gouvernement. Dès lors, *Al Dustûr* n'a cessé de dévoiler tous les aspects négatifs de la gestion du pays. Les deux années suivantes ont été le théâtre d'une campagne féroce contre les diverses pratiques malhonnêtes qui se propageaient dans la société.

Les variables de l'analyse

Pour les variables de l'analyse, nous nous appuyons principalement sur le modèle proposé par Denis Monière (2009) dans *Pour comprendre le discours politique avec* quelques modifications rendues nécessaires en raison de la nature particulière de notre corpus.

Nous allons concentrer notre analyse sur deux axes principaux : les unités linguistiques et les unités sémantiques. La structure sémantique et linguistique du discours politique permet un regard intéressant sur les caractéristiques sociologiques et idéologiques des institutions journalistiques ici en cause. Cette méthode nous permettra d'arriver à des résultats pertinents, de déceler les stratégies discursives de chacun de ces quotidiens et de proposer une réflexion sur la représentation des mêmes événements qui découlent de la mise en scène langagière qu'ils ont respectivement choisie.

Les unités linguistiques et sémantiques

Nous procéderons aux analyses des unités linguistiques selon une grille de fréquence des éléments répartis dans les différentes catégories : « Classer les éléments selon une grille d'analyse ou une série de catégories construites en fonction d'une problématique » (Mnière, 2009 : 41).

La fréquence d'un vocabulaire quelconque ou son absence sera le mode de préhension des textes selon le thème choisi ou l'actualité en question. La fréquence de certains mots est révélatrice de l'importance d'un phénomène et leur absence pourra être interprétée comme masquage ou déni, évitement ou reformulation. Cette démarche postule, selon Monière, que le contenu du message reflète la perspective de celui qui l'émet ou de l'auditoire auquel il s'adresse.

En inférant les significations du lexique répété, nous pourrions explorer le contenu latent des messages. La mise en relief des adjectifs, des adverbes et des verbes dans des sphères aussi politiquement marquées de l'expression contribue à mettre en évidence la perception que le locuteur a de lui-même et d'autrui au sein de la société. Le vocable utilisé dans chacun des journaux peut constituer une indication concrète d'une intervention délibérée du journaliste dans son texte ou de contraintes énonciatives imposées par le média lui-même.

Le mot *les manifestants* n'aura pas le même effet que *les citoyens* en décrivant les participants aux manifestations *pro* et *anti* Moubarak, ainsi que les mots *manifestations* et *émeutes* en désignant l'incident. Les figures de style seront également étudiées à partir de leur forme d'expression dans le texte source, comme par exemple les métaphores, métonymies ou locutions figées. Par exemple, en arabe égyptien, la locution « accepter les résultats des élections avec *un esprit sportif* » fait référence à un objectif discursif que le journaliste tente de véhiculer : il suggère au lecteur de considérer les élections comme un match de football, l'enjoignant par le fait même de respecter les règles du jeu, de ne pas soupçonner l'arbitre et de ne pas remettre les résultats en cause.

De même, la diversité du lexique utilisé dans les publications sera étudiée. Celle-ci indique, selon Monière, une compétence technique et crée une distance avec le public. Par contre, la simplicité et la répétition a pour but de mieux se faire comprendre, mais risque d'ennuyer l'auditoire.

Les unités sémantiques pour Denis Monière sont les catégories conceptuelles introduites dans son texte par le journaliste. C'est une expression directe des intérêts, des croyances et des opinions. C'est l'affirmation que le locuteur fait sur un sujet, le

journaliste adopte une perspective et essaie de la faire partager par son lecteur: « c'est l'unité la plus efficace sur le plan de la signification parce qu'elle contient un 'noyau de sens' souveraineté, environnement... ». Monière, 2009.p.48

En étudiant le schéma actanciel des textes de notre corpus, nous nous concentrerons sur deux types de rôles : le rôle actanciel et le rôle idéologique. Le rôle actanciel est celui assumé par l'actant sémantique impliqué dans l'action, actif ou passif, Agent ou Patient. Le rôle idéologique est celui qu'accorde le journaliste à ses actants. Il essaye, selon diverses stratégies discursives, de tracer une image ciblant le savoir cognitif du lecteur.

Ainsi, quand le président décide, appelle, convoque, dissout, accepte ou refuse, son rôle est représenté dans les médias sur un axe idéologique : il est le *meneur du jeu* et le *garant de la stabilité* pour le quotidien *Al Ahram*. Tandis que les manifestants, dans leur Sit-in à la place *Al Tahrir*, revendiquant la chute du régime, sont *les leaders vers le nouvel avenir* pour le quotidien *Al Dustûr*.

Les stratégies discursives

Nous utiliserons également les catégories d'analyse de discours idéologique de Van Dijk (2006). Pour montrer comment les différentes idéologies sont exprimées à travers la structure du discours politique, Van Dijk liste les catégories d'analyse qui permettent de déceler les stratégies discursives adoptées. « La façon dont sont décrits les acteurs dans un discours dépend aussi de nos idéologies. Nous tendons typiquement à décrire les membres de notre groupe d'une façon neutre ou positive, et les membres d'autres groupes de façon négative » (Van Dijk, 2006 : 89). Parmi ces catégories : la comparaison, la rhétorique, l'évidence, l'argumentation, l'implicite, l'ironie, la glorification nationale, la référence à des statistiques et le flou sémantique.

Nous citerons en détail les catégories d'analyses introduites par Van Dijk dans son étude, et qui sont pertinentes pour notre analyse dans le chapitre suivant : Résultats d'analyse. Chaque stratégie discursive sera accompagnée d'un exemple tiré du corpus.

Choix du corpus de textes

Les 40 textes de notre corpus se regroupent autour d'événements marquants qui ont ponctué l'actualité durant la période qui précède immédiatement la révolution égyptienne, et qui se sont produits durant cette révolution ou immédiatement après. Rappelons que notre période d'analyse commence un an avant la révolution et la chute du régime Moubarak et se termine un an après cette importante transformation du paysage politique du pays. Pour la période pré-révolution nous avons sélectionné trois thèmes, traités dans 10 textes. Les élections de l'assemblée du peuple de 2010, la brutalité policière et la privatisation des usines de l'État. Pour la période post-révolution, nous avons concentré notre attention sur les 18 jours de contestations qui ont précédé la chute et les jours suivants.

Les échantillons

Les échantillons qui seront présentés dans ce chapitre proviennent de l'analyse comparative des textes de notre corpus. Ces échantillons seront présentés dans des tableaux structurés en fonctions des variables considérées dans cette étude : l'idée clé, l'idée défendue, le choix lexical, les rôles actanciels, les rôles idéologiques et les stratégies discursives. Chaque mise en comparaison dans un tableau comprendra un article de *Al Ahram* et un de *Al Dustûr* portant sur le même événement afin que la dimension comparée de l'analyse fasse sens. Enfin, chaque exemple d'analyse sera suivi d'une section « Remarques et Commentaires ». Nous mettrons en évidence dans cette section les aspects différentiels les plus importants de l'expression des journaux dans le traitement de la nouvelle. L'ensemble de ces remarques nous permettra un examen plus minutieux des aspects qualitatifs de notre analyse.

Période précédant la révolution : le thème des élections

Les élections de l'assemblée du peuple de 2010 constituent une thématique majeure, autour de laquelle les médias ont abondamment écrit, et qui est l'une des causes importantes et directes de la révolution du 25 janvier 2011. Selon les groupes de la société civile, ces élections de l'assemblée du peuple ont donné lieu à plusieurs

infractions commises par le seul parti au pouvoir, le Parti national démocrate (PND). Le gouvernement a refusé toute forme d'observation internationale, mais les journaux et les chaînes de télévision privées ont dénoncé et documenté ces méfaits.

Pour ce thème, nous présenterons deux comparaisons, 2 textes pour chacune, avec un total de 4 textes de nos deux journaux : *Al Ahram* et *AL Dustûr*. Les textes complets se trouvent en annexe à cette étude.

Tableau 1 Période pré-révolution : le thème des élections I

(Textes originaux, Annexe pp. 1- 4. Texte 1 et texte 2).

Catégorie d'analyse	Al Dustûr 8 déc. 2010 (Texte 1-728 mots)	Al Ahram 5 déc. 2010 (Texte 2-814 mots)
Thème	Les Élections	Les Élections
Idée clé	le PND a fragmenté l'opposition	Les élections sont transparentes et équitables
Idée défendue	La fraude des élections	Le choix de l'électeur
Choix lexical	Adjectifs : <i>décevants, choquant, horribles, illégitime, corrompue, fragile</i> Noms : <i>un séisme, nullité, exaspération, la fin, un scandale, fraude, l'hégémonie</i> Verbes : <i>Secouer, écarter, exploser, légitimer, diviser</i>	Adjectifs : <i>efficaces, capables, patriote, solides, claires, le héros, transparentes, équitables, désireux, dures</i> Noms : <i>les vainqueurs, la participation, le boycott, la finesse, le succès, le citoyen, la sensibilisation, un jalon, le retrait, l'appui</i> Verbes : <i>continuer, servir, choisir, superviser, protéger</i>
Rôles actanciels	Agent : PND (Parti National Démocrate) Patient : l'opposition	Agent : l'électeur Patient : les députés du PND
Rôles idéologiques	PND : Meneur du jeu Opposition : complice	L'électeur : Meneur du jeu Les députés : Exécutants de l'intérêt du peuple
Stratégies discursives	Amplification « <i>Le PND explose le sein de l'opposition</i> » Rhétorique « <i>Les gainsfraude et humiliations</i> » « <i>Le Parti National n'a pas</i>	Répétition : citoyen (12 fois) électeur (6 fois) sensibilisation (4 fois) Rhétorique « <i>acceptent les résultats avec un esprit sportif</i> », « <i>l'épopée</i>

	<p><i>bien préparé cette recette politique corrompue»</i> Argumentation « les organisations civiles qui ont observé le scrutin ont dévoilé ces infractions». « Des décisions judiciaires de nullité des élections dans la plupart des circonscriptions ».</p>	<p><i>électorale»</i> Atténuation : « Le retrait de l'opposition (...) ne devrait avoir aucun effet sur la pratique parlementaire ».</p>
--	--	--

Tableau 2 Période pré-révolution : le thème des élections II

(Textes originaux, Annexe pp. 4- 7. Texte 3 et texte 4).

Catégorie d'analyse	Al Dustûr 8 déc. 2010 (Texte3-793 mots)	Al Ahram 1 déc. 2010 (Texte4-721) mots
Thème	Les Élections	Les Élections
Idée clé	La fraude des élections	L'intégrité des élections
Idée défendue	La nécessité de dissoudre le parlement	Le gouvernement a protégé le processus électoral
Choix lexical	<p>Adjectifs : <i>illégitime, illégal, inévitable, étonné, muette</i> Noms: <i>dissolution, nécessité, fraude, intimidation, des abus, l'échec, pot de vin, des manipulations</i> Verbes : <i>viole, dissoudre, revendique</i></p>	<p>Adjectifs : <i>typiques, concurrentielles, normaux, égales, libres, transparentes, exagérée, incorrecte, interdite</i> Noms: <i>appréciation, organisation, la minutie, transparence, intégrité, sécurité, stabilité, abus</i> Verbes : <i>accomplie, s'engage, sécuriser, garder, traiter, abuser</i></p>
Rôles actanciels	Agent : PND (Parti National Démocrate) Patient : Les candidats	Agent : Le gouvernement Patient : L'opposition
Rôles idéologiques	PND : Autoritaire Les candidats : passifs (<i>opposition muette</i>)	Le gouvernement : Garant de stabilité L'opposition : Émeutiers et agitateurs
Stratégies discursives	Argumentation et Évidencialité : « <i>en filmant des abus, des</i>	Justification : « <i>des cas de décès normaux</i> », « <i>Le ministère a fourni des</i>

	<p><i>manipulations, la fraude aux commissions électorales et en les attachants aux plaintes présentées au procureur général »</i></p> <p>Répétition : dissolution (5fois) des abus (5fois) illégitime (2fois) illégal (3fois)</p> <p>Le jeu des chiffres : « on a présenté 81 candidats aux comités (...) 41 candidats seulement ont été enregistrés ».</p>	<p><i>chances égales pour tous les partis(...) les médias étrangers ont filmé quelques abus d'une manière exagérée ».</i></p> <p>L'implicite (le contenu latent) « le rôle du ministère de l'intérieur a été limité à sécuriser le processus électoral et de garder la sécurité et la stabilité ».</p> <p>Jeu des chiffres : « 9 des candidats du parti Al Wafd passeront un tour de répétition, 6 du parti Al Tagamoo, 27 des candidats des frères musulmans (l'interdite), 16 parmi lesquels étaient des députés».</p>
--	--	--

Remarques et commentaires

- Un seul incident (le retrait de l'opposition) a été amplifié par un rédacteur et atténué par son homologue. (Texte 1-2)
- Pour cibler le sens, *Al Dustûr* favorise la rhétorique : Euphémisme ; *les gains ...humiliations et fraudes*. Métaphore : *recette politique corrompue et l'opposition muette*.
- La glorification nationale à travers l'usage du vocable *citoyen* est une tactique favorisée par *Al Ahram*, 12 fois dans un seul reportage pour affirmer le choix libre du peuple des représentants à l'assemblée nationale. Ce *citoyen sensibilisé* a choisi des candidats *patriotes* pour servir le pays.
- Le renforcement de la crédibilité à travers l'utilisation de statistiques, une stratégie adoptée par les deux sources. Les chiffres constituent une évidence non discutable pour légitimer son argument. Les deux sources appliquent cette méthode convaincante pour tout lecteur : information accompagnée de chiffres ou de statistiques.

- Le rang social et la référence aux identités est une pratique marquante à *Al Ahram* : on accorde une importance aux déclarations des responsables, selon leur occupation, réputation, célébrité...etc. *L'ingénieur Sameh Fahmi le ministre du pétrole, Le ministre de l'agriculture Amin Abaza* (annexe p.3 texte 2). Tout un vocabulaire identitaire accompagné des noms propres est utilisé pour persuader le lecteur de l'idée clé que le journal cherche à défendre : l'intégrité du processus et du résultat des élections.

Période précédant la révolution : le thème de la brutalité policière

La brutalité policière est un des facteurs qui a suscité la colère du peuple égyptien. Les faits entourant *l'affaire Khaled Saïd* remontent au 6 juin 2010 et se sont déroulés à Alexandrie, lorsque ce jeune homme de 28 ans a été trouvé mort après avoir été arrêté par deux agents de police. Selon le ministère de l'Intérieur, Khaled Saïd « était en possession de haschich et lorsque les deux policiers ont cherché à le fouiller, il l'a avalé, ce qui a entraîné sa mort ». Cette version des faits du ministère de l'Intérieur est très contestée par les organismes des droits de l'Homme, qui ont réclamé le jugement des deux policiers, qui auraient, selon des témoins oculaires, provoqué la mort du jeune homme. Khaled est en effet devenu un martyr, un symbole de la brutalité policière dans le pays.

Tableau 3 Période pré-révolution : le thème de la brutalité policière I

(Annexe, Texte 5 et 6 pp.7-9)

Catégorie d'analyse	Al Dustûr 3 juillet, 2010 (Texte5-530mots)	Al Ahram 30 juin, 2010 (Texte6-620) mots
Thème	La brutalité policière	La brutalité policière
Idée clé	L'assassinat de Khaled Saïd	Justifier le décès de Khaled Saïd
Idée défendue	Les policiers ont battu Khaled Saïd à mort	Khaled Saïd est mort par asphyxie

Choix lexical	<p>Adjectifs : <i>l'assassiné, accusés, nouvelle, faible</i></p> <p>Noms : <i>décision, détention, investigations, attestations, accusations, arrestation, incitation, brutalité, torture, la défaite, préméditation, protestation, révolution, révolte, assassinat, irruption, violence, violations.</i></p> <p>Verbes : <i>assassiner, dévoiler, renvoyer, prouver, dénoncer</i></p>	<p>Adjectifs : <i>le défunt, détaillée, visibles, ferme, professionnelle, violateurs.</i></p> <p>Noms : <i>investigations, décès, détention, enquête, accusations, asphyxie, sachet, lésions, violence, arrestation, surveillance, justification, rapport, arbitre, engagement</i></p> <p>Verbes : <i>terminer, préoccuper, éliminer, entendre, a été battu, sortir, causer, consommer</i></p>
Rôles actanciels	<p>Agent : La Police</p> <p>Patient : Khaled Saïd</p>	<p>Agent : La Police</p> <p>Patient : Khaled Saïd</p>
Rôles idéologiques	<p>La Police : Agresseur</p> <p>Khaled Saïd : passif (<i>assassiné</i>)</p>	<p>Les deux policiers : fautifs</p> <p>Khaled Saïd : défunt (ex-consommateur de drogue)</p>
Stratégies discursives	<p>L'explicite (contenu manifeste) : « <i>incitation à assassiner, contradiction des attestations des témoins de la police (...) la défaite du ministère de l'intérieur de prouver un seul scénario</i> ».</p> <p>Argumentation et Évidencialité : « <i>un des avocats de Khaled Saïd, l'assassiné de la police, a affirmé qu'il ya une contradiction dans les attestations des policiers dans les investigations menées au parquet d'appel et le parquet public</i> »</p> <p>Répétition : <i>la vérité (4fois) les journaux (6fois) assassiné (2 fois) manifestation (2 fois)</i></p> <p>Rhétorique: «<i>les frères musulmans ont payé le prix de cette manifestation</i> ».</p>	<p>Répétition : <i>Le défunt (7 fois) Le décès (5 fois) L'asphyxie (3 fois) Battre (2fois) Donner des coups (3 fois)</i></p> <p>L'atténuation : « <i>les lésions n'étaient pas la cause directe du décès</i> ».</p> <p>Rhétorique : «<i>la loi est l'arbitre entre les différentes parties</i> »</p> <p>Justification : «<i>Le chef du comité tripartite (...) a clarifié que la cause du décès est l'asphyxie, après avoir avalé un sachet de marijuana</i> ».</p> <p>Légitimation : «<i>Après avoir lancé deux accusations aux deux policiers(...) La décision du procureur général venait pour mettre les choses à la bonne voie et éliminer les doutes résultant des attestations</i> »</p>

		<i>contradictoires qui ont eu lieu tout le long du procès».</i>
--	--	---

Tableau 4 Période pré-révolution : le thème de la brutalité policière II

(Annexe, texte 7 et 8 pp. 9-11)

Catégorie d'analyse	Al Dustûr 2 juillet 2010 (Texte 8 -623 mots)	Al Ahram 30 juin 2010 (Texte 7-757 mots)
Thème	La brutalité policière	La brutalité policière
Idée clé	Critique des journaux nationaux	Cherchez la vérité
Idée défendue	Dévoiler les mensonges des chefs éditeurs des journaux nationaux	Le crime est individuel
Choix lexical	Adjectifs : <i>génies, informateur, fausses, la vérité, scandaleuses, professionnels, morales.</i> Noms : <i>faute, erreur, attestation, remord, écrivain, journaliste accusation, la honte, harcèlement, distorsion.</i> Verbes : <i>s'excuser, chercher, humilier, ruiner, cacher, aboutir, commettre, souffrir,</i>	Adjectifs : <i>difficiles, épineuses, désolé, sincères, erronés, contradictoires, paradoxales, individuel, accepté, erroné.</i> Noms : <i>la vérité, le décès, le chagrin, la tristesse, le comportement, inquiétude, protestation, accusations, mensonge, manifestations, allégations, patience, stabilité, désirs, complot</i> Verbes : <i>regretter, condamner, acquitter, éliminer</i>
Rôles actanciels	Agent : Les chefs éditeurs des journaux nationaux Patient : Khaled Saïd	Agent : les objecteurs, les attaquants du régime Patient : les organes de l'État
Rôles idéologiques	Les chefs éditeurs : Défendeurs du régime Khaled Saïd : Victime des journaux nationaux	Les objecteurs : agitateurs, incitateurs. L'État : symbole de stabilité
Stratégies	Amplification Rhétorique « <i>comme s'ils avaient de mauvais armes qui explosent aux propriétaires et non aux adversaires</i> ». « <i>Quel était leur sentiment</i>	Répétition : la vérité (13fois) protestations (3 fois) manifestations (2fois) stabilité (3fois) Rhétorique « <i>Les événements se sont orientés vers un volet loin de révéler</i>

	<p><i>en dévorant le corps de Khaled Saïd »</i></p> <p>Argumentation et Évidencialité « <i>Le même journal a rapporté que la protestation comptait 400 personnes seulement, au moins 4000 personnes étaient sur place, un regard dans les photos de la Une des journaux sera suffisant pour une bonne estimation. Le même journal a ajouté que les filles de Gamila Ismail et Bothaina Kamel ont ruiné la prière du vendredi à la mosquée Sidi Gaber!! Tandis qu'en réalité Bothaina Kamel n'était à Alexandrie »</i></p>	<p><i>la vérité »</i></p> <p><i>« en prenant de ce décès (une nouvelle chemise) pour regretter la sécurité »</i></p> <p>La sympathie: « <i>Le décès d'un jeune égyptien(...) fait évoquer le chagrin et la tristesse aux âmes »</i></p> <p><i>« je me trouve en sympathie totale avec la famille de ce jeune ».</i></p> <p>Légitimation : «<i>la vérité va se montrer à travers les procédures judiciaires suffisants pour y conclure les décisions. Ces procédures reviennent à la responsabilité des organismes qui possèdent le pouvoir d'investiguer»</i></p>
--	--	---

Remarques et commentaires

- La contradiction, dans le choix des items lexicaux en décrivant l'action principale, entre les deux sources. Le choix verbal : assassiner vs *battre* ou *causer la mort*. Le choix adjectival : *assassiné* vs *défunt* ou *décédé*. Le choix nominal : *assassinat* vs *asphyxie*.
- La légitimation d'*AL Ahram* de la brutalité policière : « Il **s'est avéré**, selon la décision du parquet, que la cause du décès **n'était pas** les coups reçus par les policiers mais, c'est l'asphyxie après **avoir avalé** un sachet plastique de drogue. Les lésions **trouvées** sur son corps **sont dues** à la violence et les mesures d'arrestation du défunt ont été illégales » un choix verbal qui autorise l'incident, l'atténue et fait porter la responsabilité au Patient (Khaled Saïd) d'avoir avalé un sachet de drogue.
- L'attaque directe ou (le contenu explicite) est une technique favorisée par *Al Dustûr*. Étant un journal d'opposition, le rédacteur tend à critiquer, dévoiler et à

accuser les corps constituants de l'État. *Cette contradiction affirme la défaite du ministère de l'intérieur de prouver un seul scénario.* (Annexe p.7 texte 5)

- L'implicite et la rhétorique sont adaptés par les rédacteurs d'*AL Ahram* surtout dans l'éditorial. L'écrivain partage son point de vue et son orientation avec le lecteur, parfois par un conseil : *la patience est exigée jusqu'à la fin des investigations.* Parfois par la sympathie : *je me trouve en sympathie totale avec la famille de ce jeune.* Ou en faisant appel à un fait historique : *une nouvelle chemise.* La chemise est une référence à l'assassinat du calife Uthman ibn Affan. Tué à l'ancienne époque islamique, ses compagnons qui visaient la vengeance utilisèrent sa chemise avec des taches de sang pour inciter les soldats à se rebeller durant la guerre.
- L'absence du vocable asphyxie (cause de la mort selon *Al Ahram*) dans les textes d'*Al Dustûr*, dénote un rejet total de la version d'*AL Ahram* y compris le rapport de la médecine légale (document officiel).
- La stabilité du système : Tout ce qui menace le système ne figure pas dans la presse nationale. Pour ce point, on tend à lister le vocabulaire qui ne figure pas dans les textes d'*AL Ahram* et qui est présent dans *Al Dustûr* : *Incitation à assassiner, centre de droits de l'Homme, la défaite du ministère de l'intérieur, les parties civiles, assassinat avec préméditation, des militants, une protestation, nouvelle révolution, les violations du ministère de l'intérieur, les frères musulmans.*

Période précédant la révolution : le thème de la privatisation

La privatisation de la société *Kettane Tanta* remonte à 2005. Son propriétaire Saoudien l'a acquise à un prix jugé très bas à l'époque. Jusqu'en 2008, l'entreprise, qui regroupe sept usines et des ateliers de maintenance, a réalisé une bonne performance au plan économique. Mais à partir de 2009, afin de réduire les dépenses et de préparer le terrain à une revente à un investisseur Indien, l'administration a cessé de payer les primes annuelles des ouvriers. Lorsque ces derniers ont protesté, certains ont été licenciés. Ce

qui les a poussés à entamer une grève en mai 2009, qui a duré plus de six mois. Le Syndicat du textile est intervenu et a versé aux travailleurs leurs salaires jusqu'à ce qu'ils parviennent à un accord avec l'investisseur. Le 6 janvier 2010, les ouvriers apprennent la décision de l'entreprise de licencier le responsable du Syndicat du textile au sein de l'usine, en plus de huit autres travailleurs. Enfin, l'administration a transféré les équipements vers une autre usine, qui embauche des journaliers, et a fermé les portes de l'usine *Tanta*. Un sit-in de 12 jours devant le Ministère de la main d'œuvre a poussé le gouvernement à entamer des négociations avec les deux parties et à demander la médiation d'Aïcha Abdel Hadi, Ministre de la main d'œuvre et de l'immigration.

Tableau 5 Période pré-révolution : le thème de la privatisation I

(Annexe p. 12-15 texte 9 et 10)

Catégorie d'analyse	Al Dustûr 20 février 2010 (Texte 9-553 mots)	Al Ahram 20 février 2010 (Texte 10-691) mots
Thème	Privatisation des usines	Privatisation des usines
Idée clé	Le refus de l'offre de la ministre	Crise de liquidation de l'usine <i>Tanta</i>
Idée défendue	L'offre est injuste	Les efforts déployés du gouvernement pour résoudre la crise
Choix lexical	Adjectifs : <i>victimes, urgents, légitimes, légale, constitutionnelle, imaginaire, illégale</i> Noms : <i>manifestations, revendications, Sit-in, liquidation, l'intransigeance, l'administration, tragédie</i> Verbes : <i>rejeter, revendiquer, protester, suspendre, dévoiler</i>	Adjectifs : <i>récalcitrants, soutenus, pauvres, interdites, éligibles, défectueux, anticipée</i> Noms : <i>crise, intransigeance, Sit-in, efforts, négociations, retraite, proposition, solution, stabilité, remerciements</i> Verbes : <i>déployer, souffrir, résoudre, arrêter, retourner, souffrir,</i>
Rôles actanciels	Agent : Les ouvriers Patient : La nouvelle direction de l'usine	Agent : La ministre Patient : Les ouvriers
Rôles idéologiques	Les ouvriers : La lutte contre l'injustice La direction de l'usine : l'autorité injuste	La ministre : Garante de stabilité Les ouvriers : Récalcitrants
Stratégies discursives	Argumentation et	L'éloge du

	<p>Évidencialité : « le député A. E a affirmé à Al Dustur ‘ j’ai soumis moi et mes collègues des communiqués urgents qui seront discutés le lundi prochain dans le comité de la force travaillante à l’assemblée, leur cause est juste et ils ne revendiquent que leurs droits légitimes ’»</p> <p>L’implicite : « les ouvriers sont les victimes d’une organisation syndicale imaginaire présidée par un des maîtres du ciment dans le pays »</p> <p>Critique du gouvernement: « Il a ajouté ‘ si la ministre Aisha Abdelhadi considère la revendication légale et constitutionnelle des droits comme des «émeutes» quelle est donc la solution de son point de vue? Et pourquoi n’a telle pas répondu à leurs demandes jusqu’à présent »</p>	<p>gouvernement : « Les membres du comité syndical avaient diffusé un communiqué pour exprimer leurs remerciements à Mme Aisha Abdelhadi ministre de la main d’œuvre et de l’immigration pour ses efforts déployés pour résoudre le problème des travailleurs ».</p> <p>La théorie du complot : «Il était clair que quelques groupes des travailleurs étaient soutenus par des organisations interdites afin que les travailleurs adoptent une attitude d’intransigeance, des personnes ont affirmé que les travailleurs sont soutenus pour continuer leur Sit in »</p> <p>L’avertissement : « La ministre a souligné que cette proposition est la dernière solution de sa part pour les travailleurs de la société Tanta afin d’arrêter les manifestations et retourner à leur ville. »</p>
--	---	---

Remarques et Commentaires

- Le contenu des deux reportages renferme plusieurs indicateurs lexicaux. À titre d’exemple : Le même vocable est présent dans les deux textes, mais l’usage est polarisé. *Les travailleurs adoptent une attitude d’intransigeance*, dans le texte d’Al Ahram. Dans Al Dustûr, les ouvriers protestent contre *l’intransigeance de l’administration de la société et son président*.

- Les adjectifs affirmant *l'idée du complot* et les éléments agitateurs sont fort présents dans le reportage d'*AL Ahram*. Les ouvriers *récalcitrants*, sont *soutenus* par des organisations *interdites*.
- Les termes chargés d'une dimension émotive d'injustice figurent et se répètent dans le reportage d'*Al Dustûr* : «*les ouvriers de Tanta sont des victimes qui ont perdu leurs droits (...) Ils sont les victimes d'une organisation syndicale imaginaire*».
- La fréquence du vocable *revendication*, qui a figuré 4 fois dans le texte d'*Al Dustûr* contre l'absence de ce mot ou d'un synonyme dans *Al Ahram*.

Exemples d'analyse durant la période post-révolution

Pour cette période, notre échantillon comprendra des textes durant les 18 jours de contestations, les jours suivants la chute du régime et quelques mois plus tard.

Tableau 6 Période post-révolution : les 18 jours de contestation

Annexe pp.15-17 textes 11 et 12 et pp.18-20 textes 13 et 14

Catégorie d'analyse	Al Dustûr 27 janvier 2011 (Texte11-543 mots)	Al Ahram 27 janvier 2011 (Texte 12-514) mots
Thème	Les manifestations	Les manifestations
Idée clé	La colère s'accroît	Ces manifestations sont contre la loi
Idée défendue	La sécurité exerce ses forces pour avorter les protestations	La sécurité suit les règles et pratique la loi
Choix lexical	Adjectifs : <i>assassinés, victime, massive, harcelés, activistes, sporadiques, grand</i> Noms : <i>protestations, manifestations, affrontements, arrestation, réforme, colère</i> Verbes : <i>contrôler, empêcher, revendiquer, renforcer, renouveler, pénétrer, détenir, arrêter, avancer, libérer, bloquer, avorter</i>	Adjectifs : <i>émeutiers, victimes, blessés, civilisée, pacifique</i> Noms : <i>affrontements, violence, émeutes, manifestations, interdiction, mouvement, rassemblement, avertissement, enquête, protestation, légitimité</i> Verbes : <i>organiser, troubler, disperser, quitter, résister</i>
Rôles actanciels	Agent : La force de sécurité Patient : Les manifestants	Agent : Les manifestants Patient : La police
Rôles idéologiques	Agent : Rôle répressif Patient : Lutteurs	Agent : Des émeutiers Patient : Garante de la loi
Stratégies	Amplification de l'action :	Justification et défense :

discursives	<p>«Pour le deuxième jour, les manifestations massives continuent au Caire et aux provinces», «Un grand nombre de journalistes ont organisé une manifestation devant leur syndicat pour renforcer les demandes du changement», «La tension a envahi le Caire jusqu'à la fin de l'après midi »</p> <p>Accusation du régime : « La force sécuritaire a réussi à avorter des manifestations sporadiques», «des nombres (sans précédents) de camions de la sécurité centrale étaient placées dans les rues, les armures et les forces anti-émeute dans les diverses places pour empêcher des nouvelles protestations », « les forces sécuritaires les ont empêchés et ont imposé un cordon serré autour des manifestants»</p> <p>Jeu des chiffres : « la police a arrêté 90 personnes devant le syndicat », « L'assassinat de 4 citoyens à Suez .L'arrestation de 90 journalistes au Caire »</p>	<p>«La police a utilisé les bombes lacrymogènes hier soir pour disperser une manifestation organisée par un groupe de jeunes gens à rue Galaa», «La police avait utilisé l'eau et les bombes lacrymogènes pour disperser les manifestants à la place Al Tahrir »</p> <p>Légitimation des faits : «personnes ont été arrêtés hier, en essayant d'organiser des protestations de nouveau malgré la décision du ministère de l'intérieur de l'interdiction de toutes manifestations ou mouvements ou rassemblement au Caire ou aux provinces »</p> <p>Menace et avertissement : «Le parquet général a commencé ses enquêtes avec les émeutiers et a lancé des accusations de se rassembler en foule, de résister l'arrestation et de détruire les biens publics et privés pour 64 émeutiers »</p>
Catégorie d'analyse	Al Dustûr 5 février 2011 (Texte13-701 mots)	Al Ahram 5 février 2011 (Texte 14-576) mots
Thème	Les manifestations	Les manifestations
Idée clé	La diversité des orientations des personnes à la place Al Tahrir	Moubarak ne présentera pas sa candidature
Idée défendue	La majorité du peuple refuse le régime Moubarak	Un appel pour terminer les manifestations pacifiquement
Choix lexical	<p>Adjectifs : blessés, intimidés, attaqués, rassemblés, présents</p> <p>Noms: la situation, la mobilisation, le gaspillage, les enquêtes, le fonds public, la chute du régime, les manifestants</p> <p>Verbes : rassembler, refuser, quitter, revendiquer, pousser,</p>	<p>Adjectifs : blessés, présents, pacifique</p> <p>Noms : masse, départ, démission, destruction, stabilité, revendication, vandalisme, chaos</p> <p>Verbes : rassembler, fouiller, répéter, sécuriser,</p>

	<i>avancer</i>	
Rôles actanciels	Agent : Les manifestants Patient : Le régime	Agent : Les Manifestants Patient : Le gouvernement
Rôles idéologiques	Agent : Meneurs du jeu Patient : Menacé	Agent : Meneurs du jeu Patient : Serveur du peuple
Stratégies discursives	<p>Évidencialité: « <i>Cette scène a été vécue par le peuple Égyptien qui a témoigné la continuité de ces pratiques du mercredi soir jusqu'à l'aube du jeudi.</i> »</p> <p>Exagération : « <i>toutes les sectes et les partis se sont rassemblés sur la place Al Tahrir dans une mobilisation politique sans précédent</i> »</p> <p>Accusation du régime : « <i>le parquet général avaient reçu des plaintes de gaspillage de fonds publics contre ces responsables</i> » « <i>ils ont été surpris de l'intimidation du Parti National et les partisans du régime qui les ont attaqués sur la place Al Tahrir en jetant le Molotov et les pierres</i> »</p> <p>Répétition : un grand nombre (3fois) Blessés (3 fois) Affrontements (3fois)</p>	<p>Apaisement du ton: (<i>des revendications des manifestants comme l'abolition de la loi d'urgence et de modifier des termes de la Constitution</i>), (<i>Le Premier ministre Ahmed Shafiq a lancé un appel aux jeunes gens pour terminer leurs manifestations pacifiquement après avoir répondu à plus de 90% de leurs demandes et l'annonce du président Hosni Moubarak qu'il ne présentera pas sa candidature lui ou son fils à l'élection présidentielle prochaine.</i>)</p> <p>Mise en saillance des pro-Moubarak : (<i>Des centaines de manifestants pro-Moubarak se sont rassemblés dans la rue Ramsès</i>), (<i>pour empêcher l'entrée des manifestations pro-Moubarak par crainte d'affrontements avec les manifestants</i>)</p> <p>Répétition : stabilité (4 fois) pro-Moubarak (2fois)</p> <p>La théorie du complot : (<i>mais il n'a pas exclu que certains d'entre eux peuvent être soutenus par des</i>)</p>

		<i>organisations étrangères)</i> La stabilité du régime : <i>Dans une interview avec ABC, le vice-président Omar Soliman a déclaré que le président Moubarak ne peut pas démissionner maintenant pour éviter le chaos, en confirmant que Moubarak a vécu et mourra en Égypte</i>
--	--	---

Remarques et commentaires

- Pour *Al Ahram*, une différence de ton a marqué le deuxième reportage du 5 février, 2011. Une exhortation à la prudence en s'adressant aux manifestants et une demande de mettre fin aux manifestations pacifiquement.
- L'avertissement et la menace du 27 janvier furent remplacés par le lancement d'appels et l'annonce de *ni Moubarak ni son fils ne se porteront candidat à la présidentielle.*
- Le vocable *revendication* apparaît pour la première fois dans les articles d'*Al Ahram*
- Les thèmes de la stabilité et la théorie du complot sont toujours présents dans les textes d'*AL Ahram*
- Absence de mention dans *Al Dustûr* des pertes de vie et des blessés parmi les policiers. Dans *Al Ahram*, seuls les morts et blessés de la police sont cités.
- Un ton d'incitation et d'encouragement à la poursuite de la contestation est sous-jacent dans les deux reportages d'*Al Dustûr*.

Tableau 7 Période post-révolution : la chute du Régime Moubarak

Annexe pp.20-22, textes 15 et 16

Catégorie d'analyse	Al Dustûr 21 février 2011 (Texte15-661 mots)	Al Ahram 21 février 2011 (Texte 16-978) mots
Thème	La chute du régime	La chute du régime
Idée clé	Éliminer le reste du régime	Critique des pratiques du PND
Idée défendue	Terminer le but essentiel de la révolution; chassez le reste de l'ancien régime	Énumération des dégâts causés par le Parti national et l'ancien régime

Choix lexical	<p>Adjectifs : désarmé, corrompu, blessé, déçu, défait, démuni, mauvaises, arraché, achevé, têtus, exaspérants, ancien.</p> <p>Noms: la chute, le régime, l'armée, arsenal, la défaite, le palais, l'obstination, la corruption, la bataille, la colère.</p> <p>Verbes : construire, battre, se retirer, empêcher, augmenter, amplifier, purger.</p>	<p>Adjectifs : patriote, indépendant, sévit, autoritaire, sociale, continue, croissante, illégale</p> <p>Noms : la corruption, le monopole, l'espoir, la liberté, l'indépendance, la justice, hypocrisie, flatterie, la loyauté, l'obéissance, la justification.</p> <p>Verbes : revendiquer, avorter, corrompre, encourager</p>
Rôles actanciels	<p>Agent : Le peuple Patient : L'ancien régime</p>	<p>Agent : PND Patient : Le peuple</p>
Rôles idéologiques	<p>Agent : Vainqueur Patient : Adversaire</p>	<p>Agent : Autoritaire Patient : Misérable</p>
Stratégies discursives	<p>Incitation et encouragement : « Ce peuple désarmé a battu tout un arsenal du régime corrompu », « Quel est le but de la célébration des 4 millions le vendredi passé à la place Al Tahrir, pourtant les partisans de Moubarak président les hauts rangs »</p> <p>Mise en saillance des points négatifs d'autrui : « Dans le but de terroriser les masses de gens à la place Al Tahrir, il a déployé l'armée à terre et le bourdonnement des avions militaires au ciel », « la corruption de la conscience du président lui-même, il a transféré des milliards de dollars, selon les médias, sa fortune et celle de son épouse et son fils le chef du comité des politiques au PND »</p> <p>Rhétorique : « à envoyer Souleymane pour hisser le drapeau blanc, défait et déçu »</p> <p>Énumération des dégâts de l'ancien régime : « La fortune des hauts fonctionnaires qui ont accumulé des milliards du peuple démuni, souffrant de la</p>	<p>Accusation de l'ancien régime : « Le Parti National a dépassé les limites dans ses actions et sa légitimation du régime autoritaire sévit en Égypte. »</p> <p>Éloge du gouvernement actuel : « le premier ministre, que je respecte et à qui j'ai confiance »</p> <p>Éloge du soi : « En tant que patriote indépendant qui n'appartient pas à aucun parti politique, je peux décider que les pratiques du PND ont conduit aux désastres suivants : »</p> <p>Éloge des manifestants & rappel à un fait historique: « Ces jeunes étaient l'avant-garde de la révolution du 25 janvier, son cœur et son esprit. Ce qui me rappelle de la révolution du 1919 qui s'est déclenché de la faculté de Droit suivie par le reste de l'université Égyptienne »</p> <p>Énumération des inconvénients : « premièrement, deuxièmement, cinquièmement »</p>

	<p><i>pauvreté, le chômage, la maladie, les mauvaises conditions et la dépression chronique »</i></p> <p>Discours direct : « <i>Chers jeunes rebelles, le but essentiel de la révolution n'est pas achevé jusqu'à présent. Vous avez demandé la chute du régime »</i></p>	
--	--	--

Remarques et commentaires

- Les deux sources s'entendent pour la première fois sur l'idée défendue : mise en accusation de l'ancien régime.
- *Al Ahram* continue à promouvoir l'autorité au pouvoir : éloge du premier ministre actuel (nommé avant la chute de Moubarak)
- *Al Ahram* considère les manifestants comme des héros, *jeunes gens*, et non plus comme *des émeutiers*.
- *Al Dustûr* continue à inciter ses lecteurs à résister aux pratiques gouvernementales, et les encourage à mettre hors d'état de nuire le reste des alliés de l'ancien régime.
- *Al Dustûr* favorise l'explicite dans son discours direct aux jeunes gens de la révolution 25 janvier.
- L'énumération des faits négatifs de l'ancien régime: une technique adoptée par les deux journaux.

Tableau 8 Période post-révolution : les 18 jours de contestation

Annexe, Textes 17 et 18 pp. 23-25

Catégorie d'analyse	Al Dustûr 13 septembre 2011 (Texte 17 – 505 mots)	Al Ahram 11 septembre 2011 (Texte 18-619) mots
Thème	La gouvernance du Conseil Militaire	La gouvernance du Conseil Militaire
Idée clé	Les élections présidentielles	Le Chaos et le sabotage
Idée défendue	La transmission du pouvoir au peuple	le Conseil Militaire doit confronter le complot

Choix lexical	<p>Adjectifs : <i>non-regrettable, législatives, décisive, prête, intègres</i></p> <p>Noms : <i>délai, transmission, peuple, élections, Conseil Militaire, élections, candidature, publicité, déclaration, révolution, ajournement, l'hypocrisie</i></p> <p>Verbes : <i>revendiquer, décider, quitter, céder, organiser, essayer, faire peur, confronter</i></p>	<p>Adjectifs : <i>armée, décisive, agitateurs, révolutionnaires, sévère, fermes, déterminés</i></p> <p>Noms : <i>l'armée, la responsabilité, le peuple, la confiance, le Conseil Militaire, le complot, la révolution, la patrie, sécurité, assurance, les stages, les humiliations</i></p> <p>Verbes : <i>cibler, financer, chasser, confronter, contrôler, garantir, envahir</i></p>
Rôles actanciels	<p>Agent : Le Conseil Militaire</p> <p>Patient : Le peuple</p>	<p>Agent : Le Conseil Militaire</p> <p>Patient : Les comploteurs</p>
Rôles idéologiques	<p>Agent : Insaisissable</p> <p>Patient : Revendiquant de droit</p>	<p>Agent : Garant du pays</p> <p>Patient : Agitateurs</p>
Stratégies discursives	<p>L'Explicite: <i>Il faut décider un délai pour la transmission de l'autorité au peuple</i></p> <p>Critique du Conseil Militaire : <i>parce qu'il n'y a personne à qui on peut s'adresser, on a compris que les élections présidentielles prendront place au mois de décembre!</i></p> <p>La catégorisation, nous et eux: <i>Maintenant on ne croit pas que le dépôt de candidature sera vers la fin de ce mois, à moins qu'ils décident de nous faire une surprise, ils essayent de nous faire peur d'eux.</i></p> <p>Accusation de l'ancien régime : <i>Quand Moubarak (non-regrettable) a quitté le pouvoir, On a confronté les crimes de l'ancien régime, Un régime d'oppression de l'opposition</i></p>	<p>La théorie du complot : <i>Le complot contre l'Égypte et l'armée Égyptienne est devenu très clair. Les stages à l'étranger continuent pour les malades, le financement étranger pour les cupides ne s'est jamais arrêté</i></p> <p>L'implicite accusation de la révolution : <i>qu'il possède la solution pour contrôler ce chaos qui a envahi le pays, sous le nom de la révolution</i></p> <p>La Rhétorique : <i>c'est le moment de chasser ces rats, Nous en trouverons à la tête de chaque catégorie un serpent qui se déguise en être humain</i></p> <p>Éloge du conseil Militaire : <i>ils ont placé leur confiance dans les forces armées pour rétablir la sécurité et l'assurance dans la rue Égyptienne, le Conseil Militaire à qui on a confiance dès la première vue.</i></p>

Remarques et commentaires

- Un retour rapide chez *Al Ahram* à la promotion du régime gouvernemental : éloge du Conseil Militaire, incitation à confronter tous ce qui trouble la paix publique et expression de confiance face à la légitimité de l'autorité.
- Une accusation implicite de toute revendication de droit chez *Al Ahram* : *les agitateurs qui bloquent la rue, Ce qui se passe en Égypte maintenant n'a rien à voir avec la révolution et les révolutionnaires.*
- Disparition des accusations adressées à l'ancien régime à *Al Ahram*.
- *Al Dustûr* incite ses lecteurs à déterminer un calendrier pour que le Conseil Militaire cède le pouvoir au peuple.
- Étant un journal d'opposition, *Al Dustûr* continue à rappeler les inconvénients de l'ancien régime et affirme implicitement que le Conseil Militaire prolonge de manière indue sa présence au pouvoir.

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons présenté et illustré la méthodologie d'analyse de notre corpus de textes. Le but de notre travail est d'établir une comparaison entre deux types de journaux dans une chronologie temporelle s'étendant sur deux ans. Pour ce faire, nous avons expliqué le choix de notre corpus et présenté les caractéristiques de chacun des deux journaux. Le choix des échantillons est établi selon l'importance des événements; les thèmes qui ont amené l'Égypte à connaître une révolution. Pour la détermination des variables linguistiques de l'analyse, nous nous sommes principalement inspirées du modèle proposé par de Denis Monière, (2009) avec quelques aménagements nécessaires pour traiter notre corpus de manière adéquate. Nous avons concentré notre analyse sur deux axes principaux : les unités linguistiques et les unités sémantiques. Les stratégies discursives observées sont présentées dans chaque tableau de comparaison, de manière à révéler les positions idéologiques favorisées par chacun des deux journaux.

Dans le chapitre suivant, où sont présentés en détail les résultats des analyses, nous tenterons de déceler les stratégies discursives de chacun des deux journaux. Ce

travail nous permettra de suivre l'évolution du discours tenu par chacun des journaux avant, pendant et après la révolution égyptienne.

Chapitre IV

Discussion des résultats et conclusion

Introduction

Dans ce dernier chapitre, nous discutons les résultats obtenus pour l'analyse de chaque variable linguistique abordée dans cette étude. Nous en tirons des conclusions en nous basant sur les résultats observés. En faisant le rapprochement entre les résultats des analyses lexicale et sémantique, ainsi que par l'intermédiaire des stratégies discursives favorisées par chacun des deux journaux, nous serons en mesure d'apporter des éléments de réponse concrets à notre question de recherche et pourrons ainsi lever un pan du voile sur les idéologies manifestées par les deux journaux de notre corpus.

Notre but ultime est de jeter un regard sur la façon dont les rédacteurs adhèrent ou s'écartent de la position idéologique connue de leur journal. La révolution du 25 janvier était-elle conçue de la même manière par la presse écrite nationale et la presse privée en Égypte ? La chute du Président Moubarak, après trente ans de règne, constitue un contexte privilégié pour l'étude des pratiques journalistiques et pour déterminer si cet événement historique a donné lieu à un changement dans le domaine journalistique en Égypte à l'issue du printemps Arabe.

En présentant notre réflexion sur l'évolution du discours tenue par les deux sources, nous terminons par une conclusion des variations que chaque journal a subies avant, durant et après la survenue de cet événement majeur.

Rappel des variables de notre recherche

Pour rappel, les trois principales variables non-langagières de notre étude sont les suivantes :

- 1- Le type de journal. Al Ahram, le journal national, qui appartient au gouvernement, et Al Dustûr, un journal privé, qui appartient à des personnes se trouvant hors du pour étatique et dont la licence a été émise à l'étranger.
- 2- Le moment de publication. Avant vs après la révolution.

- 3- La durée temporelle. Un an avant la révolution, la phase préparatoire qui a mené à l'état de contestation, et un an après la chute du régime Moubarak.

Résultat de L'analyse lexicale

Dans notre recherche, l'analyse lexicale avait pour but de cerner l'univers notionnel au travers duquel les deux journaux de notre corpus rapportent les événements dont ils traitent. Afin que la dimension comparative de notre étude puisse faire sens, nous avons mis en regard dans cette étude des articles où chacun des deux journaux traite du même événement. À la manière de Denis Monière :

« On a fait l'hypothèse que les discours ont une identité politique, qu'ils contiennent des caractéristiques spécifiques et que celles-ci différencient les locuteurs qui œuvrent dans le champ politique ». (2009 : 92)

Pour pouvoir comparer les styles discursifs des deux journaux, nous avons sélectionné notre corpus à la frontière de l'avant et de l'après de la Révolution, dont les soubresauts galvanisaient l'opinion publique égyptienne et se trouvaient au premier plan sur la scène mondiale. Les 18 jours de contestations intensives et leur traitement journalistique constituent un temps fort dans la presse égyptienne et un moment révélateur pour la saisie des représentations entourant le pouvoir établi, sa chute et son après. Chacun de nos deux journaux a vécu et rapporté ces événements au travers le prisme de ses positions idéologiques, que nous cherchons à cerner par l'analyse du vocabulaire qui est mis en jeu dans leurs articles.

Nous présentons donc dans le tableau 9 une comparaison de l'usage des vocables de nos deux sources dans l'ensemble des 6 premiers textes, sur le même modèle que celui présenté dans Monière (2009); soit le décompte des adjectifs, noms et verbes pour chaque article de chacun des journaux portant sur le même événement et l'établissement d'un degré de similitude entre le vocabulaire utilisé par chacun d'eux pour chaque catégorie grammaticale évaluée. Comme les articles comparés portent sur le même événement, on devrait s'attendre à un taux de similitude élevé. Les résultats présentés dans le tableau démontrent en fait le contraire, soit un taux de similitude qui est très bas.

Tableau 9 Analyse lexicale comparée dans les deux journaux

Catégorie lexicale	Nom du journal	Al Ahram Reportage I 27 janvier 2011 511 mots	Al Dustûr Reportage I 27 janvier 2011 551 mots	Vocables identiques	Taux de similitude
Adjectifs		36	42	6	1.13%
Noms		63	68	13	2.45%
Verbes		33	44	6	1.13%
		Al Ahram Reportage 2 5 février 2011 628 mots	Al Dustûr Reportage 2 5 février 2011 693 mots		
Adjectifs		37	32	6	0.9%
Noms		67	70	10	1.5%
Verbes		30	40	4	0.58%
		Al Ahram Article 1 10 février 2011. 629 mots	Al Dustûr Article 1 10 février 2011 686 mots		
Adjectifs		40	41	8	1.2%
Noms		66	72	13	1.97%
Verbes		29	34	7	1.06%

Il est tout d'abord à noter que le vocabulaire de classes fermées (conjonctions, pronoms, prépositions...) n'entre pas dans le calcul. Le total des vocables analysés n'est donc pas égal au total des mots de textes. Ensuite, il est important de souligner que les journaux de langue arabe ont fréquemment recours à la périphrase nominale, qui

constitue une caractéristique discursive des journaux égyptiens en général. On observe en effet une prédominance du groupe nominal dans les textes journalistiques et cette caractéristique transparaît dans les gloses en langue française que nous proposons de nos exemples, traductions que nous avons voulu la plus fidèle possible aux textes sources. Ex : *L'allocution de la prière du vendredi sur la place Tahrir a compris quelques-unes des revendications des manifestants comme l'abolition de la loi d'urgence et la modification des termes de la Constitution*. Al Ahram, le 5 février 2011. Enfin, les résultats observés permettent d'établir que le journal Al Dustûr présente, pratiquement pour tous les articles, un plus grand nombre de vocables que son concurrent, soit une plus grande variété notionnelle pour la désignation des événements et des actions, ainsi que pour leur qualification.

Le faible taux de similitude observé dans le tableau concernant le vocabulaire témoigne d'une dissimilitude de point de vue sur les événements. Les deux journaux se situent effectivement aux antipodes sur le spectre de l'idéologie. Se présentant comme le journal « national », Al Ahram fait montre d'une position très conservatrice. Le vocabulaire type que l'on retrouve dans les articles évoque *la stabilité, la sécurité, la patrie, le citoyen, la réforme*. Les articles publiés dans ce journal font montre d'un constant souci de légitimation du pouvoir, de maintien de l'ordre établi et de l'intégrité de l'État. Les citations sont celles de la doxa officielle et des autorités en place, dont le discours cherche à justifier les actions répressives et à rassurer les citoyens. Au contraire, Al Dustûr se situe sans aucune équivoque dans le paradigme du changement dès les premiers jours de la contestation. On y parle de *droits, de changement, de révolution, de chute du régime et de dissolution du Parlement*. Al Dustûr passe dans « l'après » des événements bien avant que ceux-ci ne soient effectivement survenus. Dès les premiers jours de la contestation, ce journal considère le pouvoir en place comme condamné et commence à chercher des alternatives dans un univers politique instable, pouvant basculer d'un côté comme de l'autre à tout moment. Notamment, ce journal prend d'emblée fait et cause pour les opposants au régime et utilise des notions comme *les manifestations, les manifestants, les protestations massives, les affrontements, la mobilisation*, et va même jusqu'à une forme de sanctification des victimes en les qualifiant de *martyrs*.

Donc, le positionnement idéologique des deux journaux ne peut être plus contrasté. Al Ahram se pose en défenseur du pouvoir en place et de l'intégrité de l'État, alors que Al Dustûr se situe d'emblée à l'avant-garde du changement, qu'il souhaite et dont il encourage la réalisation.

Résultat de l'analyse sémantique

Nos analyses ont permis d'établir une correspondance entre le rôle actanciel (Agent, Patient) et le rôle « idéologique » attribué à chaque actant sémantique. La mise en discours dans chacun des deux journaux permet d'observer que le rôle d'agent constitue une position-clé au plan discursif, où s'articule l'organisation du contenu langagier en fonction des positions idéologiques respectives de chacun d'eux.

Al Ahram

Durant la période pré-révolutionnaire, qui s'est étendue du 25 janvier 2010 au 25 janvier 2011, Al Ahram a manifesté une haute fréquence du rôle actanciel d'agent attribué au pouvoir. Ceci se fait parfois par l'intermédiaire de la voix du Président, par celle du gouvernement, par celle des Ministres ou par celle de porte-paroles officiels de l'État égyptien. À ce rôle actanciel, correspondent les valeurs idéologiques suivantes : le meneur du jeu, le garant de la stabilité, la sagesse et la clairvoyance. Quant au rôle de patient, il est tenu par le peuple, dont l'essentiel de la fonction est de se trouver dans l'expectative et qui doit attendre les fruits d'une réforme en cours.

Pour la période qui se situe au cœur des événements et qui précède tout juste la chute de l'État égyptien, un ton troublé et désespéré est la meilleure qualification pour décrire l'état d'esprit des journalistes d'Al Ahram. Tout d'abord, l'agent demeure le gouvernement, qui est capable d'affronter les émeutiers (patient) et de défendre la patrie contre le « complot ». Ensuite, l'agent devient le Président Moubarak lui-même, qui répond aux demandes de son peuple sur la base de sa sagesse. Enfin, et en tout dernier ressort, l'agent devient les jeunes, les leaders, qui ont dirigé le pays vers un nouvel avenir.

Ce transfert du rôle d'agent aux opposants est cependant de courte durée. Après la chute du Président Moubarak et de l'État égyptien, la fréquence du rôle actanciel d'agent revient très vite à l'État sous la forme du Conseil militaire, nommé pour assurer la transition. Et le rôle de patient est cette fois-ci tenu par l'ancien régime, dans la personne de l'ex-Président Moubarak et du Parti National, blâmés pour leurs excès et leurs maladresses, maintenant qu'ils ont été exclus de la scène politique égyptienne. Les opposants sont également mis au banc des accusés par ce journal, qui les présentent dans le rôle de patient comme des agitateurs et des exécutants d'un agenda décidé à l'étranger.

Sous l'angle de l'analyse sémantique, l'ensemble des 20 textes d'Al Ahram présente en général une idéologie autoritaire, manifestée par l'adoption des valeurs journalistiques très campées en soutien au pouvoir en place. Les opposants ne se sont retrouvés en position d'agent que durant les dix jours qui ont suivi la chute du pouvoir. Par la suite, le naturel est revenu au galop, et l'État, par l'intermédiaire du Conseil militaire a repris les commandes de la position d'agent dans le discours de ce journal.

Al Dustûr

Durant la période pré-révolutionnaire, Al Dustûr soutient sa position idéologique en accordant le rôle actanciel d'agent à l'autorité gouvernementale. Dans cette perspective, le journal construit une conjoncture où le peuple subit l'action du Gouvernement en tant que patient. Pour ce journal, l'agent a donc un rôle d'abord et avant tout autoritaire et oppressant.

Contre cet agent autoritaire, le patient lutte. Qu'il soit ouvrier, électeur ou victime de la brutalité policière, ce patient est, durant cette période, opprimé et subit les conséquences néfastes des actions de l'agent.

Lors de la chute du Gouvernement, le patient commence à prendre l'initiative de l'action. Il est représenté dans les premières publications par les manifestants, mais

toujours dans le rôle du patient. L'Agent, quant à lui, étant représenté par les forces sécuritaires, tout en conservant l'exercice d'une fonction actancielle autoritaire.

Quelques jours après la chute du Gouvernement, un changement drastique s'observe dans le schéma actanciel des articles publiés par Al Dustûr. L'agent devient soudainement le peuple égyptien dans une fonction de leader. Le patient devient alors l'ancien régime, qui doit subir les conséquences juridiques de sa chute et de son exclusion de la scène politique active.

Plus tard, le rôle de l'agent revient à nouveau aux gouvernants, nouvellement incarnés par le Conseil militaire, mais toujours dans la fonction de figure autoritaire et opprimante. Un retour à la victimisation de la population marque alors les publications d'Al Dustûr. Le peuple retrouve sa fonction de patient opprimé.

En général, le journal Al Dustûr tend à adopter une idéologie que l'on pourrait qualifier de « libérale », en adoptant une posture critique le plus souvent à l'endroit de l'autorité en place, mais quelques fois aussi à l'endroit du peuple. Se présentant comme un journal d'opposition, l'adoption de valeurs journalistiques indépendantes et marquées par la lutte contre la corruption, constitue la marque de commerce de ce journal, dont la présence se fait sentir de façon constante dans les 20 textes choisis.

Les stratégies discursives favorisées par les deux journaux

Comme le dit Teun Adrianus Van Dijk dans une étude portant sur le discours politique :

« Nous tendons typiquement à décrire les membres de notre groupe d'une façon neutre ou positive, et les membres d'autre groupe de façon négative. De façon similaire, nous atténuons les descriptions négatives des membres de notre groupe et amplifions celle des autres ». Van Dijk p.89

Chaque journal occupe un positionnement idéologique, quel qu'il soit, et s'adresse à un lectorat, qui a des attentes face au produit médiatique qu'il consomme; attentes de renforcement de ses opinions, de cohérence dans les prises de position et d'efficacité dans la défense de son point de vue.

Les journalistes, considérés individuellement, ont bien sûr une marge de manœuvre éditoriale dans la rédaction de leurs articles, mais cette liberté doit s'exprimer à l'intérieur d'un cadre défini et ne peut conduire à la rupture du pacte médiatique avec le lectorat, sous peine de perdre toute crédibilité. La situation des journalistes est encore plus périlleuse dans un contexte où les forces politiques en jeu sont aussi polarisées que dans l'épisode historique dont nous traitons dans cette étude concernant l'Égypte.

En nous basant sur l'analyse proposée par Van Dijk (2006), nous allons donc nous intéresser à la mise à jour des stratégies discursives utilisées par chaque journal pour atteindre son but énonciatif. Nous partirons des exemples en langue arabe, qui seront glosés en français dans une traduction la plus fidèle possible au texte d'origine.

Les stratégies discursives favorisées par Al Ahram

L'atténuation et l'amplification constituent des stratégies discursives auxquelles Al Ahram a souvent recours pour atteindre sa finalité discursive.

L'atténuation d'un fait négatif : concernant les violations policières contre les citoyens, Al Ahram le 30 juin 2010

وحتى لو صدقت الادعاءات التي صاحبت حادث شاب الإسكندرية فيجب وضعها في مكانها وحجمها الصحيح وهو أنها جريمة فردية ارتكبها اثنان من قوات الأمن يجب أن يقدموا للمحاكمة, ولا شك أن نيابة مصر وقضاءها قادران دائما علي إزالة أي لبس أو غموض في أي قضية معروضة أمامهما.

« Même si les allégations qui ont accompagnés l'accident du jeune homme d'Alexandrie étaient vraies, il faut les situer dans leur place et leur valeur correcte ; c'est un crime individuel, commis par deux policiers qui doivent être traduits devant les tribunaux. Il n'y a aucun doute que le parquet général et la justice égyptienne sont capables d'éliminer toute ambiguïté dans n'importe quel procès ».

L'amplification d'un fait positif : concernant la crise des bonbonnes de gaz, Al Ahram 18 février 2010

لم أصدق نفسي وأنا أشاهد د.علي المصيلحي وزير التضامن الاجتماعي يعلن علي الهواء مباشرة رقم تليفونه المحمول وهو يناشد مضاري أزمة الغاز الأخيرة ألا يترددوا في الاتصال به شخصيا للابلاغ عن أي نقص في الأنابيب هنا أو تلاعب بأسعارها في سوق سوداء هناك!

« J'étais émerveillé en observant Dr Mosilhi, le Ministre de la solidarité sociale, qui a diffusé en direct le numéro de son cellulaire. Il a lancé un appel à ceux qui ont été

touchés par la dernière crise du gaz et leur a dit de ne pas hésiter à le contacter personnellement pour signaler n'importe quelle pénurie de bonbonnes de gaz ou de manipulation des prix sur le marché noir ».

L'argument d'autorité consiste à fonder la validité de son propos par l'intermédiaire de références à des personnes ou des institutions dont l'autorité est de notoriété publique. Al Ahram recourt abondamment à cette stratégie, ce qui est prévisible, compte tenu de sa forte adhésion aux valeurs du pouvoir en place, qui lui offre une abondante matière, par les interventions du Président, des Ministres et des porte-paroles officiels du Gouvernement.

Les institutions : Al Ahram, le premier décembre, 2010.

أعرب مجلس الوزراء في اجتماعه أمس برئاسة الدكتور أحمد نظيف، عن تقديره الكامل للجنة العليا للانتخابات، والتي قامت بدورها على أعلى مستوى من التنظيم والشفافية، بما خرج بالانتخابات بشكل نموذجي في جميع جوانبها وأكد وزير العدل المستشار ممدوح مرعي - خلال مناقشة المجلس تقريرا حول الجولة الأولى من الانتخابات البرلمانية - التزام الحكومة بشكل كامل باستقلالية اللجنة العليا في إدارة العملية الانتخابية والتي تتضمن ضمان التصويت للجميع ونزاهة عملية الفرز، ودقة إعداد النتائج النهائية.

« **Le Conseil des ministres** a exprimé hier, lors de sa réunion sous la présidence du Dr. Ahmed Nazif, son appréciation complète du **Comité suprême des élections**. Le comité a accompli son rôle avec un haut niveau d'organisation et de transparence, ce qui a mené à des élections typiques dans tous les aspects. Le ministre de la justice, le conseiller Mamdouh Maraai, a affirmé, durant la discussion du conseil d'un rapport concernant le premier tour des élections parlementaires, que **le Gouvernement** s'engage à respecter l'avis du comité suprême dans la gestion du processus électoral. Ce processus comprend : la garantie du droit de vote pour tout le monde, l'intégrité de l'élaboration des listes électorales et l'adéquation du processus de décompte des voix. »

Les personnes : Al Ahram, 3 juillet, 2010

و كانت نيابة الاستئناف قد استمعت بإشراف المستشار ياسر رفاعي المحامي العام الاول إلى كافة الاطراف خلال الايام الماضية. (...) وكذلك فإن مناقشة تقرير الطب الشرعي النهائي الذي اعده الدكتور السباعي أحمد السباعي رئيس اللجنة الثلاثية و التي استمرت على مدى خمس ساعات شهدت مناقشة تفصيلية، حيث اوضح الدكتور سباعي ان سبب الوفاة هو اسفكسيا الاختناق نتيجة ابتلاع المتوفي للفاقة المخدر.

« Sous la surveillance du **procureur général**, le **conseiller** Yasser Réfaï, le parquet avait entendu toutes les parties au cours de ces derniers jours. (...)Le rapport final de la médecine légale, préparé par le docteur Ahmed Al Sibai, **chef du comité**

tripartite, a été discuté pendant cinq heures. Dans la discussion détaillée, le docteur Sibaï a établi que la cause du décès était l'asphyxie après avoir avalé un sachet de drogue ».

L'itération répétée de termes chargés d'une valeur axiologique permet également d'atteindre des objectifs discursifs. C'est le cas dans l'exemple suivant, où les opposants au régime sont qualifiés à répétition « d'émeutiers », terme dont l'axiologie est négative, et qui est chargée de plusieurs connotations disqualifiantes pour les opposants.

La répétition Al Ahram, le 27 janvier 2011

وبينما بدأت النيابة العامة التحقيق مع مثيري الشغب, وجهت نيابة الإسكندرية تهمة التجمهر, ومقاومة السلطات, وإتلاف الممتلكات العامة والخاصة لـ 64 من مثيري الشغب بالمدينة. وقد أصيب 31 جنديا من قوات الأمن بالمحنة الكبرى بعد رشق القوات بالحجارة من مثيري الشغب الذين أشعلوا النيران في إطارات السيارات, وأمر المحامي العام الأول لنيابات كفر الشيخ بضبط وإحضار 14 شخصا من مثيري الشغب بمدينة بلطيم

« Le parquet général a commencé son enquête sur les **émeutiers**. Au même moment, le parquet d'Alexandrie a lancé des accusations de rassemblement illicite, de résistance à l'arrestation et de destruction des biens publics et privés pour 64 **émeutiers**. 31 soldats des forces de sécurité ont été blessés à Mahala après le lancement de pierres de la part des **émeutiers**, qui ont également brûlé des pneus de voitures. Le procureur général de Kafr El Sheikh avait donné ordre de poursuivre et d'arrêter 14 **émeutiers** à Baltim ».

La catégorisation est un processus qui consiste à affubler un sous-groupe d'un ensemble afin de jeter le discrédit sur l'ensemble du groupe. Cette stratégie est souvent utilisée par Al Ahram, notamment, durant les manifestations des ouvriers qui revendiquaient leurs droits suite de la privatisation de l'usine où ils travaillaient. Durant cet épisode, la Ministre de la main d'œuvre a joué le rôle de médiatrice entre l'administration de l'usine et les ouvriers. Les négociations ont progressé avec quelques ouvriers mais ce ne fut pas le cas pour tout le monde, et Al Ahram ne manque pas de stigmatiser les dissidents dans ses articles.

Al Ahram, le 20 février 2010

وحتى الساعة التاسعة من مساء الخميس كانت تدور المفاوضات داخل موقع الاعتصام ولم تصل في النهاية إلى شيء، حيث وضح للعيان أن بعض فئات العاملين التي تدعمها جماعات محظورة كانت وراء العمال المتعنتين، حيث أكد البعض أن هناك تدعيما لهم حتى يستمروا في الاعتصام.

« Jusqu'à neuf heures jeudi soir, les négociations prenaient place dans le lieu du Sit in sans aboutir à une solution. Il était clair que quelques groupes des travailleurs étaient soutenus par des organisations interdites afin que les travailleurs adoptent une attitude d'intransigeance. Des personnes ont affirmé que les travailleurs sont soutenus de l'extérieur pour continuer leur Sit in ».

Les structures politiques de l'Égypte sont fortement mises sous pression au fil des événements considérés dans cette étude. Certains souhaitent le statu quo, d'autres le changement. Cependant, personne ne souhaite l'anarchie et la désorganisation qui s'en suivrait, ce qui ouvre la voie pour Al Ahram à l'utilisation de la stratégie du consensus, particulièrement durant la période transitoire, après que Moubarak ait cédé le pouvoir au Conseil militaire. L'armée représente une valeur consensuelle en Égypte. Elle est considérée comme la protectrice des lois, de la Constitution du pays et de l'État, comme entité politique. C'est sur cette carte que va miser le journal et tenter de solidariser l'opinion publique autour de ce pilier de l'État égyptien.

Le consensus Al Ahram, 18 août, 2011.

بداية يتعين الإقرار بأن المؤسسة العسكرية المصرية كانت في الطليعة دوما في عملية بناء مصر، والدفاع عن الدولة، ورفاقه لذا فليس غريبا أن تحمي مصالح الشعب المشروعة. (...) وفي خضم ثورة 25 يناير انحاز المشير طنطاوي أيضا إلى الشعب ضد مبارك ونظامه. (...) ولا أحد ينبغي أن يرفض الدور الذي كان دائما للجيش ألا وهو حامي الشرعية و الدستور و الدولة. وأحسب أن ثمة تقارير كثيرة ونقاشات أعمق تدور الآن بالخارج عن المؤسسة العسكرية المصرية بها بعض المنطق و الكثير من المبالغات.

« Au début, il faut admettre que l'armée égyptienne était toujours au premier rang dans le processus de construction de l'Égypte, et dans la défense de l'État. Il n'est donc pas surprenant que l'armée protège les intérêts légitimes de la population. Lors de la révolution du 25 janvier, le général Tantawi et ses collègues ont pris la part du peuple contre Moubarak et son régime. Personne ne devrait refuser le rôle qui a toujours été attribué à l'armée ; à savoir, de protéger la légitimité de la Constitution et de l'État. Je crois que plusieurs rapports sont actuellement étudiés à l'extérieur du pays concernant

l'armée égyptienne. Certains sont logiques et d'autres contiennent beaucoup d'exagérations ».

Vers la fin de l'année 2010, le Dr Mohammed El Baradei s'est imposé dans l'opinion publique comme l'espoir dans la perspective d'un changement. Il lance alors son parti politique, *l'Association nationale de changement* et devient le chef de file de l'opposition. À l'époque, le Dr El Baradei semble s'imposer comme le seul compétiteur qui menace le trône de Moubarak, ce qui ne plaît guère aux partisans du statu quo ni à Al Ahram qui utilise l'ironie, procédé qui sert ici à miner la crédibilité d'une personnalité montante dans la sphère politique égyptienne.

L'ironie Al Ahram, 22 février 2010

وربما يكون الدكتور محمد البرادعي قد فوجيء ببضع مئات فقط من شباب الفيس بوك وحركة كفاية في انتظاره بمطار القاهرة بعد ما كان يتوقع - بناء علي التقارير الإعلامية المغلوطة استفتاء شعبيا ينقله من مقعده في الطائرة الي مقعد الرئاسة!!

« Il se peut que le Dr. Mohammed El Baradei ait été surpris des quelques centaines, seulement, de jeunes gens de Face book et du mouvement Kefaya qui l'attendaient à l'aéroport du Caire. Lui, qui attendait selon les rapports erronés des médias, un référendum public qui le transférerait directement de son siège d'avion au siège présidentiel!! »

Enfin, l'implicite peut être utilisé pour véhiculer des significations ou des interprétations faciles à inférer par le lecteur. Dans l'exemple suivant c'est le complot de l'extérieur qui menace la stabilité et la sécurité du pays. Et dans ce cas, l'implicite est d'autant plus utile comme stratégie discursive, qu'il est des affirmations qui ne sont pas aisées à faire, surtout dans un journal, lorsque l'on ne dispose pas des épreuves irréfutables pour les étayer.

L'implicite Al Ahram, 11 septembre 2011

ما يحدث في مصر الآن لا علاقة له لا بالثورة ولا بالثوار وما يجري من تخريب ووقف حال للبلاد والعباد لا يمكن أن يكون مصادفة، وما يتم من استهداف للشرطة كلما تنفست الصعداء هو أمر مدبر لا محالة، وما نراه من استهداف للجيش على المواقع الإلكترونية ومقالات الأفاضل منا هو أمر لا يمكن السكوت عليه، وما هو معلوم من تمويل خارجي لفضائيات وصحف وأفراد وانتلافات هو عار لا بد من وأده

« Ce qui se passe en Égypte maintenant n'a rien à voir avec la révolution et les révolutionnaires. Le sabotage en cours et l'arrêt de toutes les activités ne peut pas être une coïncidence. Les actions qui ciblent la police, à chaque fois qu'elle pousse un soupir, sont inévitablement un complot. Les attaques contre l'armée, conçues sur les sites électroniques et les éditoriaux des génies (journalistes), ne peuvent pas être tolérées. Le financement extérieur des chaînes satellites, des journaux, des individus et des coalitions est une honte qui doit disparaître ».

Les stratégies discursives favorisées par Al Dustûr

Au nombre des stratégies discursives priorisées par le journal Al Dustûr, se trouve la référence à des nombres. Les chiffres sont en fait le pendant de l'argument d'autorité pour ce journal dont l'allégeance est celle des opposants au régime en place. Ceux-ci frappent en effet l'imagination et constituent une forme d'expression de la réalité brute.

L'utilisation des chiffres Al Dustûr, 21 février 2011

في 25 يناير قال الشعب انه يريد اسقاط النظام وقاتل بلا سلاح جيش النظام الفاسد الذي بادل الحناجر بالخنجر حتى سالت دماء 365 شهيداً و 5500 جريح حسب بيانات وزارة الصحة المصرية..... ولما انهار جيش العادلي الرهيب وانسحب بعد أربعة أيام مهزوماً مخذولاً.....

« Le 25 janvier 2011, le peuple a dit qu'il voulait la chute du régime ... Ce peuple désarmé a battu tout un arsenal du régime corrompu, un régime qui a répondu au peuple avec les dagues. 365 martyrs et 5 500 blessés, selon les informations du ministère Égyptien de la santé. Après que l'armée affreuse de l'Adly (la police) se soit effondrée et retirée défaite et déçue après 4 jours »

Les figures de style jouent un rôle important dans le discours politique. L'atténuation à l'aide de l'euphémisme ou l'amplification ciblée par l'hyperbole, permettent à un journal d'opposition comme Al Dustûr d'atteindre ses cibles discursives sans difficulté sous le manteau de la rhétorique.

Métaphore : Balayer les restes du régime. 21 février 2011

كنس بقايا النظام

Hyperbole : il soufflait sur le feu pour l'augmenter, mais ce feu l'a brûlé. 21 février 2011

فكان كمن ينفخ في النار لتزداد اشتعالاً حتى حرقته

Euphémisme : La sécurité commence «la cérémonie d'accueil d'El Baradei» et kidnappe le coordinateur de la campagne de la réception à l'aéroport. 18 février 2010

الأمن يبدأ مراسم الترحيب بالبرادعي ويختطف منسق حملة استقبال البرادعي في المطار.

Périphrase : Quel était le but de la célébration de 4 millions de personnes vendredi dernier à la place Al Tahrir ? Pourtant, les piliers de sa gouvernance désuète présidaient les hauts rangs. 21 février 2011

وماذا يفيد احتفال الجمعة الماضية بالملايين الأربعة على أرض الميدان التحرير بينما اركان حكمه المخلوع جالسة على كراسي القمة؟

Un autre procédé utilisé par Al Dustûr consiste en l'expression de l'opposition «Nous-Eux», qui désigne deux ensembles totalement distincts entre lesquels il n'y a pas d'intersection. Ce procédé marque avec insistance une dissociation radicale entre les opposants et les personnes qui sont au pouvoir.

Opposition «Nous-Eux» Al Dustûr, 8 décembre 2010

وقال حلمي سالم رئيس حزب الاحرار: > لقد تقدمنا بـ 81 مرشحا الى لجان قبول الطلبات للمرشحين وللأسف نتيجة المماطلات والتسوية واختلاق العرقلة من قبل المسؤولين لم تسفر النتيجة الا عن تسجيل 41 مرشحا فقط ومع ذلك لم تدرج أسمائهم جميعا بل اكتفوا بقبول أوراق 29 مرشحا فقط

« Helmi Salem, chef du parti Al Ahrar a dit «**Nous** avons présenté 81 candidats aux comités électoraux. Malheureusement à cause de la procrastination des responsables et la création d'obstacles, 41 candidats seulement ont été enregistrés. En plus, leurs noms n'ont pas été tous inclus. **Eux**, se sont contentés de 29 candidats seulement. »

Comme procédé discursif, le flou sémantique consiste en l'utilisation d'expressions vagues, qui n'ont pas de référent défini et qui peuvent être employées avec une acception générique, notamment dans des situations délicates, comme par exemple les violences intercommunautaires entre musulmans et chrétiens en Égypte. Dans le contexte d'un tel emploi, il est possible au journaliste de relater les faits sans avoir à pointer du doigt d'éventuels responsables. La société, la communauté, le système politique et l'État, sont les quatre entités sans référents définis qui figurent dans l'exemple suivant :

Le flou sémantique Al Dustûr, 30 janvier 2010

كان المجتمع المصري قادرا على تجاوز ما يحدث من أزمة أو احتقان بين المسلمين والمسيحيين لكنه الان لم يعد قادرا على حل المشكلة او الازمة (..) والمجتمع لم يستطع التصدي لتلك الحالة لأنه لم يعد يملك الأدوات التي تمكنه من ذلك. ومع غياب دور النظام السياسي في توحيد المجتمع وغياب دور الدولة كممثل عن هوية المجتمع وقيمه وحضارته

« **La société égyptienne** était capable de dépasser les crises et les tensions entre musulmans et chrétiens. Après les incidents, elle est maintenant incapable de résoudre le problème. (...)... la communauté n'a pas pu affronter cette situation, elle ne dispose plus des outils permettant cette réalisation, l'absence du rôle **du régime politique** à unifier la société et l'absence du rôle de **l'État** en tant que représentant de l'identité sociale, de ses valeurs et de sa civilisation ».

La victimisation

L'adoption de la posture de victime constitue une stratégie adoptée par la plupart des journaux d'opposition. Pour influencer l'opinion publique, les journalistes tendent à présenter le peuple comme une victime dont le bourreau est le gouvernement ou ses institutions. Suite à la chute de Moubarak, la condition féminine dans le parlement de 2011, le parlement de la révolution, ne plaisait pas à plusieurs écrivains et activistes. Eux qui voyaient dans le parlement de la révolution une incarnation de leur succès étaient déçus de la faible représentation féminine à l'assemblée du peuple.

La victimisation Al Dustûr, 7 novembre 2011

برلمان الثورة بدون <حواء> تمثيل ضعيف للمرأة في ظل إلغاء الكوتا. اتفق سياسيون على ان وضع المرأة في المجتمع تعرض لانكاسة كبيرة على جميع الأصعدة فيما تراجع دورها كثيرا على غير المتوقع بعد ثورة يناير وهو ما وضع جليا في ترشحات الأحزاب للمرأة وترتيبها المتدني الذي جاء في ذيل معظم القوائم وأكدوا ان التيارات الإسلامية السياسية تمثل أحد أكبر المعوقات امام العمل السياسي للمرأة في المستقبل.

« Le parlement de la révolution est sans «Ève». Une représentation faible de la femme avec l'annulation du quota. (..)Des politiciens se sont mis d'accord sur le fait que la situation de la femme dans la société a connu un recul majeur dans tous les domaines. Son rôle s'est dégradé, d'une façon inattendue, surtout après la révolution du janvier, ce qui a été clair dans les candidatures des partis et le faible classement des femmes dans les listes. Les politiciens ont confirmé que les courants politiques islamiques représentent un des grands obstacles pour le travail politique de la femme pour les prochaines années ».

Les événements entourant la mort de Khaled Saïd, assassiné par deux policiers, ont été abondamment relatés et commentés dans la presse égyptienne de toute allégeance. Au nombre des articles rédigés, plusieurs se portaient à la défense des policiers impliqués.

Certains journalistes n'ont pas hésité à porter des accusations contre le jeune homme, selon lesquelles il aurait avalé un sachet de drogue, ce qui aurait causé sa mort par asphyxie. Plus tard, les rapports de médecine légale ont prouvé que le jeune homme a été battu à mort et que le sachet de drogue a été enfoncé dans sa gorge après le décès. Ayman Nour, l'ex-candidat présidentiel et journaliste à Al Dustur avait écrit un article intitulé « les journaux de la drogue », sévère critique contre l'attitude aprioriste de plusieurs rédacteurs des journaux nationaux.

Présupposition Al Dustûr, 2 juillet 2010

.. هل يمكن أن «يحمّر» وجه زميلنا خجلاً من أنه تعجل وادعي بحق إنسان «ميت» ما لا يملك أن يدفعه عن نفسه، وهو في قبره، من اتهامات وأوصاف مشينة، تحقر من شأنه وشأن أهله؟! ألم يقشعر هؤلاء وهم يأكلون لحم خالد سعيد ميتاً؟! ألم يتصور بعضهم أن السلطة والجاه والسلطان قد تغرب عنه يوماً، فيتعرض ابنه أو ابنته لما تعرض له خالد من ظلم وعسف، وتنكيل، وتشويه؟!!

« Notre collègue pourra-t-il rougir de honte à l'idée d'avoir formulé des allégations contre un homme mort et qui ne pourra pas se défendre, de son tombeau, contre des accusations et des descriptions scandaleuses pour l'humilier, lui et sa famille? N'ont-ils pas senti du remord en *dévorant le cadavre de Khaled Saïd*? Ne figurent-ils pas que l'autorité et la haute position se termineront un jour? Que leur fils ou fille peuvent vivre la même situation que Khaled et souffrir de l'injustice, du harcèlement et du mensonge ».

Nous, tout le monde, l'Égypte..... Pour donner l'impression que la majorité du peuple ou du lectorat est d'accord avec les propos exprimés, les journalistes d'Al Dustûr ont recours au discours normatif comme marque d'adhésion de facto aux opinions qu'ils formulent.

Discours normatif Al Dustûr, 5 février 2011

يوم تاريخي... جميع الطوائف والأحزاب يحتشدون في ميدان التحرير في حراك سياسي غير مسبوق

Une journée historique.... toutes les sectes et les partis se sont rassemblés sur la place Al Tahrir dans une mobilisation politique sans précédent.

Al Dustûr 14 février 2010

لماذا يدفع المصريون مليون جنيه من جيوبهم من أجل عيون وزير المالية؟

Pourquoi les Égyptiens payent 1 million LE pour les yeux du ministre des finances?

Al Dustûr 19 février 2010

مصر الان في حاجة إلى معارضة شجاعة لكنها في حاجة أكثر إلى بدائل أكثر شجاعة في خوض معركة التغيير

L'Égypte, maintenant, a besoin d'une opposition courageuse, et de plus elle a besoin d'alternatives courageuses pour mener la bataille du changement.

Comme tout journal d'opposition, Al Dustûr critique toujours la politique du Gouvernement. Durant et après les incidents de la révolution, Al Dustûr a associé l'incitation à ses stratégies, dans le but de maintenir vivace chez son lectorat une flamme révolutionnaire qui pouvait parfois vaciller au fil des événements. Cette incitation prend parfois un ton de menace comme dans l'exemple suivant où le journaliste s'adresse directement au Conseil militaire.

L'incitation Al Dustûr, 19 aout 2011

وأقول للمجلس: " لا تراهن على تصور ان الثورة قد فقدت دفعتها الأولى القوية وأنه يمكن ترتيب الأمور بعيدا عن إرادة الشعب" بل دون تحريض من أي جهة محددة فإن الأوضاع السياسية ستتجه نحو تأزم جديد. واعلموا انه لا فرق بين السجن الحربي والسجن المدني ولا فارق بين المحاكمات العسكرية والمدنية إذا كانت كلها ظالمة وان الموت سيظل اهون علينا من العودة الى قفص العبودية.

« J'affirme au Conseil : « Ne misez pas sur l'idée que la révolution a perdu son enthousiasme et que l'affaire peut être réglée sans tenir compte de la volonté du peuple. Déjà, sans l'incitation d'une partie quelconque, la situation politique s'envenimera. Sachez qu'il n'y a pas de différence entre la prison militaire et la prison civile, ni les tribunaux militaires et les tribunaux civils s'ils sont tous injustes. La mort est plus facile pour nous que de retourner à la cage de l'esclavage ».

Parfois l'incitation est liée à la logique. Dans l'exemple suivant un autre rédacteur traite du même sujet, le conseil militaire, ainsi que de la phase transitoire vers un Gouvernement civil, mais en ayant recours à une comparaison avec la révolution du 1952.

L'incitation Al Dustûr, 25 septembre 2011

ما حدث عام 54 لن يتكرر في 2011. سيظل المجلس العسكري يكتسب شرعيته المؤقتة بقدر التزامه بأهداف الثورة وعلى رأسها الحكم المدني الديمقراطي. وبالتالي فإن تصور تحويل الفترة الانتقالية إلى فترة دائمة تصور خيالي أو تصور أحمق قد يؤدي إلى مزيد من إراقة الدماء ولكن دون أن يحقق نتيجة حقيقية على الأرض.

« Ce qui s'est passé en 1954 ne se répétera pas en 2011. Le Conseil militaire continuera de maintenir sa légitimité autant qu'il agit en fonction des objectifs de la révolution. En premier lieu, doit venir la gouvernance civile démocrate. C'est pour cela que la transformation de la phase de transition en une phase permanente est une théorie imaginaire et inhabile qui peut causer beaucoup de pertes sans réaliser de résultat réel sur la terre ».

Réflexion sur l'évolution du discours tenu par chacun des journaux

Pour aborder la délicate question de la liberté d'expression nous examinerons dans cette section l'évolution du discours chez les rédacteurs de chaque type de journal, avant, durant et après la chute du Président Moubarak. Nous tenions à aborder cette question, même dans le contexte politique très tendu qu'a connu l'Égypte tout au long de ce parcours vers le début de la démocratie et dont les enjeux ont dû s'avérer plus d'une fois quasi existentiels pour les acteurs concernés. Ce court développement de notre étude ne serait-il qu'exploratoire, que nous en serions satisfaite.

Nous commencerons par Al Ahram, le journal national qui appartient au gouvernement. Comme on a déjà expliqué, au chapitre 2, Al Ahram est une institution journalistique appartenant au secteur public.

Avant la mobilisation, Al Ahram, comme tout journal national, était soumis aux dictats du Gouvernement. L'identification de prises de positions véritablement personnelles de la part des rédacteurs est presque impossible. Une loyauté entière au Président et au gouvernement, et l'absence de toute critique du discours officiel sont de mise. Les résultats de l'analyse des stratégies discursives et textuelles de notre corpus ont démontré la présence d'un lexique très orienté. La fréquence du thème de *la stabilité*, incarnée par le Président, et le rappel constant de *la réforme* dont le peuple doit attendre les conséquences bienfaites constituent un indice certain du poids réel ou symbolique de la volonté des autorités officielles sur les textes publiés dans ce journal.

Lorsque le pays s'est trouvé au cœur de la tempête, la rédaction d'Al Ahram a semblé perturbée par les contestations. Au début, les journalistes ignorent et nient la nature profonde des événements. Pratiquement aucun article ou reportage pour décrire ce qui se déroule. Deux jours plus tard, des interprétions du type *complot contre la patrie*,

les ennemis du pays, un agenda étranger commencent à apparaître dans les publications d'Al Ahram. Lorsque l'agitation arrive à son comble, quelques jours avant la chute du régime, le ton des rédacteurs d'Al Ahram devient plus conciliant, du moins en apparence. On atteste pour la première fois dans les articles de ce journal des vocables comme *les revendications des citoyens, le remaniement ministériel, les demandes des jeunes gens, la nécessité de mettre fin à la loi d'urgence*.

Et tout juste après la chute du régime, le 21 février 2011 précisément, un article intitulé *Ce que le Parti National a fait de l'Égypte*, bouleverse les lois et les règles observés par les journaux nationaux. Dans cet article, le journaliste présente une analyse en cinq points (978 mots) qui lève le voile sur les principaux aspects négatifs de la période Moubarak. Une critique directe qui cible le règne de Moubarak, et en même temps du Parti National. La publication de cet article constitue un précédent, tout au long de l'histoire de l'Égypte moderne, même les ex-présidents ne sont jamais critiqués directement dans les journaux nationaux.

Cependant, les journalistes d'AL Ahram renouent très vite avec le pouvoir après cette incartade de l'un des leurs et se tournent vers le Conseil militaire comme planche de salut de la légitimité et de la stabilité. Ils remettent en scène les mêmes stratégies discursives, et reviennent à une forme de rédaction conservatrice dans l'apologie du Gouvernement temporaire. Notre corpus compte trois textes d'AL Ahram où l'appui à l'endroit du Conseil militaire est inconditionnel. Les indices linguistiques identifiés dans la grille d'analyse nous ont permis de déceler les mêmes stratégies discursives et textuelles qu'avant la chute du Régime Moubarak.

Nous devons donc conclure que notre corpus ne permet pas de conclusion valable sur l'exercice de la liberté d'expression chez Al Ahram. Mis à part un ton un peu plus conciliant, et probablement de nature stratégique, au pire des contestations, et l'incartade d'un rédacteur après la chute du Président Moubarak, les journalistes ont fait front pour soutenir le pouvoir en place et faire valoir les vertus de la stabilité, de la légitimité et de l'ordre à l'intérieur du pays.

Peut-être que l'examen d'un corpus de textes d'Al Ahram, plus étendu dans le temps et couvrant des périodes moins houleuses de l'histoire du pays, permettrait de déceler des prises de position plus personnelles de la part des rédacteurs, à l'intérieur des balises du positionnement idéologique de ce journal, bien entendu.

Al Dustûr, journal d'opposition par excellence, n'est malheureusement pas très loin de la situation d'AL Ahram. En analysant notre corpus, dont 20 textes viennent d'Al Dustûr, nous avons réalisé que la rédaction de ce journal a été en quelque sorte menottée également par le caractère extrême des événements qui se sont déroulés en Égypte durant cette période.

Les contraintes subies par Al Dustûr proviennent justement du fait qu'il est identifié comme journal d'opposition. Dès ses débuts, en 2005, Al Dustûr se fait connaître par ses articles et ses reportages contre le régime en place. C'est à travers cette critique constante et audacieuse du pouvoir qu'il a acquis sa notoriété et fidélisé son lectorat. Largement diffusé en Égypte, Al Dustûr s'est transformé d'hebdomadaire en quotidien deux années après sa première parution. Réputé pour ses attaques répétées contre le Gouvernement, il s'est construit un public de lecteurs qui attend chaque matin le dévoilement d'un nouveau secret concernant les intrigues de coulisses du Palais présidentiel. La corruption d'un ministre, un nouveau martyr de la torture dans les postes de police, la privatisation illégale d'une usine ou d'une société d'État...etc. Les enquêtes réalisées par les rédacteurs d'Al Dustûr étaient sans précédent, par le fait qu'elles étaient crédibles, minutieuses et accompagnées de preuves.

Avant la chute du régime Moubarak, Al Dustûr a excellé dans son rôle. Notre analyse discursive et textuelle a démontré les stratégies discursives déjà présentées dans la section précédente, qui dénotent une idéologie libérale et une ouverture qui ne fait aucun doute face au changement.

Durant la période de contestation, Al Dûstur a soutenu les opposants dans toutes leurs actions et les a même incités à maintenir le cap jusqu'à l'obtention des résultats escomptés. Pas une seule fois ce journal ne s'est montré critique à l'endroit des gestes qu'ils ont posé, même si la presse internationale a dénoncé certaines violences, tant de la

part du Gouvernement que des manifestants. De même, ce journal n'a fait montre d'aucune réceptivité réelle aux multiples mesures prises par le Gouvernement durant les 18 jours qui ont précédé sa chute, comme par exemple, le remaniement ministériel ou la déclaration du Président à l'effet qu'il ne poserait pas sa candidature pour un nouveau mandat.

Après la chute du Gouvernement Moubarak, Al Dustûr maintient intégralement son rôle de presse d'opposition et poursuit ses attaques contre le Conseil militaire, qu'il soupçonne de vouloir prolonger indument la phase de transition vers un nouveau Gouvernement civil. Dans son édition du 19 août 2011, Al Dûstur qualifie ainsi les agissements du Conseil militaire : « Cette insistance mènera à un conflit des volontés entre le peuple et l'armée » et a maintenu le même ton pour toute la durée temporelle de notre corpus.

Comme dans le cas d'AL Ahram, il faudrait ici également un corpus de textes plus étendu dans le temps et moins situé au cœur des événements tragiques qui ont conduits à la chute du Gouvernement pour arriver à détecter l'expression d'opinions plus personnelles chez les rédacteurs d'Al Dustûr.

L'analyse d'une telle variable devrait faire l'objet d'une étude indépendante, dont elle serait l'enjeu principal. Et pourrait constituer le cœur d'une recherche doctorale sur la presse égyptienne.

6. Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons présenté les résultats de l'analyse lexicale et sémantique du contenu des articles de notre corpus, nous inspirant de la méthode développée par Denis Monière (2009) pour l'étude du discours politique.

Pour le lexique, seuls les vocables de catégories grammaticales majeures (noms, verbes et adjectifs) ont été considérés. L'établissement de proportions comparées a permis d'observer que les deux journaux n'ont pas de vocabulaire commun et que, par conséquent, ils font montre de perceptions très différentes d'événements identiques. À chaque jour de la durée de notre corpus, ces deux journaux commentent en effet la même

actualité et nous avons pris soin de choisir des articles où ils parlaient exactement des mêmes faits. Dans un tel contexte, il était légitime de s'attendre à un minimum de vocabulaire commun dans leurs articles, ne serait-ce que celui de la relation des faits. Or, le résultat de cette partie de notre analyse du corpus démontre que les faits ne sont pas véritablement rapportés, mais directement présentés sous l'angle partisan et politiquement orienté qui est celui de chacun des deux journaux. Les manifestants de la place Al Tahrir sont d'emblée des opposants qui demandent des comptes au régime, pour Al Dûstur et des émeutiers qui mettent en danger la stabilité du pays, pour Al Ahram. De la même façon, le jeune homme d'Alexandrie ayant trouvé la mort dans ses démêlés avec la police, est présenté d'emblée comme une victime par Al Dûstur et comme un délinquant par Al Ahram.

Pour le volet de l'analyse sémantique, nous avons observé que, pour la période précédant la chute du Gouvernement, les deux journaux présentaient une perspective convergente, dans le fait d'attribuer la fonction d'agent au Gouvernement et celle de patient à la population égyptienne, mais pour des raisons différentes. Pour Al Dûstur, le Gouvernement est l'agent qui opprime la population. Pour Al Ahram, au contraire, le Gouvernement est le meneur du jeu, celui de qui la population doit attendre patiemment l'effet des réformes dont elle sera le bénéficiaire.

Au moment de la chute du Gouvernement, les deux journaux s'entendent également pour identifier la population égyptienne comme responsable de cette chute. La conclusion inévitable des contestations du 25 janvier a en effet été publiée d'une seule manière dans tous les journaux : *Le peuple a fait chuter le régime*. Chacun revient ensuite à sa position habituelle avec l'avènement du Conseil militaire, qu'Al Ahram présente comme étant aux commandes du pays, pour son plus grand bien, durant la période de transition et qu'Al Dûstur soupçonne de chercher à s'accrocher au pouvoir, au détriment de la population.

Ensuite, nous inspirant de l'étude de Van Dijk (2004), nous avons analysé les stratégies discursives les plus fréquemment utilisées dans chacun des deux journaux. Compte tenu des positions idéologiques diamétralement opposées dans chacun d'eux et des circonstances extrêmes qui prévalaient en Égypte pour la période où se situe notre

corpus, il n'est pas étonnant que les deux journaux fassent appel à des stratégies différentes au nombre de leur arsenal discursif le plus prévalent. Il est certain que l'ensemble des stratégies évoquées est utilisée à un moment ou à un autre par chacun des deux journaux, mais celles qui sont dominantes se distinguent et ne présentent pas d'intersection. L'argument d'autorité et la répétition constituent une marque de commerce d'Al Ahram, alors que l'incitation et le flou sémantique caractérisent fortement les articles publiés dans Al Dustûr. Chaque journal met en scène avec vigueur les stratégies discursives les mieux à mêmes de servir sa finalité argumentative, dans un cas le soutien aux représentants de l'État, susceptibles d'apporter la légitimité et la stabilité dont le pays a grand besoin, dans l'autre un soutien continu et enthousiaste aux opposants, qui sont perçus comme le vecteur du changement, dont le pays a grand besoin également. Le discours de la stabilité et du changement ne saurait être servi par les mêmes stratégies discursives.

Enfin, notre brève incursion sur le terrain de la liberté d'expression s'est avérée non concluante, et nous avons établi que l'examen d'un corpus plus volumineux, étendu dans le temps, et se situant dans une période moins trouble serait nécessaire pour espérer déceler des mouvements d'opinion significatifs et personnels chez les rédacteurs de chacun des journaux. Dans la perspective d'une telle étude, la prise en considération d'autres journaux du pays serait également à considérer, afin de disposer d'un échantillonnage plus représentatif des différents points de vue et de leur évolution dans le temps.

Nous espérons que ce mémoire pourra contribuer à mieux comprendre le phénomène de transposition des événements par le prisme médiatique, dans notre cas celui de la presse à caractère politique, et également à apporter un éclairage sur ce moment important de son histoire que l'Égypte a récemment traversé, et dont elle est ressortie transformée de manière irréversible.

Bibliographie

- Adam, Jean-Michel (1985) *Le texte narratif*, Paris : Nathan-Université.
- Adam, Jean-Michel (1990) *Éléments de linguistique textuelle*, Bruxelles : Mardaga.
- Adam, Jean-Michel (1992) *Les textes, types et prototypes : récit, description, argumentation, explication et dialogue*, Paris : Nathan-Université.
- Adam, Jean-Michel (1999) *Linguistique textuelle : des genres de discours aux textes*, Paris : Nathan.
- Adam, Jean-Michel (2005) *Linguistique textuelle : Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris : A Collin, Collection Fac. Linguistique.
- Al Sayyed, Mostapha Kamel (1988) « Le capitalisme de l'État en Égypte », *Bulletin du CEDEJ*, no.23, pp.341- 360.
- Austin, John Langshaw (1970) *Quand dire c'est faire*, Paris : Seuil (Traduction réalisée par John Searle. Édition originale en langue anglaise, 1958).
- Amin, Samir (2012) « Capitalisme libéral ou capitalisme de connivences? ». <http://www.annahjaddimocrati.org/index.php/fr/accueil-fr/9-francais/710-capitalisme-liberal,-capitalisme-de-connivences,pp.7-9>.
- Bakhtine, Mikhaïl (1970) *La poétique de Dostoïevski*, Paris : Seuil, Collection « Pierres vives ».
- Bakhtine, Mikhaïl (1977) *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris : Minuit.
- Balta, Paul et Rulleau, Claudine (1982) *La vision Nassérienne*, Paris : Éditions Sindbad.
- Bardin, Laurence (1977) *L'analyse de contenu*, Paris : PUF.
- Benveniste, Émile (1974) *Problèmes de linguistique générale*. Paris : Gallimard.
- Botiveau, Bernard (1993) «Penser, dire, interdire. Logiques et enjeux de la censure des écrits en Égypte » *Ema revues, Égypte, monde arabe*, 14, pp.133-162.
- Chabrol, Claude (1988) «Le lecteur : fantôme ou réalité? » Dans Patrick Charaudeau (Réd) *La Presse : produit, production. Réception*. Paris : Didier Érudition.
- Charaudeau, Patrick (1988) *La presse, Produit, Production, Réception*. Paris : Didier Érudition. Collection Langages, Discours et Société.
- Charaudeau, Patrick (1997) *Le discours d'information médiatique*, Paris : Nathan.
- Charaudeau, Patrick (2005) *Le discours politique : les masques du pouvoir*, Paris : Vuibert.

- Charaudeau, Patrick (2011) *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, Paris : Ina Editions.
- Darde, Jean- Noel (1988) « Discours rapporté - discours de l'information : L'enjeu de la vérité », Dans Patrick Chareau (Réd.) *La presse : produit, production, réception*, Paris : Didier Érudition
- Dergham, Ali (1988) « Les paradoxes de l'évolution du système politique égyptien », *Bulletin du CEDEJ* no.23, p.261- 275.
- De Montbrial et Klein (2000) *Dictionnaire de stratégies*, Paris : PUF.
- Dupriez, Bernard (1984) *Gradus. Les procédés littéraires. Dictionnaire*, Montréal : Christian Bourgeois Éditeur.
- Grice, Paul H. (1957) « Meaning », *Philosophical Review*, 66, pp.377-388
- Hamad, Ahmad Sayf al-Islâm (2000) « L'intervention administrative dans la liberté d'expression. Entre loi et constitution ». *Ema revues, Égypte, monde arabe*. Deuxième série no 3, pp. .25-48 <http://ema.revues.org/index785.html>.
- Heikal, Mohamed Hassanein (1983) *L'automne de la Colère*, Paris : Ramsay.
- Jaubert (1990) *La lecture pragmatique*, Paris : Hachette.
- Klaus, Enrique (2011) « Les journalistes face aux révolutions ». www.laviedesidees.fr/Les-journalistes-face-aux.html
- Le Bart, Christian (1998) *Le discours politique*, Paris : PUF, Collection Que sais-je?
- Lotfi al Sayyid, Afaf (1985) *A Short History of Modern Egypt*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Maingueneau, Dominique (1976) *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours : problèmes et perspectives*, Paris : Hachette.
- Marx, Karl et Engels, Friedrich (1989) *L'idéologie allemande*, Paris : Nathan. (Première édition en deux volumes en 1845).
- Maugiron, Nathalie et Ibrahim, Gamal (2000) « Pouvoir de la censure ou censure du pouvoir ». *Ema revues, Égypte, monde arabe*, no.3. pp. 125- 148.
- Michaud, Yves (2003) *Chirac dans le texte*, Paris : Stock.
- Monière, Denis (2009) *Pour comprendre le discours politique*, Montréal : Monière-Wollank Éditeurs.

- Monière, Denis et Labbé Dominique (2003) *Le discours gouvernemental : Canada, Québec, France (1945-2000)*, Paris : Champion.
- Morris, Charles (1938) *The Philosophy of the Act*, Edited, with Introduction, by Charles W. Morris in collaboration with John M. Brewster, Chicago: Chicago University Press.
- Muchielli, Roger (1998) *L'analyse de contenu des documents et des communications*, Paris : Éditions ESF.
- Nassef, Mohamed Abdel-Hafez. (2012) « L'Égypte du 25 Janvier vue par la presse internationale ». *Le progrès égyptien*, p.4.
- Qandil, Abdel Halim Ali (2003) « Le problème de l'Égypte, c'est Moubarak » *Journal Al Arabi* . 7 septembre, p.11. (Traduit et présenté partiellement par Memri. *The Middle East Media Research Institute*. <http://www.nuitdorient.com/n22a21.htm>).
- Roulet, Filliettaz et Grobet (2001) *Un modèle est un instrument d'analyse de l'organisation du discours*, Berne : Peter Lang.
- Saul, Samir (2012) « La crise économique internationale de 2008 a-t-elle favorisé l'avènement du « printemps » arabe ? Le cas de l'Égypte », Communication ACSLAF.
- Searle, John (1969) *Speech acts: An Essay in the Philosophy of Language*. Cambridge (UK) : Cambridge University Press.
- Sperber, Dan et Wilson Deirdre (1986) *La pertinence, communication et cognition*, Paris : Les Éditions de Minuit.
- Todorov, Tzvetan (1981) *Le principe dialogique. Suivi de «Écrits du Cercle Bakhtine»*. Paris : Éditions du Seuil. Collection Poétique.
- Destutt de Tracy, Antoine (2012) *Œuvres complètes, Volume I à IV*, Paris : Vrin.
- Tudesq, André-Jean (1988) Les conditions de production du discours de la presse régionale. Dans Patrick Charaudeau *La Presse : produit, production, réception*, Paris : Didier Érudition.
- Youssef, Gérard (2010) «L'expérience nassérienne» <http://www.ismfrance.org/analyses/L-experience-nasserienne-article-14419>.
- Van Dijk, T.A (2004) « Politique, idéologie et discours », *SEMEN*, No.21, pp. 278-316.
- Van Dijk, T.A (1981) « Le texte : structure et fonctions », *Théorie de la littérature*, Paris : Picard, Collection Connaissance des langues.

Thèses et mémoires publiés à l'Université de Montréal :

Élie Bakiza (1986) Contribution à l'analyse linguistique du discours politique du Burundi entre 1958 et 1966.

E. Mohamed Abdel khalek Al Moshtohry (2007) L'idéologie à travers des indices linguistiques. Analyse des discours de la presse écrite arabophone et francophone en Égypte (2000 à 2002).

Ressources électroniques

http://www.lexpressiondz.com/chroniques/analyses_du_professeur_chitour/138532-doivent-ils-rendre-compte-ou-etre-au-dessus-des-lois.html

<http://www.leparisien.fr/international/moubarak-un-heros-de-guerre-mue-en-despote-03-02-2011-1297606.php>

<http://omer.sciences-po.fr/?q=ateliers/legypte-moubarak-risques-et-enjeux-dune-succession&device=mobil>

<http://www.albayan.ae/opinions/orbit/2011-11-04-1.1531619> Moghazy El Badrawi, 4 nov. 2011.

<http://digital.ahram.org.eg/articles.aspx?Serial=571903&eid=460>

<http://www.arretsurimages.net/vite.php?id=9125>

<http://hebdo.ahram.org.eg/Archive/2012/7/11/doss2.htm> Mohamed Abdel Qodous, Al Ahram hebdo.

ANNEXE

EXTRAIT DU CORPUS DE TEXTES JOURNALISTIQUES

Texte 1 - reportage

Al Dustur, 8 décembre 2010. Mohamed Al Sawy a écrit :

Les gains des partis politiques des élections en 2010..... Fraude, humiliations et «quelques sièges»

Sakina Fouad : le Parti National ne s'est pas contenté de la fraude des élections, il expose le sein de l'opposition et ignore les décisions judiciaires

Les leaders de l'opposition : le Parti National a pu exploser et fragmenter le sein partis.

Des voix partisans font appel à écarter le travail des partis et s'adhérer au peuple

Les résultats du premier tour des élections de l'assemblée du peuple étaient décevants. Un séisme qui a secoué les forces politiques en Égypte, notamment l'opposition. Les leaders des partis n'avaient pas un grand espoir à remporter des sièges en faveur de l'opposition, mais le résultat était choquant. Personne n'attendait ces infractions horribles, le régime gouvernant a fait exprès d'ignorer ces infractions. Pourtant, les organisations civiles qui ont observé le scrutin ont dévoilé ces infractions. De même, les magistrats qui ont observé les circonscriptions et les médias qui ont documenté les infractions en les enregistrant; voix et photos. En plus, l'ignorance des décisions judiciaires de nullité des élections dans les pluparts des circonscriptions.

Toutes ces infractions rendent compte de la position du régime envers la démocratie en Égypte. Ces résultats devraient unifier les partis de l'opposition à une même position. Mais, la situation actuelle dénote un désaccord entre les partis pour les décisions de dépôt de candidature en premier lieu. Ensuite, l'exaspération des candidats, accusant leurs partis de ne pas fournir le soutien nécessaire durant les élections.

Au début des élections, le parti du Front Démocrate a suggéré à la coalition des quatre partis de boycotter les élections. Mais les partis Nassérien, Néo wafd et l'union nationale progressiste ont décidé de participer aux élections. Dès lors, le Front a décidé de se retirer seul tout en gardant sa position de non-participation. Du même parti- le Front- des candidats ont refusé la décision du boycott comme Margueritte Azer qui a quitté le parti et a rejoint le Néo wafd. Parmi les membres de l'opposition qui ont objecté aussi Sameh Antoine, l'ancien vice président du parti, qui a rejeté la décision et a présenté sa candidature indépendamment, et est entré en deuxième tour contre le candidat du Néo wafd Tarek Sibaq à la circonscription de *Rod Alfarag*

L'écrivaine Sakina Fouad voit que le parti en pouvoir ne s'est pas contenté d'écarter l'opposition, en plus il l'a explosée. Ces pratiques constituent la prochaine bombe à lancer

contre ce régime. La fin de ce régime n'est pas loin. L'ignorance des décisions judiciaires et les infractions recordées, avec l'attestation des magistrats, constituent un scandale.

Elle a souligné que tout ce qui s'est déroulé a dévoilé les diverses ailes du parti au pouvoir. Les résultats étaient prévus, avec l'insistance de l'opposition à jouer ce rôle dans une pièce théâtrale absurde pour légitimer un régime illégitime.

Sakina a ajouté que l'opposition n'a pas conçu qu'un régime sans opposition est un régime qui perd sa légitimité et se condamne à mort. Le Parti National n'a pas bien préparé cette recette politique corrompue pour garantir une couverture fragile de l'opposition. Le résultat est l'explosion interne des partis. Aujourd'hui, le Parti National essaye de rectifier en faveur de l'opposition par la fraude. Elle a fait le point au retrait du candidat du Parti National dans la circonscription d'*Aga* et son objection lors de l'empêchement de ses délégués d'entrer aux commissions électorales, elle a affirmé que les circonscriptions ouvertes ont dévoilé les ailes que possède le parti au pouvoir.

Malgré la réalité décevante vécue par les partis politiques de l'opposition, Sakina Fouad garde toujours son espoir. Elle espère que tous les membres honnêtes et fidèles des partis politiques vont se réunir dans les prochains jours. Le parti du Front a diffusé une communication où il appelle à une réunion pour faire face à ce régime. Dans la même communication il a affirmé que les vraies forces nationales vont comprendre leur faute d'avoir cru qu'avec l'existence de l'hégémonie du parti national, ils auront la chance de jouer un rôle dans la vie politique.

Tandis qu'au parti Altagamoa, Abdel Ghaffar Shukr voit que les élections étaient une opération qui vise à diviser les partis de l'intérieur. La preuve, est que tous les partis politiques souffrent des problèmes internes après les élections. Dès le début, c'était le but du parti National.

Texte 2- reportage

Al Ahram, le 5 décembre 2010. Abdel Jawad Ali a écrit :

L'assemblée du peuple continue à recevoir les vainqueurs du premier tour

Pour le cinquième jour, l'assemblée du peuple reçoit les nouveaux députés au comité de réception, pour continuer leurs coordonnées et recevoir leur carte de membre. Les députés ont fait confiance à la capacité des élections à produire des éléments parlementaires efficaces, capables d'assumer le travail politique, qui servent les citoyens et contribuent à résoudre leurs problèmes. Ils ont souligné que ce résultat provient de la sensibilisation des électeurs et l'augmentation du taux de la participation politique à ces élections.

Les députés ont affirmé que les appels de boycott lancés par les partis de l'opposition et les candidats indépendants sont considérés comme un phénomène négatif et ne contribue pas à l'intérêt du travail national. Ils ont ajouté que le citoyen égyptien, tel que soit son orientation politique, est un patriote qui travaille pour l'intérêt du pays et le service du processus du développement et du progrès.

Mahmoud Nabih (Madinet Nasr- Daqahliya) a confirmé que ce qui a caractérisé ces élections est la large participation des électeurs, ce qui rend compte de la finesse de l'électeur pour choisir le meilleur candidat et le rôle du parti dans les réalisations achevées.

L'ingénieur Sameh Fahmi le ministre du pétrole – un des députés de la circonscription Madinet Nasr- a affirmé qu'il souhaite voir des partis politiques solides en Égypte qui travaillent selon des programmes clairs et acceptent les résultats des élections (*avec un esprit sportif*). Le succès n'est qu'une grande responsabilité envers la société Égyptienne, il n'y a aucune distinction entre candidat gagnant ou non gagnant, tous les candidats sont des patriotes, leur objectif est de travailler pour servir l'intérêt public.

Durant son enregistrement à la base de données et la réception de sa carte membre, le ministre a indiqué que le citoyen égyptien était l'héro de l'épopée électorale cette fois ci. La sensibilisation électorale a augmenté chez le citoyen Égyptien. Il est devenu capable de différencier entre les promiss sérieux et les faux slogans, c'est pour cela que le citoyen a préféré avec son nouvel esprit et sa nouvelle sensibilisation le Parti National et ses candidats. Il a choisi les politiques et les programmes qui fonctionnent pour un meilleur futur pour toute la société. Ce qui exprime le retour de la confiance entre l'électeur, le parti, le député au parlement et la continuité de la communication entre le citoyen et son député à l'assemblée du peuple.

Le ministre a ajouté que la présence féminine intensive représente un jalon mémorable dans l'histoire du parlement Égyptien, un point à considérer pour la direction politique. L'occasion accordée aux femmes pour participer à la vie politique et pour prouver leur capacité à tracer les politiques qui réalisent la stabilité.

Le ministre de l'agriculture Amin Abaza, le député de la circonscription Al sharqiya a affirmé que le retrait de l'opposition est une grande perte. Toutes les forces nationales devraient participer à la vie politique peu importe l'orientation ou l'affiliation adoptée.

Abaza a ajouté que sa participation à ces élections constitue l'appui de son travail en tant que ministre pour l'intérêt des citoyens. Étant un député du peuple, augmentera le degré d'interaction, par la présence continue à côté des citoyens afin de connaître leurs problèmes et à y trouver des solutions appropriées en fonction de la réalité existante.

Mohammed Al Sohafi de la circonscription (Bandar Assiout) a déclaré que les élections cette fois sont plus transparentes et plus équitables. L'engagement des citoyens à voter est la raison de ce phénomène, et si il ya ceux qui ont tenté d'acheter des votes avec l'argent, les citoyens étaient désireux de ne pas se faire happer dans cette direction.

Amal Abdulhai Abdulwahab (quota du bahira national) déploie des efforts pour atteindre son programme économique et social et soutenir le rôle des femmes.

Le Dr Hussein AlSirafi, (Behira) a affirmé que l'électeur était l'héro des élections, il a pris soin de participer, de superviser et de protéger les urnes contre les faits de sabotage *baltaga*.

Hani Abureida, circonscription de Port Said national, indépendant, a affirmé que les élections étaient dures, vu le grand nombre des candidats de toutes les catégories politiques. Mais, l'électeur Égyptien possède un haut degré de sensibilisation politique

AminTantawi de la circonscription (Atsa Ghanayem, national) a souligné que les élections législatives ont été tenues par la volonté populaire, et non pas avec de l'argent et des armes d'intimidation comme le prétendent les opposants, expliquant que le taux de participation est la raison principale à avoir des députés qui sont capables d'offrir et de sentir les souffrances des citoyens.

Il a ajouté que le retrait de l'opposition surtout le Néo wafd et l'interdite (les frères musulmans) selon la loi et la Constitution ne devrait pas avoir aucun effet sur la pratique parlementaire «je crois que le prochain parlement sera le Parlement du citoyen ordinaire».

Texte 3-reportage

Al Dustûr 8 décembre 2010

Les chefs des partis participants aux élections : Le parlement est illégitime et la dissolution est une nécessité

Gibily : la dissolution est inévitable, la formation du parlement viole la constitution

Dr. Hossam Abdel Rahman : Le parlement est illégal.... La fraude et l'intimidation ont dépassé les limites

Les chefs des partis de l'opposition, qui ont participé aux élections de l'assemblée du peuple, ont affirmé que le parlement est illégal et que la dissolution est nécessaire. Helmi Salem, chef du parti Al Ahrar a dit: on a présenté 81 candidats aux comités, malheureusement à cause de la procrastination des responsables et la création des obstacles, 41 candidats seulement ont été enregistrés. En plus, ils n'ont pas inclus tous les noms, ils se sont contentés de 29 candidats seulement. Il a ajouté que le reste des candidats ont présenté des plaintes à la cour contre cet incident et ont obtenu des décisions juridiques de leur droit de candidature, mais en vain.

Salem a dévoilé des abus du Parti National, en filmant des abus, des manipulations, la fraude aux commissions électorales et en les attachants aux plaintes présentées au procureur général. Il est étonné de l'attitude de la commission supérieure des élections et affirme la non-existence du parlement pour revendiquer sa dissolution! Il s'est demandé pourquoi toute cette propagande médiatique qui a accompagnée les élections?

Il s'est demandé encore une fois, sur quelle base l'électeur s'est dirigé aux urnes, et dans tous les cas le Parti gouvernant l'ignore et ne le respecte pas. Nagy el Shihabi, chef du parti Al Gil voit que les abus qui ont eu lieu aux élections parlementaires sont sans précédents, son parti avait présenté 42 candidats dans 40 circonscriptions et 2 quotas, les cercles ont été cochés dans toutes les circonscriptions, il a critiqué l'achat (la fraude) des sous-comités et l'échec de la

police à accomplir son rôle pour assurer l'intégrité de ces élections, il a souligné que son parti a acquis une seule siège.

Al Shihabi a dévoilé que la Parti National avait présenté un pot de vin aux chefs des sous-comités électorales et ses secrétaires générales pour voter à la place des électeurs, il est convaincu que la dissolution du parlement est la solution juste en ajoutant que le plus important facteur du parlement est l'existence d'une opposition efficace. Cependant, on pourra dire qu'il n'ya pas de parlement sans opposition, ce petit nombre de «l'opposition muette» telle qu'il l'a nommée ne résoudra pas le problème, par contre il le rend plus compliqué. Al Shahabi a demandé au président de la république d'exercer son pouvoir et de dissoudre ce parlement.

Ahmed Al Gibili, chef du parti Al Shaab Démocrate, a déclaré que son parti n'a acquis aucun siège au parlement, ses 4 candidats, malgré leur haute popularité dans leurs régions (Darb Ahmar, Caire, Snouras, Fayoum, Qaliyoubia, Guiza) n'ont aucun siège.

Al Gibili a souligné que son parti n'a pas détecté des abus à mentionner et n'a pas reçu des plaintes officielles des ses candidats, mais il a admis que la bataille électorale n'était pas juste pour ces candidats, il a ajouté que le candidat du parti Al Shaab Démocrate à Snouras a déclaré sa retraite avant la fin des élections, cette retraite était claire au média. Al Gibili a assuré sur la nécessité de dissoudre le parlement de 2010 après l'écartement de l'opposition et la fraude exercée, des mesures sévères devront existées pour pouvoir appliquer la démocratie, il a critiqué l'absence juridique et l'échec sécuritaire aux élections. Il a déclaré que ce n'est pas logique que dans la constitution la loi 5 insiste sur le pluripartisme et on voit ce résultat, surtout avec l'existence de 24 partis politiques légitimes en Égypte. Il a critiqué la préférence de l'état du régime individuel (dictature) qui a prouvé sa défaite et violé toute l'Égypte à travers ces élections.

Le Dr. Hussam Abdel Rahman, chef du parti république (Al Gomhourri) s'est étonné que son parti n'ait acquis aucun siège aux élections, il a exprimé son inquiétude des abus qui ont marqué les élections; intimidation et fraude. Il a ajouté que la fraude dans le premier tour était en cochant les cercles par les chefs de comités, eux-mêmes. Tandis que dans le second tour, il ya eu une meilleure planification; en précisant le nombre des candidats chanceux du parti National ou de l'opposition aussi bien que les indépendants.

Abdel Rahman a affirmé que le parlement de 2010 est illégal et illégitime, il a présenté comme preuve, les décisions juridiques d'arrêter les élections à quelques circonscriptions et de les annuler dans d'autres. Il a souligné qu'il ya une décision juridique que le parlement ne peut pas prendre de décisions indépendamment, il a ajouté que tout ce qui précède mène à l'invalidation de ce parlement.

Texte 4- reportage

Al Ahram, mercredi, décembre 1, 2010. Nihal Shukry a écrit :

Nazif : les élections sont typiques et les points négatifs sont concurrentiels

Le conseil des ministres a exprimé hier lors de sa réunion sous la présidence du Dr. Ahmed Nazif, son appréciation complète du comité suprême des élections. Le comité a accompli son rôle avec un haut niveau d'organisation et de transparence, ce qui a mené à des élections typiques dans tous les aspects.

Le ministre de la justice, le chancelier Mamdouh Maraai, a affirmé durant la discussion du conseil d'un rapport concernant le premier tour des élections parlementaires, que le gouvernement s'engage à la dépendance du comité suprême dans la gestion du processus électoral. Ce processus comprend : le garantit des votes de tout le monde et l'intégrité de la sélection et la minutie de la préparation des résultats finaux. Le ministre de l'intérieur, Habib E I Adly, a affirmé lors de la réunion que le rôle du ministère de l'intérieur a été limité à sécuriser le processus électoral et de garder la sécurité et la stabilité.

El Adly a ajouté que la nature concurrentielle des élections a conduit à quelques faits négatifs attendus, et a mené à quelques incidents que les officiers de sécurité ont traité rapidement. Il a souligné qu'il ya eu quelques cas de décès normaux qui se sont produits durant les élections, ces cas sont dus à des accidents qui ne sont pas liés aux élections ou à des cas de décès naturels pour des raisons de santé, quelques uns ont essayé d'abuser ces incidents d'une manière contre la réalité.

Le ministre Anas El Fiyy, ministre de l'information a affirmé que le ministère a fourni des chances égales pour tous les candidats afin d'assurer les chances entre les parties. Il a souligné que les médias étrangers ont filmé quelques abus d'une manière exagérée, ces abus ont eu lieu dans des circonscriptions dont les résultats ont été annulés de la part du comité suprême à cause de ces abus.

Le secrétaire général du parti National Démocrate Safwat El Shérif, a affirmé que dire qu'il ya une absence de l'opposition dans le nouveau parlement est incorrecte et que l'opposition a obtenu 30 sièges au premier tour. La bataille électorale ne s'est pas encore terminée, il y aura un second tour le dimanche prochain qui résoudra les résultats finaux. Les résultats partiels du premier tour a montré que 9 des candidats du parti Al Wafd passeront un tour de répétition, 6 du parti Al Tagamoo, 27 des candidats des frères musulmans *l'interdite*, 16 parmi lesquels

étaient des députés en plus de quelques nombres des candidats indépendants. Les conséquences des résultats ont commencé à paraître : à Port Saïd l'ex député du parti Al Tagamoo, Al Badri Farghali et 125 membres ont déclaré leur démission collective en protestant contre la mauvaise performance du parti durant les élections.

À Qena, des dizaines de partisans des candidats rivaux ont coupé la route Sahrawi ouest et la route Zeraii du Caire à Assouan et ont jeté des pierres contre les forces de sécurité. Des centaines des villages El Deir ouest et Al Mahroussa se sont lancés des pierres ce qui a mené à une crise de trafic et a causé l'accumulation des dizaines de citoyens à Dandara pour éviter la circulation routière bloquée. Les forces de sécurité ont été renforcées avec les armures et la force de sécurité centrale qui ont utilisés les bombes lacrymogènes dans un essai de disperser les émeutiers. Certains de ces émeutiers ont eu recours aux armes blanches, au cours de ces affrontements trois soldats ont été blessés légèrement. Environ 3000 partisans du candidat Rashwan El Nomeiri- candidat indépendant- se sont manifestés devant le conseil de la province et ont arrêté la circulation des autos en protestant contre le résultat du vote.

D'autre part, Margaret Scoby, l'ambassadeur américain au Caire, a félicité l'engagement du gouvernement égyptien d'avoir élargi la participation politique et d'assurer des élections libres et transparentes. Le ministère de l'extérieur américain avait souligné, dans un de ses communiqués, son espoir de continuer à travailler avec le gouvernement égyptien et les institutions de la société civile. Elle a affirmé que les élections parlementaires actuelles et les prochaines élections présidentielles présentent une occasion importante pour marquer un progrès, le communiqué a exprimé une préoccupation des rapports qui ont parlé des abus du jour du scrutin.

Texte 5- reportage

Al Dustur, juillet, 2, 2010. Alexandrie : de Hossam Al wakil et Hassan Abu chaqra.

Après la décision de détention.....les accusés d'assassiner Khaled Saïd seront-ils renvoyés à la cour pénale?

Les avocats de la famille de l'assassiné : « les investigations du parquet ont dévoilé la contradiction des attestations des officiers et des sergents policiers». Des rapports de médecins et conseillers pour répondre au rapport du comité tripartite dans 24 heures.

La décision du parquet d'appel de la détention des deux policiers accusés d'assassiner Khaled Saïd a soulevé des réactions différentes. Notamment que le parquet avait lancé deux accusations aux policiers : l'arrestation d'un citoyen, sa détention sans raison et d'exercer la brutalité et sa torture physique. Des juristes croient que :« cette décision serait suivie d'une saisine à la cour pénale et l'implication d'autres noms qui seront accusés d'incitation à assassiner», a souligné Mohamed Abdel Aziz, l'avocat du

centre *Al Nadim* de droits de l'homme, qui attend à ce que le procès serait renvoyé à la cour pénale, dans des heures. Il a ajouté qu'il présentera des rapports des médecins et des conseillers pour répondre au rapport du comité tripartite de la médecine légale dans les 24 heures. Abdel Aziz a ajouté que les investigations de la cour d'appel ont dévoilé la contradiction des attestations des témoins de la police avec leurs attestations au parquet de *Sidi Gaber*. Cette contradiction affirme la défaite du ministère de l'intérieur de prouver un seul scénario. Selon les investigations actuelles au parquet d'appel- affirme Abdel Aziz- les parties civiles ont beaucoup de points de force qui leurs permettront de prouver la charge d'assassinat avec préméditation.

De sa part, l'avocat Mahmoud Afifi, un des avocats de Khaled Saïd l'assassiné de la police à Alexandrie, a affirmé qu'il ya une contradiction dans les attestations des policiers dans les investigations menées au parquet d'appel d'Alexandrie et le parquet public au début de l'enquête.

Dans le même contexte, des militants à Alexandrie ont poursuivi leur préparation à annoncer une protestation le 23 juillet pour dénoncer l'assassinat de Khaled Saïd. Cette date coïncide avec la date des fêtes de la révolution égyptienne du 1952, en faisant le point qu'ils prendront de ce jour la date d'une nouvelle révolution en Égypte qui sortira des mosquées de divers endroits à Alexandrie lors de la prière du vendredi. Les militants ont annoncé qu'ils étudient l'idée de généraliser l'évènement au niveau de toutes les provinces en prenant du 23 juillet une journée de révolte contre les violations du ministère de l'intérieur.

D'autre part, une force de la sécurité d'état a fait irruption hier soir dans les maisons de quelques membres des frères musulmans à Alexandrie, organisateurs de la campagne de jugement du directeur de sécurité d'Alexandrie. La campagne a été lancée pour répondre aux violences policières et l'implication de ses membres à l'assassinat. Les arrestations ont compris Atef Abu el Eid responsable de la campagne, Mohamed Al Arabi, Essam Sabra et Hesham émetwally les coordinateurs de la campagne. Ces arrestations viennent comme réaction contre les manifestations tenues les semaines dernières pour dénoncer l'assassinat de Khaled Saïd. Comme d'habitude les frères musulmans ont *payé le prix* de cette manifestation malgré leur faible présence.»

Texte 6- reportage

Al Ahram, juillet, 3, 2010. Alexandrie : de Ramy Yassin

Le parquet d'appel termine ses investigations

Le parquet d'appel d'Alexandrie a terminé ses investigations sur le décès du jeune Khaled Saïd. Cette affaire qui a préoccupé l'avis public ces derniers jours. La décision du procureur général, Abdul Magid Mahmoud, était la détention de 4 jours en attendant l'enquête pour : Mahmoud Salah, agent de police et Awad Sélim, sergent de police à l'unité Sidi Gaber.

Après avoir lancé deux accusations aux deux policiers; exercer la cruauté, l'arrêt du défunt illégalement, les menaces de mort et la torture physique. La décision du procureur général

venait pour mettre les choses à la bonne voie et éliminer les doutes résultant des attestations contradictoires qui ont eu lieu tout le long du procès.

Il s'est avéré, selon la décision du parquet, que la cause du décès n'était pas les coups reçus par les policiers mais, c'est l'asphyxie après avoir avalé un sachet plastique de drogue. Les lésions trouvées sur son corps sont dues à la violence et les mesures d'arrestation du défunt ont été illégales.

Sous la surveillance de l'avocat général premier Yasser Réfaï, le parquet d'appel avait entendu toutes les parties au cours de ces derniers jours, y compris les témoins, présents sur scène, qui ont confirmé que le défunt a été battu par les policiers en lui demandant de sortir ce qu'il avait dans sa bouche. Le chef du parquet d'appel Ahmed Omar a entendu sept témoins qui ont assuré que le défunt a été battu. Parmi lesquels, le concierge de l'immeuble, son épouse, deux employés dans les magasins situés dans le lieu de l'incident – Cléopâtre- et qui ont affirmé que les policiers ont battu le défunt. La justification des deux policiers de leur arrestation du défunt suite à l'émission des décisions judiciaires n'était pas logique.

Le rapport final de la médecine légale préparé par le docteur Ahmed Al Sibaï, chef du comité tripartite a été discuté pendant cinq heures. Dans la discussion détaillée le docteur Sibaï a clarifié que la cause du décès est l'asphyxie, après avoir avalé un sachet de marijuana. Il a admis la possibilité technique, qu'un coup sur la tête pourrait causer le glissement du sachet vers la trachée artère et par la suite bloquer les voies respiratoires en supposant qu'il avait le sachet dans la bouche. Le rapport souligne en outre que des coups sont visibles sur le visage et le corps, ce qui montre qu'il a été violemment heurté contre un corps solide- escalier ou marbre ou coup de main. Mais ces coups ne sont pas la cause du décès, conclut le rapport.

En dépit de l'attaque du rapport de la médecine légale, ce rapport était ferme dans sa version finale, il a été présenté et discuté d'une manière professionnelle au parquet général, avec la présence de trois avocats de la famille de Khaled Saïd. Le rapport a déclaré la cause des lésions et a affirmé que les photos qui ont été publiés étaient lors de l'anatomie et que le corps du défunt renfermait le Tramadol, (un analgésique proche de la codéine, et le Haschisch...)

D'autre part, une source juridique a affirmé que l'accusation portée contre les deux policiers selon le code pénal exige un emprisonnement pour une période allant de trois à quinze ans.

Enfin, les investigations ont conclu que la loi est l'arbitre entre les différentes parties et l'engagement est à la base pour tous les côtés. Malgré la preuve, par les investigations et le rapport de la médecine légale, que le défunt consommait la drogue, ces investigations ont démontré la nécessité de suivre la loi même avec les violateurs de la loi, les mesures brutales exercées par les deux policiers seront accusées même si les lésions n'étaient pas la cause directe du décès.»

Texte 7- éditorial

Al Ahram, juin 30,2010 Ussama Saraya a écrit :

À la recherche de la vérité

Le décès d'un jeune égyptien dans de telles circonstances- qui ont fait disparaître le jeune Khaled Saïd d'Alexandrie- fait évoquer le chagrin et la tristesse aux âmes. Comme tout être humain qui craint la mort, je me trouve en sympathie totale avec la famille de ce jeune.

Il est parti dans des circonstances difficiles et épineuses. Quelle que soit la vérité concernant les conditions de sa mort, je suis aussi désolé et je regrette le comportement de quelques personnes pour exprimer leur inquiétude ou leur protestation. Les événements se sont orientés vers un volet loin de révéler la vérité derrière la mort de ce jeune homme, la vérité n'apparaîtra pas au sein des manifestations, protestations et accusations.

Ni les pages des journaux ni les chaînes satellites ni les sites internet sont les lieux à explorer la vérité, la vérité va se montrer à travers les procédures judiciaires suffisantes pour y conclure les décisions. Ces procédures reviennent à la responsabilité des organismes qui possèdent le pouvoir d'investiguer, la patience est exigée jusqu'à la fin de ces tâches tranquillement et en confiance. En ce qui concerne les chaînes satellites et les sites internet, ce sont des forums ouverts pour tous les avis, les sincères et les erronés. Dans ces lieux, la vérité est perdue entre les mensonges, les allégations, les désirs et les tendances. Aussi la pratique du terrorisme de quelques uns en menaçant les journalistes et les journaux qui ont pris la position de la recherche de la vérité et de la protection des valeurs et la stabilité de la patrie. Un état ne peut pas se baser sur les scènes de dialogue ouvertes sans dispositions pour condamner celui-ci et acquitter celui-là.

Nous sommes confrontés à un problème épineux qui comprend beaucoup de versions contradictoires et paradoxales. Le jugement sera seulement celui des autorités compétentes – le parquet général jusqu'à présent- on n'a qu'à attendre jusqu'à ce qu'il termine sa tâche et nous révèle la vérité derrière l'assassinat du jeune homme d'Alexandrie. Quant aux manifestations, les protestations et la non-confiance à chaque rapport et chaque communiqué, ça ne donnera à rien et ne fera aucun bien de diriger l'accusation à une direction particulière pour servir les intentions des manifestants et des protestants. Ce décès a révélé un complot pour la sécurité de ce pays et un désir frénétique pour discréditer ses organismes et ses entreprises, en prenant de ce décès (une nouvelle chemise)=un argument pour regretter la sécurité, la paix, et la démocratie en Égypte.

La mort du jeune homme d'Alexandrie était souvent une entrée d'attaque contre tout ce qui est en Égypte. En plus, ils cherchaient l'intervention tantôt américaine tantôt européenne dans une opération politique banale pour altérer l'image des aspects de vie en Égypte. Ceux-ci portent la robe de la tolérance ou la sympathie mais en fait, ils visent le chaos et l'agitation. Ils s'imaginent que l'état, sa police et sa médecine légale sont dans l'impasse à cause de la

sympathie des gens avec le jeune Khaled Saïd, on est tous désolé pour son départ, mais c'est le destin et la mal-estimation de nombreuses parties.

Même si les allégations qui ont accompagnées l'accident du jeune homme d'Alexandrie étaient vraies, il faut les placer dans leur place et leur valeur correcte ; c'est un crime individuel, commis par deux policiers et doivent être jugés.

Il n'ya aucun doute que le parquet général égyptien est capable d'éliminer toute ambiguïté dans n'importe quel procès. Le pays ne laissera pas passer le meurtre d'un de ses fils, le registre est plein de gens qui ont été condamnés dans des crimes de torture. Mais qu'on divise la nation en deux équipes et qu'on accuse tous ceux qui essaient de dévoiler l'ambiguïté de l'accident, en plus, on menace les journalistes, les écrivains, les journaux et les organismes de sécurité et on essaye de présenter une image irréaliste de ces organismes dont beaucoup tombent morts en défendant la stabilité de la patrie et en détectant les criminels, les trafiquants de drogue et les voyous. Je déclare que cela ne peut être acceptée ou tolérée.

On a besoin de s'habituer aux moyens de la recherche de la vérité loin du chaos et la pression de tous les côtés, la vérité est seule capable de maintenir la sécurité de ce pays et la stabilité des relations entre ses individus et ses institutions. Pour aboutir à la vérité on a besoin d'un minimum de confiance plutôt que le doute qui ne nous mènera même pas à la moitié de la vérité.

Texte 8- éditorial

Al Dustûr, juillet 2, 2010 Ayman Nour a écrit :

Les journaux du *Bango*

Je me demande qui a eu le plus du chagrin? Les deux policiers- Mahmoud Salah El Falah et Awad Soliman- qui ont été arrêtés ou mes collègues génies, les chefs éditeurs des journaux nationaux qui ont nommé Khaled Saïd « le martyr de Marijuana» – *shahid el bango*-

Je n'ai aucune raison à faire confiance à l'histoire professionnelle de certains de ces collègues qui se sont confondus de travail entant que journaliste informateur et informateur journaliste. Peut être ce malentendu les a fait pousser à défendre leurs collègues de travail – Awad et El Falah-

Le contenu du rapport final de la médecine légale déclarant la probabilité du glissement du sachet lors d'un coup de tête donné à Khaled Saïd nous pousse à demander par exemple notre collègue Mohamed Karim à propos du (rouge de la honte) ou de s'excuser courageusement pour cette erreur.

Notre collègue, pourra t il rougir de honte d'avoir précipité et présenter des allégations contre un homme mort et ne pourra pas se défendre? Des accusations et des descriptions scandaleuses pour l'humilier, lui et sa famille. N'ont-ils pas senti du remord? Quel était leur sentiment en

dévorant le corps de Khaled Saïd? Ne figurent-ils pas que l'autorité et la haute position partiront un jour? Que leur fils ou fille peuvent passer par la même situation que Khaled et souffrent de l'injustice, de l'harcèlement et la distorsion. Tout écrivain ou journaliste peut commettre des fautes en cherchant la vérité – c'est un droit- le droit de faire des erreurs- mais ce droit doit être combiné avec les bonnes intentions et le désir d'aboutir à la vérité et non pas la ruiner et la cacher.

Ceux qui ont nommé Khaled Saïd le martyr de Marijuana ont fermé leurs yeux, leurs esprits et leurs cœurs pour ne pas voir la vérité claire, les preuves et les attestations qui ne peuvent pas être négligés ou ignorés, si le but était la recherche de la vérité et non pas la détruire. Cette description a dévoilé l'existence des journaux de Marijuana qui ne se basent pas sur l'esprit ni la conscience ni la logique dans la gestion de ses batailles avec ou contre le gouvernement, comme s'ils avaient de mauvaises armes qui explosent aux propriétaires et non aux adversaires.

Un de ces journaux, qui ont l'habitude de publier de fausses nouvelles pour tout ce qui est contre le gouvernement, a commis un taux de mensonges en couvrant la protestation tenue à Alexandrie vendredi dernier. Par exemple, le journal a cité que j'ai invité Dr. Baradei pour un déjeuner de luxe à «Gingle» - restaurant à Alexandrie- qu'on a pris une voiture de luxe et on a laissé les manifestants en plein soleil. En fait, après la protestation, Dr. Baradaï s'est dirigé au club grec à Qalaa pour prendre le déjeuner avec sa famille, et j'ai eu mon déjeuner avec mes collègues chez un restaurant différent.

Le même journal a rapporté que la protestation comptait 400 personnes seulement, au moins 4000 personnes étaient sur place, un regard dans les photos de la Une des journaux sera suffisant pour une bonne estimation. Le même journal a ajouté que les filles de Gamila Ismail et Bothaina Kamel ont ruiné la prière du vendredi à la mosquée Sidi Gaber!! Tandis qu'en réalité Bothaina Kamel n'était à Alexandrie. Pour ajouter de l'humour et du mensonge, le même journal a déclaré que j'étais dans un des cafés à «Stanly» et j'ai dit qu'on a l'intention de recueillir des contributions de 120 000 LE, le coût d'un médecin légal privé pour préparer un autre rapport du crime, c'est une version erronée et n'a jamais eu lieu.

En fin de compte, la question demeure: les journaux de Marijuana, possèdent-ils le courage de s'excuser pour toutes ces fautes et ces péchés professionnels et moraux.

Texte 9-reportage

Al Dustur, 20 février 2010 Moh Abualdhab, Yasmine Elgeyoushi et Mena Sharafeldin

Jour 12 de la grève; les ouvriers de Kettane Tanta pour le lin et l'huile refusent le compromis de 'Aisha' et se manifestent sur les escaliers des 'journalistes'

Le Sit in des ouvriers de Kettane Tanta a atteint son douzième jour hier le vendredi devant le conseil des ministres rue Hussein Higazy. En protestant contre l'intransigeance de l'administration de la société et son président Abdullah Alkahki, l'investisseur Saoudien, qui a refusé leurs revendications. Que l'entreprise reprend son activité, le retour des ouvriers licenciés, le versement des salaires non payés, l'augmentation de la prime alimentaire, le versement des primes et des bénéfices annuels non payés, telles sont leurs revendications.

Les ouvriers ont refusé de suspendre leur Sit-in après avoir rejeté l'offre de Aisha Abdulhadi, ministre de la main d'œuvre, de verser les salaires de janvier et février estimées de 700000 LE et 35000 LE pour la retraite anticipée pour chaque travailleur. Le président du syndicat des journalistes – Makram Moh Ahmed- a interdit la tenue d'une conférence de solidarité avec les ouvriers de Kettane Tanta au siège du syndicat, ce qui a obligé les ouvriers et les activistes des divers courants nationaux et politiques à organiser une protestation devant le syndicat.

Un nombre des centres de droits et des courants politiques ont manifesté leur solidarité avec les ouvriers : le parti Elkarama, Nassérien, ELtagamoa, les députés des frères musulmans à l'assemblée du peuple, le centre de Hisham Moubarak, le comité coordinateur des droits et des libertés syndicaux, le centre Égyptien des droits économiques et sociaux, l'organisation Kefaya et le centre Elhilali .

Ces organisations ont diffusé un communiqué où ils ont lancé un appel de solidarité avec les ouvriers contre les pratiques de déplacement et la liquidation de l'usine. Les manifestants ont lancé des slogans comme ' le peuple a été humilié et les ouvriers sont la solution' (...)

Ils ont porté des panneaux critiquant le gouvernement et son ignorance à leurs revendications jusqu'à présent. Quelques députés de l'assemblée du peuple sont venus pour déclarer leur solidarité avec les ouvriers; le député youssry Elbayoumi et le député Adel Elberkawi qui a affirmé à Al Dustur ' j'ai soumis moi et mes collègues des communiqués urgents qui seront discutés le lundi prochain dans le comité de la force travaillante à l'assemblée, leur cause est juste et ils ne revendiquent que leurs droits légitimes'.

Il a ajouté ' si la ministre Aisha Abdelhadi considère la revendication légale et constitutionnelle des droits comme des «émeutes» quelle est donc la solution de son point de vue? Et pourquoi n'a-t-elle pas répondu à leurs demandes jusqu'à présent ?' De sa part, Kamal Aboueita le chef du syndicat des impôts immobiliers indépendants, a déclaré que les ouvriers de Tanta sont des victimes qui ont perdu leurs droits à l'issue de la privatisation de la société et l'arrêt de l'usine. Ils sont les victimes d'une organisation syndicale imaginaire présidée par un des maîtres du ciment dans le pays. Abdul halim qandil le coordinateur du mouvement *Kefaya* a décrit la situation des ouvriers comme une tragédie qui résume l'état du pays, une tragédie qui dévoile le vol de l'usine à cause de cette vente inégale.

Gamal Osman un des leaders des ouvriers de Kettane Tanta a déclaré que les ouvriers continueront leur Sit-in, même si la sécurité nous oblige de le suspendre.

Texte 10-reportage

Al Ahram, 20 février 2010. Mohamed El Agroudi a écrit:

Application de la retraite anticipée en cas de liquidation de la compagnie Tanta pour le lin et l'huile

Quatre heures de négociations consécutives entre la ministre de la main d'œuvre et de l'immigration, Aisha Abdelhadi, et les représentants des manifestants de la compagnie Tanta pour le lin et l'huile au sein du ministère-lieu du Sit in-.

Depuis douze jours, la crise des manifestants continue même avec la délégation qu'a envoyée la ministre pour négocier l'arrêt des manifestations. Les manifestants se sont divisés entre pour et contre l'arrêt selon l'offre présentée par la ministre durant la réunion tenue au ministère.

Aisha Abdelhadi a déclaré durant sa rencontre avec les représentants des manifestants, qu'au cas de la liquidation de la société -vendue à un propriétaire saoudien à travers la bourse – elle appliquera un système de retraite anticipée pour les employés. Un minimum de 35 000 LE par travailleur sera versé et les périodes d'assurance seront discutées. Les périodes d'assurance constituent une source d'inquiétude pour les travailleurs dont un bon nombre ne sont pas éligibles selon la loi (n'ont pas pu atteindre la limite légale). Fournir des possibilités de réemploi pour ceux qui veulent et résoudre les problèmes des travailleurs déjà chassés, des problèmes seront réglés par le ministère pour pouvoir appliquer la retraite anticipée.

La ministre a souligné que cette proposition est la dernière solution de sa part pour les travailleurs de la société Tanta afin d'arrêter les manifestations et retourner à leur ville. En affirmant que la relation entre l'administration de la société et les ouvriers s'est rendue à une impasse avec l'intransigeance claire des deux côtés.

Ce qui exige un traitement délicat de la crise jusqu'à ce que les *pauvres* travailleurs obtiennent leurs droits. La ministre a fait le point sur la souffrance qu'éprouvent les travailleurs sur le trottoir en disant que les travailleurs chassés ne représentent pas tout le monde.

La ministre de la main d'œuvre et de l'immigration a affirmé qu'elle souffre de ce problème pour plus de trois ans, et que le contrat de vente à l'investisseur Saoudien est défectueux dès le début. Et n'a pas compris aucun terme pour les droits des travailleurs à l'exception d'une seule clause. Elle a noté que l'objectif principal maintenant est que le Sit in se

termine et que la stabilité et le calme reviennent à la société pour que l'usine se mette au travail de nouveau.

La ministre a confirmé que l'investisseur Saoudien qui a acheté Coton Tanta est le propriétaire de 12 autres projets d'investissement en Égypte où tout va bien et il n'ya aucun problème avec le personnel. La ministre avait décidé de rendre 700 000 LE pour les travailleurs de Coton Tanta comme salaire de base pour les mois de janvier et février à condition de terminer le Sit in devant le conseil des ministres. Les salaires seront versés après leur retour à Tanta. Le président du comité syndical a rapporté l'offre de la ministre aux travailleurs mais ils l'ont refusée. Elle a clarifié que dès le début de la crise au mois de mai, le ministère a déposé des salaires et des contributions de 2,7 millions de livres Égyptiennes pour 800 travailleurs tout en gardant le fil des négociations avec l'investisseur Saoudien, l'administration de la société et les syndicats des ouvriers. Jusqu'à neuf heures soir du jeudi les négociations prenaient place dans le lieu du Sit in sans aboutir à une solution. Il était clair que quelques groupes des travailleurs récalcitrants étaient soutenus par des organisations interdites afin que les travailleurs adoptent une attitude d'intransigeance, des personnes ont affirmé que les travailleurs sont soutenus pour continuer leur Sit in.

Les membres du comité syndical avaient diffusé un communiqué pour exprimer leurs remerciements à Mme Aisha Abdelhadi ministre de la main d'œuvre et de l'immigration pour ses efforts déployés pour résoudre le problème des travailleurs, ils ont affirmé dans leur communiqué en tant que membres syndicaux qu'ils n'ont jamais déclaré à n'importe quel journal ou chaîne satellite ce qui peut offenser la personne du ministre et que tous les efforts ont été déployés de sa part et qu'elle a pris une position pro-ouvriers tout le long de la crise.

Texte 11 – Reportage

Al Dustur, 27 janvier 20011. La une

Les protestations se renouvellent en Alexandrie et au nord du Sinaï.... Des affrontements entre la sécurité et les habitants du Suez aux funérailles des assassinés.

Une manifestation massive à la rue Ramsès et une protestation des avocats et des journalistes.... La sécurité contrôle les manifestations des places L'assassinat de 4 citoyens à Suez....L'arrestation de 90 journalistes au Caire.

Al Dustur, les provinces

Pour le deuxième jour, les manifestations massives continuent au Caire et aux provinces hier, le mercredi, pour revendiquer la réforme politique, économique et sociale. Au centre du Caire, des centaines ont essayé d'avancer une massive marche, mais les forces sécuritaires les ont empêchés et ont imposé un cordon serré autour des manifestants. Un grand nombre de journalistes ont organisé une manifestation devant leur syndicat pour renforcer les demandes

du changement, quelques un ont été harcelés en essayant d'y pénétrer. La sécurité a détenu Yehia Qalash et a arrêté 90 personnes devant le syndicat. La manifestation a compris un grand nombre d'avocats qui ont essayé de pénétrer le cordon sécuritaire et d'avancer vers la place Al Tahrir, ce qui a poussé les organes sécuritaires à bloquer les sorties de la station de métro Gamal Abdel Nasser à côté du syndicat des avocats et celui des journalistes, pour empêcher les citoyens et les activistes d'arriver au lieu de la manifestation. Parallèlement, une manifestation massive à la rue Ramsès s'est lancée avec des milliers de participants; quand la police a essayé d'en arrêter quelques uns, leurs collègues les ont libérés.

La force sécuritaire a réussi à avorter des manifestations sporadiques, que des activistes essayaient d'organiser au Caire à des places comme Roxy, Dokki, Isaaf et Saa. La tension a envahi le Caire jusqu'à la fin de l'après midi, des nombres (sans précédents) de camions de la sécurité centrale étaient placées dans les rues, les armures et les forces anti-émeute dans les diverses places pour empêcher des nouvelles protestations. 4 morts avant-hier à Suez et 100 blessés, des affrontements entre la sécurité et les habitants lors des funérailles d'un des victimes de protestations. Dans le même contexte, des manifestations se sont renouvelées en Alexandrie hier après l'appel qu'ont lancé des activistes pour organiser une seule manifestation qui englobera tous les habitants d'Alexandrie à la place Al Mansheya pour protester contre les conditions de vie et la revendication de la réforme.

À nord Sinaï, des manifestations se sont renouvelées, des dizaines en colère ont brûlé des pneus et ont bloqué la route Al mahdeya Al goura. Selon des témoins, des centaines se rassemblent pour continuer leur protestations à Sheikh Zoweid et pour bloquer la route Al Arish Rafah pour exprimer leur colère et pour inciter les organes responsables à exécuter leurs demandes de libérer les arrêtés et d'annuler la loi d'urgence et les décisions judiciaires qui menacent des milliers des habitants de Sinaï.

De sa part, Georges Isaak, membre de l'assemblée nationale du changement, a critiqué l'absence du Dr. Al Baradei des manifestations qui ont sorties dans les rues égyptiennes hier. L'agence espagnole ABC a diffusé selon l'agence Ivy les paroles d'Isaak qu'il a été trompé des déclarations d'Al Baradei concernant les changements politiques et constitutionnels, il a découvert que les slogans qu'a répétés Al Baradei étaient dans le but de réussir les élections présidentielles.

Texte 12 – Reportage

Al Ahram, 27 janvier 2011.

La mort de 4 citoyens, 188 blessés, 162 policiers blessés, l'arrestation de 100 personnes au Caire et aux provinces.

Les affrontements, la violence et les émeutes qui ont éclaté au cours des 48 heures passées entre la force de sécurité et les manifestants au Caire et quelques provinces ont causé 4 morts dont un soldat, 162 policiers et 118 citoyens ont été blessés. Plus que 100 personnes ont été arrêtés hier, en essayant d'organiser des protestations de nouveau malgré la décision du ministère de l'intérieur de l'interdiction de toutes manifestations ou mouvements ou rassemblement au Caire ou aux provinces, selon une source de sécurité.

La police a utilisé les bombes lacrymogènes hier soir pour disperser une manifestation organisée par un groupe de jeunes gens à rue Galaa, les leaders de la manifestation ont été arrêtés due aux avertissements déjà lancés de la police et leur demande de quitter la place.

Les manifestations d'avant-hier avaient causé 3 victimes à Suez, un soldat est mort en essayant de disperser la manifestation à Al Tahrir avant-hier à minuit.

Le parquet général à Alexandrie a commencé ses enquêtes avec les émeutiers et a lancé des accusations de se rassembler en foule, de résister l'arrestation et de détruire les biens publics et privés pour 64 émeutiers. 31 soldats des forces de sécurité ont été blessés à Mahala après le lancement des pierres par les émeutiers qui ont brûlé les pneus des voitures. L'avocat général premier des parquets de Kafr El Sheikh avait donné ses ordres de poursuivre et d'arrêter 14 émeutiers à Baltim, la force de sécurité a libéré un groupe limité de jeunes gens qui ont essayé d'organiser une protestation devant l'organisation Al Tahrir.

La police avait utilisé l'eau et les bombes lacrymogènes pour disperser les manifestants à la place Al Tahrir avant-hier soir, après avoir refusés de répondre aux avertissements sécuritaires, leur tentation de brûler les voitures de police et un immeuble sur la corniche du Nil. 85 policiers 18 officiers ont été blessés, un des soldats a été décédé plus tard lors de ses blessures. En Alexandrie 28 policiers dont le vice directeur de sécurité et 10 soldats ont été blessés.

À Suez, la police a arrêté 21 émeutiers lors des affrontements violents entre les manifestants et la police, 134 blessés des manifestants et des policiers dont 4 Généraux et le directeur des enquêtes à Suez. Le gouvernement a affirmé hier qu'il n'ya aucune contrainte sur la liberté d'expression mais sans troubler l'ordre public ou sortir de la légitimité. Le premier ministre Dr Nazif a confirmé que le gouvernement assure la liberté d'expression et même la protège.

Le porte parole du conseil des ministres, le Dr. Magdy Rady a déclaré que le gouvernement regrette la perte des citoyens et des policiers- le jour de leur fête- et que le gouvernement espérait que ces protestations se terminent d'une manière civilisée et pacifique. Rady a souligné que l'économie égyptienne surtout les marchés boursiers ont été influencés par les protestations du mardi et il a affirmé la continuation du gouvernement dans son programme de réforme économique, politique et social.

Al Dustur, 5 février 2011

Al Sayed Zayed, Michael Fares et Mohamed Al Sawy ont écrit :

Vendredi du «Départ» et ... de la «Fidélité»

Une journée historique.... toutes les sectes et les partis se sont rassemblés sur la place Al Tahrir dans une mobilisation politique sans précédent

Le ministre de défense sur la place Al Tahrir et le premier ministre refuse les scénarios américains

Le procureur général Abdel Maguid Mahmoud a publié un décret interdisant Rashid Mohamed Rashid- l'ex ministre de commerce et d'industrie- de voyager hors du pays et de geler ses comptes bancaires par mesure de précaution jusqu'à l'achèvement des enquêtes.

La décision du procureur général vient pour compléter les mesures préventives du parquet général contre certains responsables, le parquet général avaient reçu des plaintes de gaspillage de fonds publics contre ces responsables. Des centaines de milliers des diverses sectes et tendances se sont rassemblés sur la place Al Tahrir et non pas seulement les frères musulmans, beaucoup de jeunes gens du mouvement 6 avril étaient présents et ont affirmé qu'ils étaient prêts à quitter la place lors du discours du président qui, selon eux, a réalisé 85% de leurs demandes mais ils ont été surpris de l'intimidation du Parti National et les partisans du régime qui les ont attaqués sur la place Al Tahrir en jetant le Molotov et les pierres. Cette scène a été vécue par le peuple Égyptien qui a témoigné la continuité de ces pratiques du mercredi soir jusqu'à l'aube du jeudi. Ce qui a poussé les jeunes gens à avancer leurs demandes et à revendiquer la chute du régime qui a tué 8 et a blessé des centaines, ce qui a compliqué la situation.

La place Talaat Harb a vécu des affrontements entre les partisans du président Moubarak et les manifestants de la place Al Tahrir, après que des voyous (*balatagiya*) ont attaqué la place mais les manifestants les ont confrontés.

Le Dr. Sameh Adli, un des médecins du comité de relief qui était présent dès le premier jour des incidents, le mercredi est le jour qui a marqué le plus grand nombre des blessés. Ils n'étaient pas de cette quantité lors des affrontements avec la police. Il a souligné la blessure d'un grand nombre des manifestants des coups de feu. Il a ajouté qu'un grand nombre de médecins de l'institution Nasser ont été présents et ont exercé leur travail en sauvant beaucoup de blessés.

Le Général Mohamad Hussein Tantawi, le ministre de la défense, a inspecté la situation sécuritaire à la place Al Tahrir dans une visite de courte durée. D'autre part, Le Premier ministre Ahmed Shafiq a refusé le propos américain de la nécessité du changement immédiat de l'autorité il a dit : « si on demande le peuple Égyptien de voter dans un référendum dans toute l'Égypte, plus que 95% voteront pour la continuité du président de son mandat présidentiel pour 6 mois et non pas maintenant comme le revendique les États-Unis et quelques forces étrangères». Il a fait le point que cette période de temps est nécessaire pour compléter les

amendements constitutionnels que le président avait déclaré, et d'exécuter les décisions de la cour de cassation concernant l'adhésion de quelques circonscriptions à l'assemblée du peuple.

Les cheikhs Salafistes ont participé aux manifestations, le cheikh Mahmoud Al Charqawi a dit qu'il est venu avec sa famille, son épouse et ses deux enfants, pour revendiquer sa liberté volée depuis plusieurs années. Il a affirmé que la sécurité nationale a fait de la peur un sentiment naturel pour tout ce qui se convertit à un courant islamique précis, il a ajouté qu'il ne quittera pas sa place jusqu'à la chute du régime, il a exprimé son refus que Omar Soliman devienne le président parce que, selon lui, il est un des fils de l'ancien régime et de l'institution militaire et qu'il exercera le traitement militaire au peuple.

Un des cheikhs Salafistes a déclaré qu'il ne quittera pas sa place avant la vengeance pour son fils tué par le régime.

Les forces militaires avaient contrôlé les entrées de la place avec la coopération des comités populaires, mais à 3 heures les partisans du Parti National et Moubarak ont attaqué la place, ils ont intimidé les manifestants, des affrontements et des lancements de pierres ont eu lieu entre les deux côtés.

Texte 14 – Reportage

Al Ahram 5 février 2011

Des centaines de milliers à la place Al Tahrir revendiquent le changement

Des centaines de milliers de personnes se sont rassemblés dans une manifestation de masse sur la place Tahrir qu'ils ont nommé le vendredi du départ. Ils ont répété des slogans réclamant la démission du président Hosni Moubarak du pouvoir, dans le même temps, certains d'entre eux ont demandé de mettre fin aux manifestations pacifiquement pour éviter les scènes de combats et de destructions qui ont eu lieu le mercredi passé et qui ont fait des morts et des blessés.

Des centaines de manifestants pro-Moubarak se sont rassemblés dans la rue Ramsès et ont répété des slogans qui expriment un désir de stabilité et des pats de réforme que Moubarak avait commencés, ils ont porté des pancartes appelant à la stabilité du régime existant.

D'autre part, des comités de jeunes pour maintenir la sécurité étaient présents sur la place Moneim Riad pour fouiller les véhicules et les piétons, craignant que certains des manifestants peuvent porter des armes ou des outils pointus pour être utilisés dans les affrontements, les vendeurs ambulants étaient également répartis dans les rues autour de la place Tahrir pour la vente de nourriture et de bouteilles d'eau gazeuse aux manifestants

L'allocution de la prière du vendredi sur la place Tahrir a compris quelques-unes des revendications des manifestants comme l'abolition de la loi d'urgence et de modifier des

termes de la Constitution le Khatib (le dirigeant de la prière) a souligné que les manifestants ne suit pas de parti.

Les forces armées ont cordonné les routes menant vers les entrées de la place avec le fil de fer barbelé et les troupes ont été déployées pour sécuriser les manifestations et empêcher l'entrée des manifestations pro-Moubarak par crainte d'affrontements avec les manifestants.

Le Premier ministre Ahmed Shafiq a lancé un appel aux jeunes gens pour terminer leurs manifestations pacifiquement après avoir répondu à plus de 90% de leurs demandes et l'annonce du président Hosni Moubarak qu'il ne présentera pas sa candidature lui ou son fils à l'élection présidentielle prochaine.

Tandis qu'à la place de Mustafa Mahmoud à Mohandessin, l'image était complètement différente où des manifestants ont répété des slogans comme : Non au vandalisme...Oui pour la stabilité de la patrie.

Le province d'Alexandrie a reçu de grandes foules avec des dizaines de milliers de manifestants qui sont venus dans la zone du centre-ville d'une manière paisible à l'est, avec des chants patriotiques appelant à la chute du régime, également d'autres groupes étaient présents pour revendiquer la stabilité et l'exécution des réformes constitutionnelles et politiques requises.

Des familles entières, des jeunes et des vieux ont participé aux manifestations, les participants ont souligné que la barrière psychologique du peuple égyptien a été brisée et le peuple est devenu capable de revendiquer sa liberté. De nombreux commerçants ont participé avec des camions transportant de la nourriture et des légumes pour vendre leurs produits à des prix de gros.

Dans une interview avec ABC, le vice-président Omar Soulimane a déclaré que le président Moubarak ne peut pas démissionner maintenant pour éviter le chaos, en confirmant que Moubarak a vécu et mourra en Égypte. Il a souligné que ce qui s'est passé en Tunisie ne peut pas se passer en Egypte, il a déclaré que les manifestants sont une partie du tissu de la société égyptienne, et non pas des étrangers, mais il n'a pas exclu que certains d'entre eux peuvent être soutenus par des organisations étrangères.

Texte 15 – Éditorial

Al Dustûr, 21 février 2011

Dr. Al Shafeiy Beshir a écrit

Balayer les restes du régime

Autrefois, le chanteur Abdel Halim a chanté «*on a dit qu'on va construire et nous en voilà, on a construit le haut barrage*». Au 25 janvier 2011, le peuple a dit qu'il veut la chute du régime ... Ce

peuple désarmé a battu tout un arsenal du régime corrompu, 365 martyres et 5500 blessés selon les informations du ministère Égyptien de la santé. Après que l'armée de l'Adly (la police) fut effondrée et s'est retirée défaite et déçue après 4 jours, le président a déployé son armée gardienne dans son palais et à l'édifice de la télévision afin d'empêcher les manifestants de diffuser le communiqué de la chute.

Dans le but de terroriser les masses de gens à la place Al Tahrir, il a déployé l'armée à terre et le bourdonnement des avions militaires au ciel. Comme s'il soufflait au feu pour l'augmenter, mais ce feu l'a brûlé. Il a dû fuir comme Ben Ali à la Tunisie. Sa fuite a été accompagnée d'une annonce de défaite dans le champ de bataille. Un champ qu'il a créé avec son obstination tout le long de 30 ans, causant la corruption qui a envahi le pays. Dans le top, vient la corruption des consciences. La conscience du président lui-même, il a transféré des milliards de dollars, selon les médias, sa fortune et celle de son épouse et son fils le chef du comité des politiques au PND. La fortune des hauts fonctionnaires qui ont accumulé des milliards du peuple démunis, souffrant de la pauvreté, le chômage, la maladie, les mauvaises conditions et la dépression chronique. Trois discours têtus et exaspérants pour augmenter la colère et amplifier la révolution. La révolution populaire qui l'a rendu muet la quatrième fois et l'a poussé à envoyer Souleymane pour hisser le drapeau blanc, défait et déçu.

Seul lui qui l'a hissé, il n'a pas pris son entourage, ses symboles et ses partisans. Quel est le but de son départ seul et ses partisans sont toujours là?

Quel est le but de la célébration des 4 millions le vendredi passé à la place Al Tahrir, pourtant les partisans de Moubarak président les hauts rangs.

Que fait Zakariya Azmi l'assistant de l'ex-président? Pourquoi Ahmed Chafik demeure premier ministre et les ministres sans changement?

Des millions sont sortis le vendredi pour la purification du pays de l'ancien régime. Ces trois personnes n'ont-ils pas entendu l'appel « le peuple veut purger le pays » Purger l'Égypte des restes de l'ancien régime; des pires 30 ans de son histoire. Est-ce qu'ils attendent à être humiliés par un appel de type « le peuple veut balayer le reste du régime » afin qu'ils quittent définitivement leurs postes? Jusqu'à présent le peuple n'a pas réalisé sa première demande « la chute du régime ».

Les gens ont demandé la chute du régime gouvernant le pays, qu'est ce qui est réalisé? C'est seulement le chapeau (le sommet) qui est tombé. Les leaders du régime demeurent toujours au gouvernement et au siège présidentiel. Pour la deuxième fois : que fait Zakariya Azmi le premier assistant du président arraché? Et que fait Omar Soliman son dit vice-président et que fait le premier ministre de l'ex-président et son groupe détesté de ministres?

Pourquoi restent-ils? Qu'est ce qu'ils représentent?

Ils représentent toujours le régime dont le président a été arraché mais eux ils en refusent. Ils sont toujours en charge sans leur président. Avec quelle légitimation? L'ancienne ou la nouvelle?

Chers jeunes rebelles, le but essentiel de la révolution n'est pas achevé jusqu'à présent. Vous avez demandé la chute du régime, est ce qu'il est tombé? Le président du régime a fui dans son Resort avec une garde serrée. Mais le reste du régime est présent au Caire la capitale, aux provinces et au parti gouvernant. Vous avez réalisé la moitié de l'appel, pour pouvoir imiter la chanson de Abdel Halim (et nous en voilà). On doit dire et réaliser avant que les loups s'échappent.

Texte 16 – Éditorial

Ce que le Parti National Démocrate a fait de l'Égypte

AlAhram, 21 février 2011 Gaber Al Asfour a écrit :

Je ne pense jamais qu'un parti politique, tout au long de l'histoire des partis, aurait fait ce que le PND a fait de l'Égypte. Ni même les partis minoritaires, ni même le parti de l'Union fondé par Zeyur Pacha chef de la cour royale sous le règne du Roi Fouad, ou le Parti Populaire fondé par Sedky Pacha.

Le Parti National a dépassé les limites dans ses actions et sa légitimation du régime autoritaire sévit en Égypte. Le PND lui-même a exercé toute sorte de répression, l'Égypte y a vécu la plus difficile période dans son histoire. En tant que patriote indépendant qui n'appartient pas à aucun parti politique, je peux décider que les pratiques du PND ont conduit aux désastres suivants :

Premièrement: la corruption de la vie politique en monopolisant le pouvoir, accompagné de la fraude de la volonté de la nation. La manipulation scandaleuse des élections de l'Assemblée du peuple et le Conseil consultatif. La dernière catastrophe de cette manipulation est la fraude honteuse aux élections parlementaires, ce qui a conduit à l'annulation de l'opposition. L'opposition s'est dirigée de l'assemblée à la rue pour exprimer sa colère et a causé l'explosion populaire déclenchée par la jeunesse de la nation. Ces jeunes étaient l'avant-garde de la révolution du 25 janvier, son cœur et son esprit. Ce qui me rappelle de la révolution du 1919 qui s'est déclenché de la faculté de Droit suivie par le reste de l'université Égyptienne et le reste du peuple qui s'est éveillé et a revendiqué la liberté, l'indépendance et la justice sociale.

Deuxièmement: une tentative d'affaiblir les partis d'opposition sur une base continue et croissante, ainsi que les complots pour l'avorter de l'intérieur. Le resserrement et la répression des libertés et des droits politiques, ce qui a conduit à la faiblesse des partis d'opposition légitimes. Ensuite, l'opposition a subi une propension négative et une tendance à se réconcilier avec les gouvernements successifs du Parti National. L'opposition s'est contentée d'un rôle de décoration ou la réconciliation avec l'autorité directe ou indirecte. En plus, la transmission de l'autoritarisme du Parti National aux autres partis officiels d'opposition qui adoptent une structure hiérarchique plaçant les jeunes à la queue et faisant de ces partis un organisme gelé, pour devenir une copie du régime gouvernemental.

Troisièmement: La corruption de la pratique démocratique en réduisant les libertés, et le monopole des moyens d'expression et des médias, notamment la presse, qui a été nommée nationale, comme si tout autre type de presse manque ce caractère noble. La situation était semblable à la nomination des Frères musulmans dont les membres croyaient qu'ils étaient les seuls musulmans et les autres n'appartiennent pas à l'Islam. En plus, les médias et les intellectuelles propriétaires de libre pensée : pour les deux privés ou nationaux. Ce qui est arrivé avec Mahmoud Saad, Hamdi Qandil et Amro Adib est un exemple de répression directe et indirecte, annoncée ou non annoncée. Enfin, le résultat est que le Ministère de l'information est devenu un Ministère de publicité du Parti et du gouvernement. Les journaux et magazines nationaux sont devenus des journaux d'hypocrisie et de flatterie. L'engagement à ses organismes est lié à la loyauté, l'obéissance complète et la justification des actions du Parti National.

Quatrièmement: encourager la coalition illégale entre le pouvoir et le capital, l'adopter et la défendre malheureusement. Ce qui a causé le pillage des fonds publics et des territoires de l'État. Les riches qui sont devenus dans le Ministère grâce au Parti National ou les ministres qui y sont engagés et ceux qui ont abusé de leurs relations ou leurs positions dans le commerce de la maladie. La profession de la médecine est devenue un moyen de profit et d'accumulation des millions. À ne pas oublier l'Empereur de l'industrie du fer qui a causé le monopole industriel. On ajoute aussi ceux qui ont causé des catastrophes menant à la mort des milliers de gens. Comme la tragédie du fameux navire et le pillage des fonds alloués pour le traitement des citoyens qui ont perdu la majorité des soins de santé, en parallèle avec la perte de la bonne éducation, et la solidarité sociale. On n'oubliera pas non plus les députés qui ont abusé leur appartenance à l'assemblée du peuple ou au conseil consultatif en violant la loi.

Cinquièmement: contribuer à la création des conditions inhumaines et la discrimination sociale entre une majorité écrasante de pauvres et qui sont devenus plus pauvres et plus affamés et les riches qui sont devenus plus riches et plus forts. 40% de la population ont arrivé à la ligne de la pauvreté. Des situations humiliantes sans précédents ou le pain même leur

manquaient. Ces misérables ont bu de l'eau mélangée aux eaux usées, et mangeaient des légumes irrigués avec des eaux usées, et nous avons entendu pour la première fois, dans l'histoire égyptienne moderne, de ceux qui sont morts dans les lignes de brouillage pour une miche de pain, À ajouter la grippe porcine, les jeunes gens des Frères musulmans étaient plus actifs dans sa résistance plus que ceux du Parti National.

Cependant, le gouvernement du Parti National et son secrétariat se vantaient des taux de développement desquels sont privés les pauvres. Ahmed Shafiq, le premier ministre, que je respecte et à qui j'ai confiance, s'est moqué des illusions des leaders de ce Parti quand ils se sont imaginés que leur plan du développement est semblable à la plantation d'un pommier. Le peuple attend l'ombre du pommier et les fruits vont aux riches.

Ce fut le résultat, une seule couche qui possède la richesse et monopolise le pouvoir grâce à l'adhésion du Parti national, et gravissent ses pentes rapidement, la société s'est divisée entre une majorité pauvre, prisonnière dans des maisons misérables, ignorance, maladie et des croyances superstitieuses.

Texte 17 – Éditorial

Al Dustur, Sélim Azouz, 13-9-2011

Le Calendrier

Il faut décider un délai pour la transmission de l'autorité au peuple, ce n'est pas possible qu'on lance des appels revendiquant cette demande et on ne reçoit que l'écho.

Quand Moubarak (non-regrettable) a quitté le pouvoir, le conseil militaire a annoncé qu'il cèdera le pouvoir au peuple dans six mois. Quant les médias ont diffusé que les élections présidentielles auront lieu vers la mi-année prochaine, on s'est étonné. Ils avaient dit que l'affaire se terminera durant cette année, parce qu'il n'y a personne à qui on peut s'adresser, on a compris que les élections présidentielles prendront place au mois de décembre!

Avant, ils ont dit que les élections législatives auront lieu au mois de septembre, ensuite, il a été annoncé que le dépôt de candidature commencera vers la fin du mois de septembre, ce qui veut dire que les élections se tiendront au début de mois de novembre. Selon la loi, la durée de la publicité des élections ne devra pas être moins qu'un mois. Ensuite, on a entendue une déclaration décisive que ces élections auront lieu selon le précédent calendrier, on ne sait pas quelle date. Maintenant on ne croit pas que le dépôt de candidature sera vers la fin de ce mois, à moins qu'ils décident de nous faire une surprise. Dans ce cas, les forces nationales ne pourront pas organiser leurs papiers et les *felouls* (pro-ancien régime) profiteront du procès électoral. Ils pourront revendiquer le pouvoir militaire pour toujours avec l'héritage des prochaines générations.

Je n'ai pas peur des felouls avec l'existence des élections intègres, ils essaient de nous faire peur d'eux, il y'en a certains qui sont menacés et demandent l'ajournement des élections. Je connais que la force libérale, à laquelle j'appartiens, n'est pas prête pour entrer en concurrence avec les pro-ancien régime. La tâche donc sera aux frères musulmans, il faut admettre son propre point de faiblesse! On restera toujours au côté opposition, avant et après la révolution. Le problème est que l'hypocrisie nous pousse à lancer des appels pour la continuité de la situation actuelle, en suivant le principe *ni nous ni vous*.

On a confronté les crimes de l'ancien régime, on a eu du mal. Si le nouveau régime dépasse les limites, nous en résisterons, Ça serait plus facile que la confrontation du régime Moubarak. Un régime d'oppression de l'opposition sous la protection américaine. L'obtention d'une majorité parlementaire ne permettra pas de former un gouvernement, la formation des gouvernements en Égypte est une des spécialités du Président de l'État! Il y'en a ceux qui disent que les élections sont difficiles avec ce chaos sécuritaire, une rumeur demandée, les attaques des organismes de l'État et l'annonce médiatique de ces attaques avant qu'ils eurent lieu, nous fait peur.

Les élections ou l'état sécuritaire? C'est Ça la question, si tout le monde a de bonnes intentions les élections passeront en toute sécurité, même si Ça sera par province. La transmission du pouvoir au peuple arrêtera ce chaos sécuritaire, n'oublions pas que les officiers pro-ancien régime gardent toujours leur travail.

Texte 18 – Éditorial

Al Ahram, 11 septembre 2011 Abdel Nasser Salam a écrit :

La responsabilité de l'armée

Je crois que toutes les sectes du peuple Égyptien, à l'exception d'une minorité, ont placé leur confiance dans les forces armées pour rétablir la sécurité et l'assurance dans la rue Égyptienne et le prestige de l'État. Mais si ces forces négligent cette responsabilité et n'adoptent pas une confrontation décisive avec cette poignée d'agitateurs contre la loi, sous prétexte de droit de manifestation, la liberté d'expression et la crainte d'une réaction internationale, cette confiance accordée par les gens aux armées va progressivement diminuer et la réaction sera plus sévère.

C'est le temps de vivre dans la sécurité, de tourner cette page de notre vie et on accorde notre responsabilité à des gens fermes et déterminés et non pas d'autres. Si ces gens ne sont prêts à accepter cette mission, je crois qu'on s'approche de la fin. La situation s'est confondue avec des enfants, des Ultras, des intellectuels stupides des imbéciles et des insensés.

Ce qui se passe en Égypte maintenant n'a rien à faire avec la révolution et les révolutionnaires. Le sabotage en cours et l'arrêt de toutes activités ne peut pas être une coïncidence. Les actions qui ciblent la police à chaque fois qu'elle pousse un soupir est inévitablement un complot. Les attaques contre l'armée conçus sur les sites électroniques et les éditoriaux des génies ne

peuvent pas être tolérés. Le financement externe des chaînes satellites, des journaux, des individus et des coalitions est une honte qui doit disparaître.

La vision est devenue plus claire, c'est le moment de chasser ces rats après ce qu'ils ont commis contre le ministère de l'intérieur, la Direction de sécurité de Guizèh et les voitures de police le vendredi dernier. Les autres malfaiteurs qui bloquent les routes du pays matin et soir, et ceux qui sèment la corruption sur la terre. Nous en trouverons à la tête de chaque catégorie un serpent qui se déguise en être humain, il n'acceptera rien de moins que le siège du président. C'est pour cela qu'il a été formé lui et ses partisans et c'est pour cette raison qu'ils ont dépensé pour eux tous.

La balle maintenant est dans le camp de nos forces armées, présidées par le Conseil Militaire à qui on a confiance dès la première vue et peut être avant. Nous sommes sûres qu'il possède la solution pour contrôler ce chaos qui a envahi le pays, sous le nom de la révolution.

Un calendrier est requis pour le retour des institutions étatiques, présidentielles, législatives et locales. Le respect de ce calendrier est demandé, tel que soit la durée. Avant tout cela, un coup de fer pour tout ce qui trouble la sécurité du pays, il n'est plus accepté qu'on vit dans un souci, préoccupation et crainte plus que cela. On est à la veille d'une nouvelle année scolaire, on doit y garantir la sécurité de nos enfants. En plus, il n'est plus acceptable d'humilier le secteur de la police par les actions ou par les paroles. Les forces armées doivent s'arrêter à ignorer les humiliations qui lui sont lancées d'une minorité de parasite. Ce type d'humiliations touche l'Égypte et les Égyptiens, personne ne peut en renoncer.

Le complot contre l'Égypte et l'armée Égyptienne est devenu très clair. Notamment, après l'effondrement des armées arabes autour de nous; en Irak, Syrie, Lybie et maintenant c'est le tour de l'Égypte. Les stages à l'étranger continuent pour les malades, le financement étranger pour les cupides ne s'est jamais arrêté. Nous ne resterons pas dans les rangs de l'auditoire jusqu'à ce que la catastrophe ait lieu. C'est une tâche difficile, mais c'est l'appel de la patrie, la loi et la conscience. Les procédures requises sont difficiles mais indispensables, c'est le médicament à aux maux du pays.